

AVEC LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام



République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

RECENSEMENT INDUSTRIEL 1986
VOLUME 10
DONNEES GLOBALES

OCTOBRE 1987

RECENSEMENT EFFECTUÉ PAR MASS INSTITUTE EN 1986.

EQUIPE DU RECENSEMENT :

- CHEF DU PROJET ABDO EL KAHI
 - RESPONSABLE ADMINISTRATIF JOSEPH KHOURY
 - TRAITEMENT INFORMATIQUE FRANÇOIS FARAH & GEBRAN AWAD
 - EXPERTISE, ANALYSE ET RÉDACTION IBRAHIM MAROUN
ELIE YACHOUI
SAMIR NASR
 - RESPONSABLE EXÉCUTION SUR LE TERRAIN KETTY BARED
 - COORDINATEURS ANDRÉE MAKDESSI
SAMIR TASS
 - CHEFS D'ÉQUIPE EXÉCUTION SELIM HASSAN
HASSAN YACOUB
SAMI ASSI
MOHAMAD HABIB
TALAL GHOSN
CHARBEL KAHI
LAURICE RAHI
HANAN MENEEM
NOHAD CHALOUHI
ERNEST SLEIMAN
HANNA DAOUD
- NOMBRE D'ENQUÊTEURS :
- | | |
|------------|----|
| Beyrouth | 25 |
| Mont Liban | 40 |
| Liban Nord | 15 |
| Liban Sud | 15 |
| Békaa | 15 |

CONSEIL CONSULTATIF

Alfred Debs : Directeur Général de l'Industrie.

Farid El Korm : Chef du Cabinet - Direction Générale de l'industrie.

Imad Nawam : Chef du Département technique - Direction Générale de l'Industrie.

Talaat Dada: Chef de la section de planification sectorielle - Conseil du Développement et de la Reconstruction.

Samih Boustany : Statisticien principal - Conseil du Développement et de la Reconstruction.

Nabil Ladiki : Secrétaire Général - Association des Industriels Libanais.

Jawad Issa : Représentant de la Communauté Economique Européenne.

iv

TABLE DES MATIERES

		<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	ABDO EL KAH I	1
CHAPITRE I - RÉPARTITION RÉGIONALE DES INDUSTRIES	IBRAHIM MAROUN	32
CHAPITRE II - STATUT JURIDIQUE	IBRAHIM MAROUN	52
CHAPITRE III - INVESTISSEMENT, APPROVISIONNEMENT ET TECHNOLOGIE	ELIE YACHOU I	62
CHAPITRE IV - MAIN - D'OEUVRE	SAMIR NASR & ABDO EL KAH I	68
CHAPITRE V - ENDETTEMENT	SAMIR NASR	137
CHAPITRE VI - PRODUCTION, COÛT ET VALEUR AJOUTÉE	ELIE YACHOU I	141
CHAPITRE VII - COMPTE D'EXPLOITATION, PRODUCTION ET RENTABILITÉ	ELIE YACHOU I	149
CHAPITRE VIII - COMMERCIALISATION	IBRAHIM MAROUN	157
CHAPITRE IX - PROBLÈMES DE L'INDUSTRIE	SAMIR NASR	181
CHAPITRE X - BILAN ET DIAGNOSTIC FINANCIER DES ENTREPRISES	IBRAHIM MAROUN	191
CONCLUSION	ABDO EL KAH I	209
COORDINATION DU TEXTE	ABDO EL KAH I	

ANNEXE : QUESTIONNAIRE.

INTRODUCTION

1 - Pourquoi le recensement industriel

La situation de l'industrie libanaise jusqu'à 1985 a été analysée de façon approximative et générale. La raison est due au fait qu'il n'existe que des statistiques partielles et souvent peu fiables couvrant ce secteur. En effet, seuls l'importation de machines, les exportations industrielles et l'octroi de licences aux nouvelles usines sont l'objet de statistiques plus ou moins continues par le Ministère de l'Industrie.

Il faut cependant noter que ces chiffres peuvent couvrir d'autres activités pour des raisons ayant trait à des facilités accordées au secteur industriel, ils peuvent être incomplets (certaines exportations n'ayant pas besoin de certificats d'origine, ne sont pas déclarées) et dans le cas de licences n'annoncent que des intentions avec des difficultés de vérifier l'investissement effectif.

Les chiffres globaux provenant de la CCIB sont relatifs à l'activité de cet organisme et sont donc incomplets.

Cette situation ne permet qu'une analyse très générale, indirecte, incomplète et peu fiable de la situation de l'activité du secteur.

Une confusion quant à l'activité industrielle proprement dite existe aussi puisqu'il y a une méconnaissance de l'ensemble du réseau industriel ou para-industriel non déclarée pour des raisons administratives ou fiscales.

Certaines indices comme la production en valeur et en volumes, l'analyse sectorielle, l'exportation, le financement, la valeur ajoutée sont méconnus.

Enfin, l'inexistence de données ne permet ni des études d'investissement et de faisabilité en vue de diversifier les activités du secteur et de le renforcer, ni un contrôle adéquat aboutissant à l'élaboration d'une politique industrielle à partir de la maîtrise de l'ensemble des données le concernant. Il ne permet pas surtout de connaître les capacités de production actuelles ou potentielles et les possibilités de commercialisation et le degré de compétitivité des firmes libanaises à l'intérieur et sur les marchés étrangers.

Les objectifs du recensement sont variés.

- Au niveau microéconomique

- comprendre comment se sont organisées les diverses unités industrielles.

- appréhender les différentes variables relatives à la production des usines, à leur fonctionnement interne, ou degré de transformation de ressources, à leur niveau d'industrialisation, à la création de valeur ajoutée, aux caractéristiques de leurs développements internes.
- maîtriser à la fois les inputs et outputs au niveau des coûts, de leur valeur absolue et relative, de la réalisation effective des "outputs" et de la rentabilité réelle.
- Au niveau macroéconomique
 - analyser l'état du secteur dans sa composition, son évolution, son rôle dans la production intérieure et dans son impact relatif sur l'ensemble de la structure économique du pays.
 - étudier les indicateurs économiques du secteur = production, croissance, emploi, répartition entre branches et activités industrielles, implantations régionales, liens intersectoriels (énergie, agriculture, transport, infrastructure, éducation...) et intrasectoriels, développement technologique, apport à la formation, degré d'implication de firmes et de know how étranger.
 - passer en revue les caractéristiques de la politique industrielle - au moins dans son aspect implicite - lois, règlement, institutions, différentes aides, orientation, stimulation, encadrement ou autres dispositions ou implication de l'Etat dans la mise en place, la gestion du secteur et le dénouement de ses multiples problèmes.

- Au niveau de ses liens avec l'environnement interne et externe.
- étudier les rapports existant entre l'industrie et ses différentes branches d'une part et l'environnement juridique, économique, financier, social et infrastructurel interne de l'autre. Il s'agira de savoir dans quelle ambiance et au sein de quelles contraintes opère l'industrie et dans quelle mesure le climat d'affaires est-il altéré ou stimulé vis-à-vis de l'industrie.
- évaluer les niveaux de concurrence interne, la formation des prix et la conquête du marché intérieur par l'industrie libanaise en analysant les entraves éventuelles, les failles et si possible, l'évolution au cours des dernières années suivant les différentes modifications de conjoncture.
- comprendre les possibilités et les difficultés des exportations à l'étranger et rechercher les axes d'expansion actuelle ainsi que les problèmes de pénétration de produits libanais dans les différents marchés étrangers.
- rechercher les moyens de régler les différents goulots d'étranglement ou difficultés provenant de l'environnement de l'industrie.

Ces trois objectifs doivent donc aider :

- A comprendre la situation actuelle de l'industrie libanaise dans ses performances, ses atouts, ses handicaps, sa structure et son degré d'évolution relatif.
- A analyser ses caractéristiques propres ainsi que ses problèmes structurels, conjonctuels internes ou externes.
- A évaluer ses chances de survie par branche ou secteur.
- A proposer un schéma cohérent de politique industrielle et de modification de comportement touchant les différents aspects du fonctionnement.

Le recensement est donc la base de cette entreprise qui doit être exhaustive et précise générant des données exactes et conformes à la réalité comptable, financière et aux indicateurs étudiés. Il permettra :

- 1) la mise en place d'une nomenclature précise des industries.
- 2) la création d'un numéro national par entreprise.
- 3) l'élaboration d'une base pour des statistiques annuelles ou trimestrielles.
- 4) la possibilité d'enquêtes par sondage.
- 5) des études permanentes sur la situation de l'industrie.
- 6) le diagnostic régulier concernant la santé du secteur.
- 7) l'élaboration de politiques conformes à la réalité.

- 8) l'orientation de l'aide selon des critères scientifiques.
- 9) le choix des axes de soutien et de branches d'avenir.
- 10) la connaissance de l'impact des mesures décidées sur la structure industrielle.
- 11) le contrôle des données et la maîtrise du problème dans son ensemble en vue de différentes utilisations par les décideurs privés, les pouvoirs publics, les institutions d'aide ou les clients potentiels de l'industrie libanaise. La transparence étant le gage d'une possibilité de saisir des opportunités.

Enfin, le recensement est une nécessité nationale en vue de saisir l'importance relative du secteur dans la vie économique du pays. Il définira la place du secteur et sa part dans toute distribution d'activité ou définition de rôle futur à jouer dans la croissance économique de la nation.

2 - L'état des données sur l'Industrie avant 1985 :

Il existe trois sources de renseignements permettant de se faire une idée de l'évolution de l'Industrie au Liban avant 1985.

- Le recensement effectué en 1955 par le Ministère de l'Economie Nationale en coopération avec l'Institut de Recherches Economiques de l'Université Américaine à Beyrouth et qui comprenait les établissements industriels employant cinq personnes ou plus.
- Le recensement effectué en 1961, par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales et qui comprenait les établissements industriels et commerciaux employant au moins un salarié.

Les résultats de ces deux recensements furent publiés dans le Recueil de Statistiques Libanaises de l'année 1963. Ils comportent des renseignements sur la taille des établissements, les salaires payés, le montant des recettes et la valeur ajoutée pour le recensement de 1955, et le nombre d'ouvriers et les salaires payés pour le recensement de 1961 et ceci pour les différentes activités et les différentes régions.

- Le recensement effectué par la Direction Centrale de la Statistique pour l'année 1964 et publié en entier dans le recueil de l'année 1965.

3 - Le champ du recensement industriel 1985 :

Le Champ du recensement a été défini par référence à la Nomenclature des Activités Economiques des Nations-Unies, groupe 3, "industries manufacturières".

Ce recensement comprend pareillement la production de l'Electricité (gaz et eau) et les Industries de distribution d'eau. Nous présentons comme suit le découpage par secteurs et branches d'activité tel que retenu dans le recensement :

Catégories Classes

Branche 3 - Industries manufacturières

- 31 Fabrication de produits alimentaires, boissons
et tabacs
- 311 Abattage du bétail , fabrication des préparations
 et conserves de viande
- 312 Industrie du lait et des corps gras
- 313 Travail des grains, boulangerie et pâtes
 alimentaires
- 314 Fabrication des conserves de fruits et de
 légumes
- 315 Industrie du sucre , chocolaterie et confiserie
- 316 Industries alimentaires diverses
- 317 Industries alimentaires multiples
- 318 Fabrication des boissons .
- 319 Industrie du tabac
-
- 32 Industries des textiles, de l'habillement et du
 cuir
- 321 Industrie textile (filature , tissage et finissage
 des textiles)
- 322 Industries connexes des textiles
- 323 Bonneterie
- 324 Fabrication de vêtements et lingerie sur mesure
- 325 Fabrication d'articles d'habillement en série
 à l'exclusion des chaussures

Catégories Classes

- 326 Industrie du cuir (tannerie - mégisserie) et de la fourrure
- 327 Fabrication d'articles en cuir et en succédanés du cuir , à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement
- 328 Fabrication des chaussures , à l'exclusion des chaussures en caoutchouc vulcanisé ou moulé et des chaussures en matière plastique .

33

Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois , y compris les meubles

- 331 Scieries et travail mécanique du bois
- 332 Fabrication d'ouvrages en bois et en liège , à l'exclusion des meubles
- 333 Fabrication de meubles et d'accessoires , à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal ou plastique

34

Fabrication de papier et d'articles en papier ; imprimerie et édition

- 341 Fabrication de papier et d'articles en papier
- 342 Imprimerie et industries annexes
- 343 Edition
- 344 Imprimerie et édition

Catégories Classes

- 35 Industrie chimique et fabrication de produits chimiques, de dérivés du pétrole et du charbon et d'ouvrages en caoutchouc et en matière plastique
- 351 Industrie chimique de base
- 352 Fabrication de savons et de produits de nettoyage, de parfums, de produits de beauté et autres préparations pour la toilette.
- 353 Fabrication de peintures, vernis et laques
- 354 Fabrication de produits pharmaceutiques et médicaments
- 355 Fabrication d'autres produits chimiques
- 356 Raffinerie de pétrole
- 357 Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon
- 358 Industrie du caoutchouc
- 359 Fabrication d'ouvrages en matière plastique non classés ailleurs.
- 36 Fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon
- 361 Fabrication des grès, porcelaines et faïences
- 362 Industrie du verre
- 363 Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre
- 364 Fabrication d'ouvrages en ciment et plâtre
- 365 Marbrerie

Catégories Classes

369 Fabrication d'autres produits minéraux non
 métalliques .

37

Industrie métallurgique de base

371 Sidérurgie et première transformation de la
 fonte , du fer et de l'acier

372 Production et première transformation des
 métaux non ferreux .

38

Fabrication d'ouvrages en métaux , de machines
et de matériel

381 Fabrication d'articles ménagers , d'emballages
 et revêtements des métaux .

382 Fabrication d'éléments de construction et d'autres
 ouvrages en métal , à l'exclusion des meu-
 bles , des machines , du matériel , des
 articles ménagers et des emballages .

383 Fabrication de meubles et d'accessoires faits
 principalement en métal .

384 Construction de machines , à l'exclusion des
 machines électriques .

385 Fabrication de machines , appareils et four-
 nitures électriques .

386 Construction de matériel de transport

387 Fabrication de matériel médico-chirurgical ,
 d'instruments de précision , d'appareils de
 mesure et de contrôle non classés ailleurs ,
 de matériel photographique et d'instruments
 d'optique .

Catégories Classes

39

Autres industries manufacturières

- 391 Bijouterie , orfèvrerie , joaillerie
- 392 Fabrication d'instruments de musique
- 393 Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme
- 394 Fabrication de jeux et jouets
- 395 Fabrication de broserie
- 399 Industries manufacturières non classées ailleurs.

Branche 4 - Electricité , gaz et eau

41

Electricité , gaz et vapeur

- 411 Electricité pour l'éclairage et la force motrice
- 412 Production et distribution du gaz
- 413 Distribution de vapeur et d'eau chaude

42

- 420 Installation de distribution d'eau et distribution publique de l'eau

Nous signalons enfin que nous avons limité le recensement aux établissements employant cinq personnes ou plus. La définition de la taille moyenne d'un établissement à activités saisonnières est prise égale à la moyenne des personnes employées durant la période d'activité.

4 - La base de l'enquête :

En vue de préparer une liste exhaustive des établissements industriels par lieu géographique d'implantation et branche d'activité, on a exploité le fichier des établissements industriels du Ministère de l'Industrie : Ce fichier dressé en liste comprenait 9229 adresses. Des visites systématiques sur le terrain, par ilôt dans les villes et par village dans les régions rurales ont permis d'actualiser cette liste et d'identifier les établissements réellement en fonction au moment de l'enquête.

Nous présentons ci-après les résultats définitifs concernant le nombre d'établissements concernés par l'enquête et l'effectif des établissements industriels existants fin 1986.

- Etablissements industriels en fonction ayant + de 5 personnes actives.	6 100
- Etablissements industriels enquêtés ayant + de 5 personnes actives	5 081
- Taux d'exhaustivité	83,3 %
- Taux de généralisation établissements ayant + de 5 personnes en 1985	1,2
- Etablissements industriels fermés	2 500
- Etablissements industriels ayant - de 5 personnes actives.	1 650
- Etablissements industriels ayant + 5 personnes actives fonctionnant après 31/12/1985.	750
- Total établissements industriels ayant + de 5 personnes actives en fonction au 31/12/1986.	6 850

- Total établissements industriels ayant + de 5 personnes y compris les établissements fermés au 31/12/1986	9 350
- Total établissements industriels en fonction au 31/12/1985 quelque soit le nombre de personnes actives	7 750
- Total du potentiel industriel, établissements en fonction ou fermés au 31/12/1985 ayant + de 5 et - de 5 personnes actives	10 250
- Total du potentiel industriel, établissements en fonction ou fermés au 31/12/1986 ayant + de 5 et - de 5 personnes actives	11 000

5 - Le questionnaire :

Le questionnaire utilisé avait pour but de recueillir tous les renseignements qui servent à la planification industrielle. Ce même questionnaire a été utilisé pareillement comme grille d'observation pour l'enquête en profondeur. Nous présentons dans ce qui suit les principales variables et leur justification.

- Emplacement de la firme :

- . Etablir une carte de distribution géographique en vue d'une orientation future de la répartition en fonction des impératifs du développement régional.
- . Mettre en relief les disparités régionales dont on doit tenir compte dans la nouvelle politique industrielle.

- Situation juridique des industries :

Les formes juridiques modernes (société de capitaux ou par actions, société Holding) garantissent le mieux l'essor industriel, permettent une organisation souple de la firme et un accès aux sources de financement et à l'épargne publique (meilleur pouvoir de négociation avec les banques, possibilités d'émission d'obligations pour un financement à moyen et à long terme, auprès du grand public et dynamisation du marché financier). Les sociétés familiales et les sociétés de personne, plus fermées sur elles-mêmes, évolueront moins vite que les sociétés modernes.

- Classification de l'entreprise industrielle en vue d'une étude sectorielle.

Type et volume de production : finale, intermédiaire et service.

L'étude par branche ou par secteur est indispensable pour le diagnostic approfondi de chaque type d'activité industrielle. L'étude par branche affine davantage l'analyse dans le cas où les résultats du secteur sont insatisfaisants. Ce diagnostic porte en général sur l'évolution du volume de biens produits et vendus, sur la naissance de nouveaux produits,

sur l'évolution des coûts de production, de la productivité des facteurs et de la rentabilité des investissements industriels, sur la progression de la main-d'oeuvre employée et des exportations et enfin sur la formation brute de capital fixe ou investissements nouveaux qui cherchent à intégrer le progrès technique survenu à l'extérieur.

- Le capital fixe et le degré de technicité des équipements de la production

Le capital fixe ou l'actif fixe doit généralement avoir un poids modéré dans la structure bilantielle surtout dans les industries légères et moyennes.

$$\frac{\text{Actif fixe}}{\text{Actif fixe} + \text{actif circulant}} = \text{actif total}$$

L'actif fixe engendre des coûts fixes. Le gonflement de cet actif accroît les coûts fixes et augmente le volume de production nécessaire à leur couverture (seuil de rentabilité). Ainsi les entreprises doivent éviter une sur-immobilisation ou une augmentation excessive de leur dimension à cause des lois des rendements décroissants et des limites des débouchés.

- La valeur ajoutée des entreprises industrielles :

La valeur ajoutée qui renseigne sur la valeur technologique de la firme est la différence entre la valeur de la production et celle de la consommation intermédiaire de tous les facteurs techniques susceptibles d'assurer le bon déroulement de l'activité (matières premières, matières énergétiques, pièces de rechange, frais de maintenance, frais de sous-traitance...). Ainsi plus l'entreprise réussit ses choix techniques et sa maîtrise du processus de fabrication et plus elle va accroître sa VA et partant sa productivité et son bénéfice net. La valeur ajoutée est utilisée dans tous les calculs de productivité puisqu'elle figure au numérateur de tous les ratios.

- Les matières premières utilisées par les firmes industrielles ainsi que tous les autres facteurs techniques de production :

La productivité par facteur autre que le travail est le quotient de la production ou de la VA par l'un des facteurs de cette production : équipements et outillages, investissements, matières premières, énergie etc...

Il est important de savoir par ex, si l'on consomme de plus en plus ou de moins en moins de matières premières ou d'énergie pour fabriquer le même produit afin d'apprécier les progrès de la technologie de travail et l'organisation des ateliers de travail ; de même voir, si l'on utilise plus ou moins d'équipements pour une production analogue pour fonder la gestion technico-financière de l'entreprise.

- Infrastructure et logistique :

L'industrie a besoin d'un environnement logistique stimulant. Il comprend un réseau de communication, des sources d'énergie et des emplacements adéquats. Dans le cadre il faudra connaître :

- 1 - L'état actuel de l'équipement, des infrastructures et l'existence des zones industrielles.
 - eau
 - électricité
 - téléphone
 - telex
 - routes et voies de communication utilisées
 - utilisation des voies portuaires et aériennes
 - circuits d'écoulement local
 - zones industrielles : situation et réglementation
 - facilités diverses.

2 - Les problèmes et les besoins :

- les communications
- les zones industrielles
- les questions foncières
- la réglementation

3 - Les possibilités d'échanges avec d'autres industries du milieu :

L'idée de complémentarité entre les industries à l'intérieur d'une même zone industrielle est intéressante dans la mesure où cette complémentarité contribue à réduire pour l'entreprise ses coûts d'approvisionnement, ses coûts d'écoulement des produits et ses coûts de maintenance ou d'entretien.

- Emploi :

Il s'agira de déterminer le niveau de l'emploi au sein de l'industrie en général, du secteur en particulier, de la région et de la branche.

Plusieurs objectifs sont visés :

- 1- La création d'emplois dans l'industrie et pour chaque catégorie d'emploi déterminée.
- 2- Le niveau de l'emploi dépendant :
 - de la forme juridique de l'industrie.
 - du capital fixe et du degré de technicité des équipements de la production.
 - de la valeur ajoutée de la consommation.
 - de la production (en valeur), des exportations et de la productivité.

3- la masse salariale par rapport aux autres facteurs de production (en valeur) et par rapport à la production elle-même.

4- le salaire unitaire (par emploi) dans l'industrie et par branche. Ces objectifs détermineront dans quelle mesure l'industrie est-elle créatrice d'emploi, et à quel niveau se situe la productivité par emploi : $\frac{VA}{\text{salaire}}$.

Quel est le coût du facteur travail par rapport aux autres coûts et enfin quelle est la rémunération relative de l'emploi industriel par rapport au niveau général des salaires dans l'économie et ce pour chaque type d'industrie (que la différenciation se fasse par taille, par capital, par branche ou par niveau technologique...).

- Capacité de la main-d'oeuvre :

Il s'agira d'entrer dans les détails de la structure, de la composition et du niveau de l'emploi ainsi que de son évolution.

Ainsi une comparaison devra être possible entre l'emploi et la production dans l'industrie et l'ensemble de l'économie, entre la croissance de l'emploi dans l'industrie et dans les autres secteurs, entre l'investissement dans l'industrie et ses retombées en emplois et cette même relation dans les autres secteurs.

D'autre part, les niveaux de capacité de la main-d'oeuvre devraient être étudiées en vue de comprendre la qualification des ouvriers et employés actuels.

La division devrait tenir compte des éléments suivants :

- Ouvriers non qualifiés (manoeuvres).
- Ouvriers qualifiés (ayant subi une formation quelconque).
- Techniciens et techniciens supérieurs.
- Ingénieurs.
- Employés administratifs.
- Cadres moyens (administratif, financier, marketing...).
- Cadres supérieurs.

Elle suppose une répartition en pourcentage et en nombre par rapport aux différentes branches et secteurs de l'industrie.

L'action des pouvoirs publics et des employeurs devrait être étudiée pour voir dans quelle mesure il existe des efforts en vue d'améliorer le niveau de qualification des salariés, de recycler les cadres et de perfectionner les méthodes de travail, le rehaussement du niveau de la productivité du travailleur devant être analysé dans l'optique de l'amélioration de la productivité de la firme parallèlement à l'action de développement technologique et de modernisation de l'appareil de production.

Enfin, on devra analyser le niveau de qualification en rapport avec :

- a) Le système éducatif classique (général ou technique, privé ou public, universitaire ou scolaire).
- b) Le système de formation post-professionnel (recyclage, formation intensive...).
- c) Les cours de perfectionnement à l'étranger.

- Rationalité au sein de l'entreprise :

A mettre en relation avec notamment le niveau de productivité.

- Le capital de l'établissement industriel et les modes de financement.

La composition du capital de l'entreprise indique sa capacité d'endettement ainsi que son taux de solvabilité. Le passif du bilan regroupe tous les capitaux engagés dans l'activité de la firme à savoir les capitaux propres + les dettes à moyen et long terme + les dettes à court terme + le bénéfice net.

- Les coûts de production et amortissements :

La connaissance des coûts de production permet de fixer les prix de vente des produits, d'éclairer les choix entre produits à fabriquer, de déterminer le volume de production optimal en courte période (seuil de rentabilité et coût marginal), d'atteindre la dimension optimale d'une unité de production en longue période (courbe enveloppe), d'apprécier la productivité de l'entreprise et de fonder une politique d'abaissement des coûts.

- Innovation :

Etudier l'élargissement des gammes de produits ainsi que les lignes ce qui mesure le degré innovateur des firmes au niveau de l'amélioration des équipements et des processus de fabrication.

Une gamme élargie c'est lorsqu'on fabrique plusieurs produits qui n'ont pas la même base technologique.

Une ligne élargie c'est lorsqu'on différencie des produits possédant la même base technologique.

- Reconversion :

Fusion, absorption, désinvestissement et investissement.

- Prix et concurrence :

Il s'agira de déterminer les formes et aspects de la concurrence locale et avec les firmes étrangères (produits importés).

La demande globale, la part du marché local occupée par les produits étrangers et la répartition entre les différents producteurs de ce même marché sont des éléments importants d'appréciation.

L'indicateur de base, à savoir le prix, devrait déterminer le degré de compétitivité à partir de normes précises.

Ainsi et à partir d'éléments complémentaires, on pourrait établir :

- 1 - La part de la firme par rapport à la demande globale.
- 2 - La part de la branche par rapport à la demande globale.
- 3 - La part des produits importés par rapport à la demande globale.

L'évolution des différents parts entre 1981 et 1985 devra déterminer dans quelle mesure les produits locaux ont pu conquérir le marché interne et à quel prix.

On pourra relier ces facteurs à la capacité de production des firmes et à la part des exportations dans le total production. Ces éléments nous permettront de comprendre à la fois la rentabilité et la compétitivité des firmes.

- La fiscalité :

La fiscalité détermine la mesure d'encouragement ou de freinage à une activité ou investissement dans un secteur économique.

L'étude de l'imposition fiscale et des différentes possibilités d'exemptions montre le mécanisme à travers lequel la firme est encouragée à produire, investir et se développer. Elle démontre aussi l'ampleur de l'aide consentie à l'industrie dans le cadre d'une politique de soutien ou au secteur.

La fiscalité - et surtout dans son aspect exemptions - est un outil essentiel d'un code des investissements ayant pour objectif le développement et l'expansion du secteur industriel.

- Les formalités et réglementation :

Cette rubrique concerne le cadre juridique du fonctionnement de l'industrie. Elle doit comporter les éléments suivants :

- 1- la réglementation pour la création de l'usine.
- 2- les normes, standards et contrôle de qualité.
- 3- le permis d'expansion et de réinvestissement.
- 4- l'appropriation foncière.
- 5- les formalités douanières.
- 6- la réglementation export et import.
- 7- la juridiction fiscale.
- 8- la réglementation d'emploi et de licenciement.
- 9- la question de l'environnement et de sécurité.

- 10 - Le brevet de création et la protection des découvreurs.
- 11 - Les licences et autres know-how.
- 12 - Les autres dispositions concernant le cadre d'investissement et de fonctionnement (pour libanais).
- 13 - L'investissement et les non-libanais.
- 14 - la protection de l'industrie nationale (douane, contingentement règlementation restrictive).
- 15 - La question de la libre concurrence et des monopoles privés et publics.
- 16 - le rapport à certains organismes publics.

- Commercialisation locale, arabe et étrangère et stocks :
caractéristiques des ventes locales.

- Dégager les rapports ou ratios suivants :

Ventes locales (quantité ou valeur) ;
Prod. effective (quantité ou valeur)

Exportation (quantité ou valeur) ;
Prod. effective (quantité ou valeur)

Stock des marchandises (quantité ou valeur)
Production effective (quantité ou valeur)

- Corréler ces rapports (catégorisés) avec les variables suivantes :
- Statut juridique
 - branche et secteur
 - capital fixe
 - volume de l'emploi
 - valeur ajoutée
 - degré de technicité des équipements
 - taux de qualification
 - niveau des salaires
 - âge de l'entreprise
 - productivité.

(Ces corrélations nous permettent de dégager les caractéristiques des entreprises exploratrices.

Elles nous permettent également de mesurer l'effet de l'exportation sur la valeur de l'emploi et le niveau des salaires).

- Déterminer la part de l'entreprise, et par conséquent de son secteur et de sa branche, dans la demande globale, sur le marché local.
- Mesurer les échanges inter-industriels ou la complémentarité industrielle au Liban.
- Etudier les variations des ventes locales en liaison avec certains facteurs conjoncturels d'ordre monétaire, politique etc...
- Relier ces variations avec les difficultés de commercialisation sur le marché local.
- Les caractéristiques des exportations industrielles :
- Répartition géographique des exportations industrielles en quantité et en valeur en vue d'une évaluation de la saturation de certains marchés et des opportunités offertes par d'autres.
- En quelles monnaies sont fixées les prix à l'exportation et sur quels marchés.
- Approche comparative de la variation de la valeur et de la quantité exportée (par genre de produits).
- Etudier cette variation en liaison des difficultés rencontrées sur le marché étranger.
- Corréler la variation de la quantité sur le marché local avec celle du marché étranger pour la même année.

- La concurrence étrangère dans les pays d'exportations :

- Il s'agit en premier lieu de détecter les origines de la concurrence pour chaque produit concurrencé à l'étranger, tâche préalable à l'étude des causes sous-jacentes, et à l'élaboration d'une politique de concurrence.
- La corrélation de cette question avec des variables telles que le coût de production, le degré de technicité des équipements..., peut nous renseigner sur quelques causes résidant derrière la concurrence.
- La corrélation de cette question avec les questions relatives à la politique de commercialisation suivie par l'entreprise, pourrait être également significative, quand il s'agit de connaître les raisons de cette concurrence.

- Principaux problèmes rencontrés par les établissements industrielles :
au niveau local et au niveau de l'exportation :

Relever les problèmes prioritaires en vue d'en tenir compte dans l'élaboration d'une nouvelle politique industrielle.

Elle vise à détecter les difficultés d'exportation par marché de destination, tâche préalable voire indispensable à l'élaboration d'une nouvelle politique d'exportation ; Elle aiderait aussi dans ce cadre, à la renégociation de certains accords commerciaux à la lumière des difficultés détectées.

- Planification de la commercialisation :

Détecter les relations entre une rationalisation de la commercialisation et l'activité de commercialisation interne et externe.

- Efforts en vue de la création de nouveau marché :

- Les possibilités et les tentatives de diversification du marché extérieur de l'industrie libanaise.

- Les problèmes bloquant la diversification de ce marché, afin d'en tenir compte dans l'élaboration d'une politique de diversification du marché extérieur.

- A corréler cette question avec des variables telles que le statut juridique, le volume de production, la branche ou secteur, le capital fixe..., pour mettre en relief les caractéristiques des entreprises désireuses de diversifier leur marché extérieur.

6 - Découpage géographique : principe et utilité

Le découpage géographique que nous proposons est un découpage significatif dans ce sens qu'il aide à établir une répartition future des établissements industriels en fonction des impératifs du développement régional.

Ce découpage obéit à un certain nombre de principes :

1 - Nature de l'occupation du sol : urbaine ou rurale.

Trois principaux critères servent à identifier cette nature :

- Le type de construction et de résidence.
- Les modes de vie de production, de consommation et de service.
- Les caractéristiques des équipements et des infrastructures.

L'application de ces critères permet de relever l'existence de cinq régions urbaines au Liban :

- La région de Beyrouth qui s'étend de Maameltein au Nord à Damour au Sud et aux confins de Ajaltoun, Kornet Chahwan, Broumana et Aley dans les montagnes.
- La région du Tripoli.
- La région de Saïda.
- La région de Zahlé.
- La région de Baalbek.

2 - Principe d'homogénéité :

Le découpage doit permettre de définir des unités homogènes au plan de l'occupation du sol, des fonctions socio-économiques et des caractéristiques socioculturelles de la population. Ce principe est impératif pour les orientations du développement. Il est pareillement impératif dans des opérations d'études par échantillonnage car l'échantillon suppose la représentation du tout par la partie. Le tout doit être nécessairement homogène, c'est à dire formé de parties relativement semblables, de telle sorte que lorsqu'on sélectionne une partie de ce tout, elle puisse être dite avec raison représentative de l'ensemble des parties.

3 - Le respect des divisions administratives du pays :

Le découpage doit respecter les divisions administratives du pays.

- . Dans les villes l'unité retenue regroupe un ensemble de quartiers bien définis.
- . Dans les campagnes l'unité géographique regroupe un nombre de communes et correspond souvent à un caza entier.
- . Les unités retenues doivent permettre par addition de retrouver l'unité administrative caza. Ce principe est à considérer dans les régions urbaines qui découpent des parties des cazas environnants.

4 - Principe de comparabilité :

La nécessité de saisir dans l'étude non pas la situation présente uniquement mais la dynamique de l'évolution de cette situation, conduit aussi à respecter les principes de découpage élaborés lors des études précédentes : Le schéma Directeur de la région métropolitaine de Beyrouth (CDR et DGU en 1986), "Le Livre Blanc : Beyrouth l'an 2000" en 1970, et "le Milieu de l'Industrie ou l'Industrie dans le Milieu" en 1981. Ainsi, les données que livrera l'étude présente peuvent être comparées à d'autres études et des scénarios de processus de planification peuvent être imaginés.

En application de ces principes nous proposons un découpage du Liban en 44 zones que nous exposerons en détail dans le chapitre : Répartition régionale des industries.

7 - Présentation des résultats et leur analyse :

Les résultats sont présentés et analysés par secteur et branches d'activité industrielle et selon les chapitres suivants :

- 1 - Répartition régionale des industries.
- 2 - Statut juridique.
- 3 - Investissements, approvisionnement et technologie.
- 4 - Main-d'oeuvre.
- 5 - Endettement.
- 6 - Production, coût et valeur ajoutée.
- 7 - Compte d'exploitation, productivité et rentabilité.
- 8 - Commercialisation.
- 9 - Problèmes de l'industrie.
- 10 - Bilan.

Dix fascicules ont été rédigé à cet effet, chacun de ces fascicules permet de dégager les éléments constitutifs de l'analyse situationnelle d'un secteur d'activité bien défini et des branches qu'il comprend. Quant aux résultats globaux et par secteur d'activité, nous les présentons dans ce même rapport intitulée l'Industrie Libanaise en 1985 ainsi que leur analyse et les propositions qui en découlent.

DONNEES GLOBALES

CHAPITRE I
REPARTITION REGIONALE

Les dépenses d'infrastructure, mal réparties par le Budget depuis plusieurs décennies ont permis à certaines régions du pays, surtout côtières, à drainer les investissements privés dans tout genre de domaines, aggravant les disparités entre Beyrouth et le reste du Liban, entre la capitale et les autres villes, entre ces dernières et le milieu rural.

Beyrouth, devenue le lieu de concentration par excellence, des banques, des hôpitaux, des universités, des principaux établissements administratifs et de tout genre d'entreprises, n'a pas manqué d'attirer également les industries libanaises. En 1955, environ 55,4% des entreprises industrielles étaient implantés dans la capitale⁽¹⁾. Cette proportion s'élève dans Beyrouth et sa banlieue à 68% en 1964⁽²⁾, et à 75,3% en 1972⁽³⁾.

Les mouvements migratoires entretenus par la guerre du Liban depuis 1975, ont-ils réussi à apporter des modifications significatives à cette répartition régionale ? La réponse doit être fournie par le Recensement Industriel de 1985.

Ainsi, le présent chapitre traite la répartition par "mohafazats"⁽⁴⁾ et "cazas"⁽⁵⁾, des industries libanaises suivant leurs secteurs.

(1) - Industrial Census 1955.

(2) - Le Recensement Industriel de 1964.

(3) - Statistiques de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, 1972
(N.B.: il s'agit ici des industries de 1 travailleur et plus).

(4) - L'équivalent d'une "région" en France.

(5) - L'équivalent d'un "département" en France.

I - REPARTITION PAR MOHAFAZATS DES INDUSTRIES LIBANAISES :

En 1964, le Mont-Liban (y comprise la banlieue de Beyrouth) représentait 44,1% des établissements industriels au Liban, dont 28,8% à la banlieue de Beyrouth, et 15,3% dans les autres régions du Mont-Liban⁽⁶⁾. En 1985, la part du Mont-Liban est de 40,9%, dont 26,4% à la banlieue immédiate Nord, Est et Sud de Beyrouth, et 14,5% dans les autres régions du Mont-Liban (voir le tableau No 1, et à l'Annexe de ce chapitre la composition par secteurs des zones).

Ainsi, le Mont-Liban (y comprise la banlieue de Beyrouth) continue à conserver le premier rang dans le nombre total des industries au Liban. De même, dans ce mohafazat, sont implantés 60,4% des industries libanaises du "textile, habillement et cuir", 42,6% de celles du "bois et meubles", 49,6% des entreprises du "papier, imprimerie et édition", 55,2% de "l'industrie chimique, de dérivés du pétrole et d'ouvrages en caoutchouc et matière plastique", 47,5% des industries "d'ouvrages en métaux, machines et matériel" et 64,2% des entreprises classées "autres industries manufacturières".

En outre, dans le total des industries du Mont-Liban, le secteur "textile, habillement et cuir" occupe le premier rang, en y représentant 25,2%. Il est suivi par le secteur du "bois et meubles" (18,8%), celui des "produits alimentaires et boissons" (16,6%), par celui des "ouvrages en métaux, machines et matériel" (15%)....

(6) - Le Recensement Industriel de 1964.

Tableau No 1 - Répartition par "mohafazats" des industries libanaises en 1985.

Branches d'industrie	Mohafazats	Beyrouth	Mont - Liban	Liban - Nord	Liban - Sud	Békaa	Total
Produits alimentaires et boissons		159	346	482	137	136	1260
Textile, Habillement et cuir		178	525	114	42	10	869
Bois et meubles		31	392	385	80	33	921
Papier, imprimerie et édition		84	112	20	6	4	226
Industrie chimique, dérivés du pétrole, caoutchouc et matière plastique		17	128	58	18	11	232
Produits minéraux non métalliques		24	144	269	134	62	633
Industrie métallurgique de base		7	45	93	12	1	158
Ouvrages en métaux, machines et matériel		50	314	131	119	47	661
Autres industries manufacturières		11	68	13	11	3	106
Electricité, gaz et eau		-	6	4	3	1	14
Installation du distribution d'eau		-	-	-	1	-	1
TOTAL		561	2080	1569	563	308	5081

Le Liban - Nord qui occupait en 1964 la troisième place avec 10,1% du nombre d'industries au Liban⁽⁷⁾, passe au second rang en 1985, en représentant 30,9% du total (Voir le tableau No 1).

On remarque également qu'au Liban - Nord, sont implantés 38,3% des industries des "produits alimentaires et boissons", 41,8% de celles du "bois et meubles", 42,5% des entreprises des "produits minéraux non métalliques", et 58,9% de "l'industrie métallurgique de base".

Dans le total des industries du Liban - Nord, le secteur "produits alimentaires et boissons" occupe le premier rang, avec 30,7%. Il est suivi par le secteur du "bois et meubles" (24,5%), par celui des produits minéraux non métalliques" (17,1%)...

Le troisième rang dans le nombre d'établissements industriels au Liban, revient en 1985 au Liban - Sud avec 11% du total alors qu'il n'en représentait en 1964 que 3,1%, occupant la cinquième place (8). Dans le total des industries de ce mohafazat, le secteur "produits alimentaires et boissons" occupe le premier rang avec 24,3%. Il est suivi par le secteur "produits minéraux non métalliques" (23,8%), par celui des "ouvrages en métaux, machines et matériel" (21,1%) (Voir le tableau No 1).

(7) - ibid....

(8) - ibid....

Le Liban - Sud est talonné par Beyrouth qui représente en 1985, 11% du nombre total des industries au Liban. En 1964, la capitale du Liban occupait dans ce total, le premier rang (y comprise sa banlieue) avec 68% des industries libanaises, ou le second rang (non comprise sa banlieue) avec 39,2% ⁽⁹⁾.

En 1985, les industries de Beyrouth sont constituées dans une proportion de 31,7% par le secteur "textile, habillement et cuir", 28,3% par celui des "produits alimentaires et boissons", 15% par celui du "papier, imprimerie et édition"...

La Békaa occupe en 1985 le cinquième rang avec 6% du nombre total d'établissements industriels au Liban, alors que sa part dans ce total n'était que de 3,4% en 1964, occupant la quatrième place ⁽¹⁰⁾. Dans le total des industries implantées dans ce mohafazat, le secteur "produits alimentaires et boissons" représente 44,2%, celui des produits minéraux non métalliques (20,1%)...

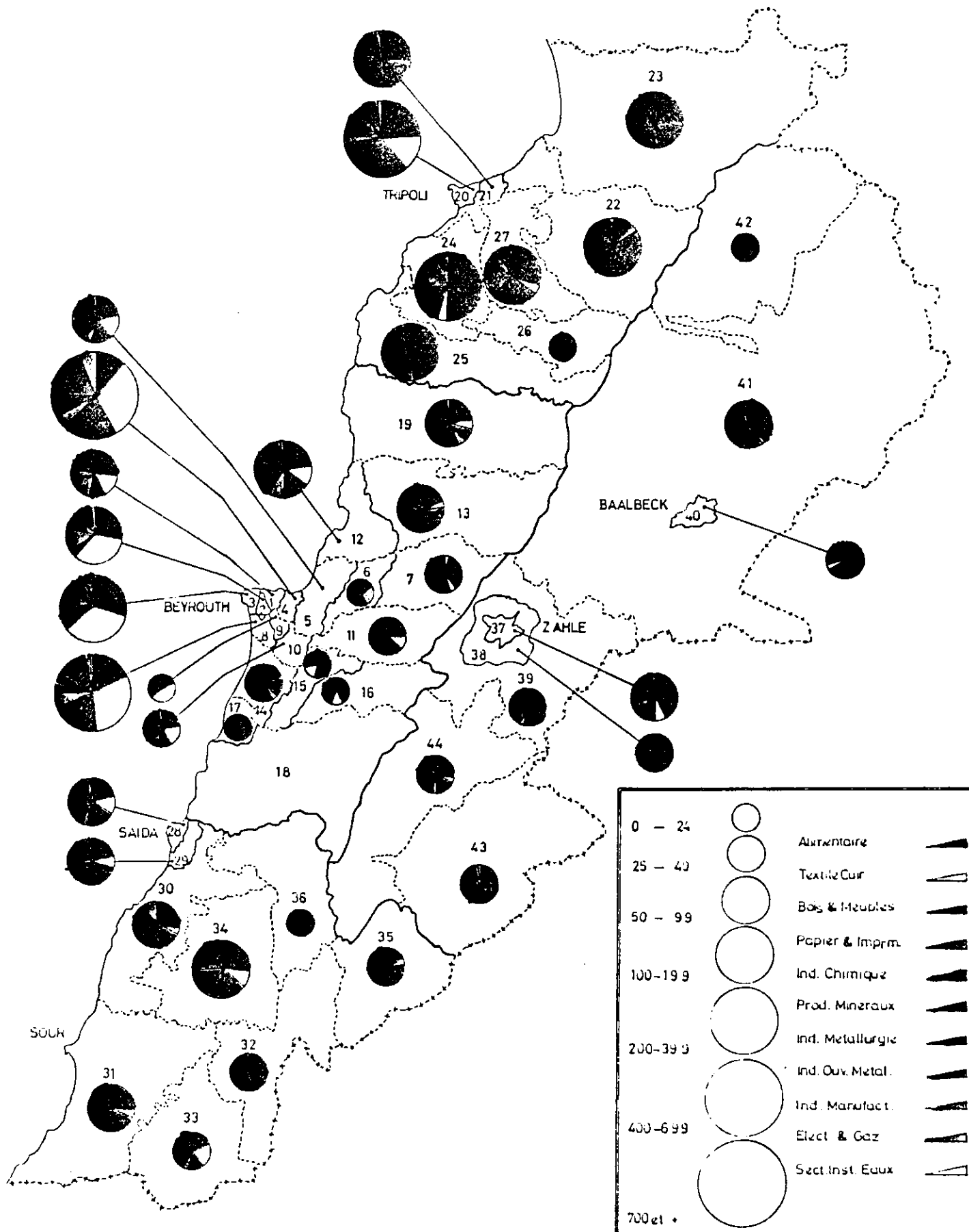
En conséquence, la répartition industrielle par mohafazats en 1985, comparée à celle de 1964, fait état d'une nette déconcentration régionale de l'industrie libanaise, profitant considérablement au Liban - Nord, relativement au Liban - Sud, et très peu à la Békaa et ce, au détriment de Beyrouth. Ces trois mohafazats - à savoir le Liban - Nord, le Liban - Sud et la Békaa, qui ne représentaient en 1964 que 16,6% du nombre d'établissements industriels au Liban, en constituent 48% en 1985.

(9) - ibid....

(10) - ibid....

LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS AU LIBAN PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET ZONES GÉOGRAPHIQUES

SOURCE : LE RECENSEMENT INDUSTRIEL AU LIBAN - MASS INSTITUTE 1966



Enfin, notons que dans le nombre total des industries au Liban, le secteur "produits alimentaires et boissons" occupe le premier rang avec 24,8%. Il est suivi dans ce domaine par le secteur du "bois et meubles" (18,1%), celui du "textile, habillement et cuir" (17,1%), par le secteur des "ouvrages en métaux, machines et matériel" (13%), celui des "produits minéraux non métalliques" (12,5%)... Cette répartition montre également une certaine déconcentration sectorielle de l'industrie libanaise.

II - REPARTITION PAR ZONES ET SECTEURS GEOGRAPHIQUES :

Le recensement industriel de 1985, tout en respectant le découpage administratif par cazas, subdivise ces derniers en "zones" qui seraient subdivisées à leur tour, pour davantage de précision, en plusieurs secteurs (voir la carte).

Cette subdivision régionale montre que les industries de la capitale sont dans une proportion de 49,4% à Beyrouth - Ouest, de 34,2% à Beyrouth - Centre, et de 16,4% à Beyrouth - Est (voir le tableau No 2, et à l'Annexe de ce chapitre, la composition par secteurs, de ces zones). Alors qu'à Beyrouth - Ouest et Beyrouth - Centre, les deux secteurs les plus importants en nombre d'établissements sont respectivement, ceux du "textile, habillement et cuir" et "produits alimentaires et boissons", il s'agit à Beyrouth - Est du "papier, imprimerie et édition", bien que 75% des entreprises de ce dernier se trouvent dans les deux autres zones de la capitale.

En ce qui concerne les industries du Mont - Liban, elles sont implantées dans une proportion de 48,6% au Metn, de 31,8% au caza de Baabda, de 12,1% à Kesrouan, de 3,2% à Aley et Chouf*, et de 4,3% à Jbeil. Notons que 77,7% des industries du Metn sont à la "banlieue immédiate nord de Beyrouth", c'est-à-dire la zone qui couvre Sin El Fil, Borj Hamoud, Jdeidé, El Baouchrieh, Ed Dekouané, Sad El Baouchrié et Mkalles, alors que 80,5% des entreprises industrielles du caza de Baabda se trouvent à la "banlieue immédiate sud de Beyrouth : c'est-à-dire la zone qui englobe Ghobeiry, Borj El Brajné, Haret Horeik et Chiyah. Autrement dit, 64,5% des industries du Mont - Liban sont implantés dans la banlieue immédiate Nord, Sud et Est de Beyrouth .

Au Metn et Baabda, les deux secteurs les plus importants en nombre d'établissements sont respectivement ceux du "textile, habillement et cuir" et "bois et meubles" ; alors qu'à Kesrouan il s'agit du secteur "produits minéraux non métalliques" et "bois et meubles" (voir le tableau No 2).

Au Liban - Nord, les industries sont installées dans une proportion de 51,8% à Tripoli, dont 37,6% à Tripoli - ville. En d'autres termes, 62,4% des établissements industriels du Liban - Nord se trouvent dans des régions rurales ou semi-rurales, telles que Koura, Zghorta, Batroun, Akkar et Dennyé (voir la carte). A Tripoli, le secteur le plus important en nombre d'entreprises industrielles, est celui du "bois et meubles" ; à Akkar c'est celui des "produits minéraux non métalliques" ; alors qu'il s'agit du secteur "produits alimentaires et boissons" à Koura, Batroun et Zghorta.

Tableau No 2 - Répartition des industries libanaises par mohafazats, cazas ou zones, et suivant leurs secteurs, en 1985.

Secteurs de l'industrie	BEYROUTH				MONT - LIBAN				LIBAN - NORD							LIBAN - SUD							BEKAA					TOTAL				
	Beyrouth Est	Beyrouth Centre	Beyrouth Ouest	Total Beyrouth	Mein	Babda	Kesrouan	Aley	Jbeil	Total Mont - Liban	Tripoli	Akkar	Koura	Baroun	Bcharre	Zghorta	Total Liban - Nord	Saida	Tyr	Marjoun	Bint Jbeil	Nabatie	Hasbaya	Jezzine	Total Liban - Sud	Zahle	Baalbeck		Hermel	Rachaya	Bkaa - Ouest	Total Bkaa
Produits alimentaires et boissons	24	52	83	159	124	123	56	23	20	346	182	44	108	88	3	57	482	52	15	14	8	36	7	5	137	61	54	2	6	13	136	1260
Textile, habillement et cuir	16	67	95	178	296	193	24	6	6	525	93	2	9	1	-	9	114	16	3	-	9	12	2	-	42	5	3	-	2	10	869	
Bois et meubles	10	8	13	31	200	124	48	11	9	392	267	27	27	19	1	44	385	30	8	6	5	19	7	6	80	11	13	-	2	7	33	921
Papier, imprimerie et édition	21	22	41	84	43	48	16	1	4	112	19	-	1	-	-	-	20	2	-	-	3	-	-	1	6	4	-	-	-	4	226	
Industrie chimique, dérivés du pétrole...	4	5	8	17	72	26	15	6	9	128	24	6	9	9	-	10	58	12	2	1	1	2	-	-	18	8	2	-	1	11	232	
Produits minéraux non métalliques	4	8	12	24	42	24	49	9	20	144	93	58	33	43	-	42	269	44	13	19	9	31	13	5	134	16	22	1	10	13	62	633
Industrie métallurgique de base	1	2	4	7	24	14	3	2	2	45	52	11	7	12	-	11	93	5	-	-	1	4	2	-	12	-	-	-	1	1	158	
Ouvrages en métaux, machines et matériel	10	23	17	50	152	102	36	8	16	314	69	18	18	10	-	16	131	44	16	6	6	30	10	7	119	11	13	3	10	10	47	661
Autres industries manufacturières	2	5	4	11	56	7	4	-	1	68	10	1	-	-	-	2	13	10	1	-	-	-	-	-	11	2	-	1	-	3	106	
Electricité, gaz et eau	-	-	-	-	2	1	1	-	2	6	3	-	-	-	-	1	4	2	-	1	-	-	-	-	3	1	-	-	-	1	14	
Installation de distribution d'eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	
TOTAL	92	192	277	561	1011	662	252	66	89	2080	812	167	212	182	4	192	1569	218	58	47	42	133	41	24	563	116	110	6	29	47	308	508

Pour ce qui est des industries du Liban - Sud, elles sont implantées dans une proportion de 23,6% à Nabatié, et de 38,7% à Saïda dont 9% seulement à Saïda - ville. Autrement dit, 76,6% des établissements industriels de Saïda sont installés dans sa banlieue et ses régions rurales.

A Saïda comme à Nabatié, le secteur le plus important en nombre d'entreprises industrielles, est celui des "produits alimentaires et boissons". Il est suivi par celui des "produits minéraux non métalliques" et des "ouvrages en métaux, machines et matériel".

Quant aux industries de la Békaa, elles se répartissent dans une proportion de 37,7% à Zahlé, de 35,7% à Baalbeck, et de 15,3% à la Békaa - Ouest. Notons que 53,4% des industries de Zahlé et 67,3% de celles de Baalbeck sont implantés dans leurs banlieues respectives et leurs zones rurales. En d'autres termes, 68,8% des industries de la Békaa, sont installés dans des zones rurales et semi-rurales.

Enfin, le secteur le plus important en nombre d'établissements à Zahlé comme à Baalbeck, est celui des "produits alimentaires et boissons". Il est suivi dans ce domaine par celui des "produits minéraux non métalliques" (voir le tableau No 2).

En conséquence, il est à signaler que l'industrie libanaise gagne assez rapidement les zones rurales et semi-rurales, en dépit de l'infrastructure routière, bancaire, de communication..., encore rudimentaire dans la plupart de ces régions.

III - VENTES LOCALES, EXPORTATIONS ET VENTES TOTALES DES INDUSTRIES,
PAR MOHAFAZAT ET CAZA D'IMPLANTATION :

On envisage dans cette section la part des industries de chaque mohafazat et caza dans les ventes destinées au marché libanais et étranger, ainsi que les ventes moyennes par entreprise dans chacune des régions (voir le tableau No 3).

Il ressort de ce tableau que les ventes de l'industrie libanaise sur le marché local sont fournies dans une proportion de 49,7% par les entreprises du Mont-Liban, de 19% par celles du Liban-Nord, par le Liban-Sud (17,8%), Beyrouth (7%) et la Békaa (6,5%).

Quant il s'agit de la contribution des cazas à ces ventes locales, le Metn se place en tête avec 17,8% du total. Il est suivi par Baabda dont les industries participent à 15,5% de ces ventes locales, Saïda (14%), Kesrouan (8,5%), Tripoli (8,5%), Jbeil (6,4%)...

Dans les ventes locales moyennes par entreprise, les industries de Jbeil occupent le premier rang avec 11,72 millions de L.L. Elles sont suivies par celles de Saïda (10,54 millions), celles de Zahlé (6,45 millions), celles de Kesrouan (5,49 millions) par entreprise industrielle...

Aux exportations industrielles libanaises, les industries du Mont-Liban y contribuent dans une proportion de 63,4%, celles de Beyrouth (15,6%), celles de la Békaa (8,8%), le Liban-Nord (7,2%), et le Sud (5%). Notons que les exportations industrielles de la Békaa sont fournies presque entièrement par les industries de Zahlé (Voir le tableau No 3).

Tableau No 3 - La moyenne par entreprise des ventes locales des exportations et des ventes totales* des industries libanaises par mohafazat, cazas ou zones d'implantation, ainsi que la part de chaque mohafazat ou cazas dans ces ventes en 1985.

Mohafazats et cazas	BEYROUTH				MONT - LIBAN							LIBAN - NORD							LIBAN - SUD							BÉKAA				MOYENNE ET TOTAL		
	Beyrouth Est	Beyrouth Centre	Beyrouth Ouest	Total Beyrouth	Metn	Baabda	Kesrouan	Aley	Jbeil	Total Mont - Liban	Tripoli	Akkar	Koura	Batroun	Bécharré	Zghorta	Total Liban - Nord	Saida	Tyr	Marjoun	Bint Jbeil	Nabatié	Hasbaya	Jezzine	Total Liban - Sud	Zahlé	Baalbeck	Hermel	Rachaya		Békaa - Ouest	Total Békaa
Moyenne et part des ventes	2,57	2,22	1,73	2,03	2,87	3,84	5,49	3,97	1,72	3,91	1,71	2,38	1,98	1,65	1,27	3,11	1,98	0,54	1,89	0,99	2,90	2,04	0,26	2,63	5,18	6,45	1,46	1,31	0,79	2,18	3,38	3,22
Ventes locales, moyennes par entreprise (en millions de L.L.)	1,4	2,6	2,9	7,0	17,8	15,5	8,5	1,6	6,4	49,7	8,5	2,4	2,6	1,9	0,03	3,7	19,0	14,0	0,7	0,3	0,74	1,7	0,06	0,4	17,8	4,6	1,0	0,05	0,14	0,6	6,5	100
Part de chaque mohafazat et caza dans le total des ventes locales en %	0,24	0,40	1,16	0,75	0,49	0,63	2,01	0,79	2,65	0,82	0,11	0,08	0,02	0,41	-	0,04	0,12	0,49	0,03	-	0,50	-	0,02	0,08	0,24	1,99	0,07	-	0,01	0,77	0,53	100
Exportations moyennes par entreprise (en millions de L.L.)	0,8	2,9	11,9	15,6	18,6	15,5	18,7	1,9	8,7	63,4	3,4	0,5	0,12	2,8	-	0,31	7,2	4,0	0,07	-	0,8	-	0,04	0,07	5,0	8,5	0,3	-	-	8,8	100	
Part de chaque mohafazat dans le total des exportations (en %)	2,84	2,64	2,90	2,80	3,38	4,54	7,50	4,64	1,30	9,46	1,82	2,47	2,00	2,06	1,27	3,16	2,10	1,08	1,92	0,89	3,4	2,5	0,29	2,72	5,43	8,43	1,59	1,31	0,79	2,19	4,8	3,74
Ventes totales moyennes par entreprise (en millions de L.L.)	1,4	2,7	4,2	8,3	17,9	15,8	9,9	1,6	6,1	51,4	7,8	2,2	2,2	2,0	0,02	3,2	17,4	12,7	0,6	0,22	0,74	1,4	0,06	0,3	16,0	5,2	0,9	0,04	0,12	0,5	6,8	100
Part de chaque mohafazat et caza dans le total général des ventes (en %)																																

* N.B. : Il s'agit des ventes totales des produits industriels, donc à ne pas confondre avec le chiffre d'affaires des industries en question.

De même, ces exportations industrielles libanaises sont effectuées dans une proportion de 18,7% par les industries de Kesrouan, de 18,6% par celles du Metn, Baabda (15,5%), Beyrouth - Ouest (11,9%), Jbeil (8,7%), Zahlé (8,5%)...

Quand il est question des exportations moyennes par entreprise, les industries de Jbeil occupent le premier rang avec 2,65 millions de L.L. Elles sont suivies par les industries de Kesrouan (2,01 millions), celles de Zahlé (1,99 million), celles de Beyrouth - Ouest (1,16 million de L.L.) par entreprise industrielle...

Aux ventes totales (ventes locales + exportations) de l'industrie libanaise, les entreprises du Mont - Liban contribuent dans une proportion de 51,4%, celles du Liban - Nord (17,4%), le Liban - Sud (16%), Beyrouth (8,3%) et la Békaa (6,8%).

En outre, dans ces ventes totales de l'industrie libanaise, les industries du Metn participent dans une proportion de 17,9%, celles de Baabda (15,8%), Saïda (12,7%), Kesrouan (9,9%), Tripoli (7,8%), Jbeil (6,1%)...

Mais quand il s'agit des ventes totales moyennes par entreprise, les industries de Jbeil occupent le premier rang avec 13,09 millions de LL. Elles sont suivies par les industries de Saïda (11,06 millions), celles de Kesrouan (7,5 millions de L.L.) par entreprise industrielle...

Tableau No 4 - Répartition des industries libanaises par mohafazats et cazas, et par catégories de ventes totales
(ventes locales + exportations) en 1985.

Mohafazat et cazas Catégories de ventes totales (en 1000 LL)	BEYROUTH				MONT - LIBAN							LIBAN - NORD							LIBAN - SUD							BEKAA				TOTAL ENTREPRISES		
	Beyrouth Est	Beyrouth Centre	Beyrouth Ouest	Total Beyrouth	Metn	Baabda	Kesrouan	Aley	Jbeil	Total Mont - Liban	Tripoli	Akkar	Koura	Batroun	Bécharré	Zghorta	Total Liban - Nord	Saida	Tyr	Marjoun	Bint Jbeil	Nabatie	Hasbaya	Jezzine	Total Liban - Sud	Zahlé	Baalbeck	Hermel	Rachaya		Békaa - Ouest	Total Békaa
- 100	1	5	4	10	43	14	5	6	-	68	24	21	27	17	-	1	90	5	1	-	-	1	13	8	28	-	1	-	-	-	1	197
100 - 200	6	5	19	30	92	11	14	2	3	122	54	20	34	34	-	5	147	6	4	2	4	4	7	5	32	5	6	-	4	5	20	351
200 - 400	12	19	26	57	152	42	43	12	11	260	128	27	28	44	1	21	249	19	6	16	7	24	10	1	83	9	17	1	8	9	44	693
400 - 800	23	28	62	113	167	145	60	13	16	401	191	36	37	29	-	41	334	43	14	17	7	23	8	4	116	16	25	-	9	7	57	1021
800 - 1000	2	13	11	26	68	75	8	1	7	159	83	9	16	7	-	15	130	15	3	3	3	16	-	-	40	6	9	-	2	6	23	378
1000 - 2000	22	49	58	129	162	159	47	11	19	399	169	26	32	23	3	44	297	46	12	4	8	24	3	4	101	22	29	4	3	7	65	990
2000 - 4000	9	36	49	94	143	93	24	8	13	281	89	19	19	13	-	35	175	30	13	4	5	19	-	1	80	18	15	1	2	9	45	675
4000 - 8000	9	26	30	65	96	67	16	3	4	166	44	4	14	9	-	12	83	21	3	-	5	18	-	-	47	18	5	-	1	1	25	406
8000 - 16000	5	8	13	26	48	31	14	4	6	103	20	3	2	2	-	8	35	14	1	1	2	3	-	-	21	9	3	-	-	2	14	199
16000 - 32000	3	2	3	8	27	15	5	4	2	53	7	-	1	2	-	7	17	5	1	-	1	1	-	-	8	5	-	-	-	5	91	
32000 - 64000	-	1	1	2	7	6	11	1	4	29	1	-	1	-	-	3	5	2	-	-	-	-	-	1	3	6	-	-	1	7	45	
64000 - 128000	-	-	-	-	5	2	3	1	2	13	2	1	1	2	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19
128000 et +	-	-	1	1	1	2	-	-	2	7	-	1	-	-	-	-	1	4	-	-	-	-	-	-	4	2	-	-	-	2	15	
TOTAL ENTREPRISES	92	192	277	561	1011	662	252	66	89	2080	812	167	212	182	4	192	1569	218	58	47	42	133	41	24	563	116	110	6	29	47	308	5081

Découpage géographique en régions

zones et secteurs

I - Beyrouth Ville :

Zone I - Beyrouth-Est

- 1 - El Jesr - El Khodr - Mar Mickael - Le Port - El Majidieh.
- 2 - Kobayat - Corniche du fleuve - El Ghabi - El Ghiitawi.
- 3 - Hôpital Orthodoxe - Sagesse - St. Nicolas - Rmeil - Gemayzé.
- 4 - Mar Mitr - Funn El Hayek - Mar Maroun - Jésuites - Nasserah.
- 5 - Sioufi - Achrafieh - Hôtel Dieu - Palais de justice.

Zone II - Beyrouth-Centre :

- 1 - Etoile - Bachoura - Basta Tahta.
- 2 - Ras El Nabeh - Aamilieh - Parc.
- 3 - Basta Fawka - Borj Abi Haïdar - Mazraa.
- 4 - Malaab - Horj - Tarik Jedidé.

Zone III - Beyrouth-Ouest :

- 1 - Mina El Hosn - Bab Edriss - Seray - Patriarquat.
- 2 - Ain Mreiseh - Université - Ras Beyrouth - Joumblat - Hamra.
- 3 - Mousaitbeh - Wata.
- 4 - Zarif - Sanaayey - Talet El Drouze - Kantary.
- 5 - Snaoubarah - Koraitem - Manara - Aïn El Tineh - Raouché.
- 6 - Dar El Fatwa - Talet El Khayat - Mar Elias - Unesco.

II - Mont Liban :

Zone 4 - Banlieue immédiate Nord de Beyrouth Caza Metn.

- 1 - Sin El Fil 1.
- 2 - Sin El Fil 2.
- 3 - Borj Hamoud 1.
- 4 - Borj Hamoud 2.
- 5 - Borj Hamoud 3.
- 6 - Jdeidé.
- 7 - El Baouchrieh 1.
- 8 - El Baouchrieh 2.
- 9 - Ed Dekouané.
- 10 - Sadd El Baouchriyé.
- 11 - Mkalles.

Zone 5 - Banlieue proche Nord de Beyrouth Caza Metn :

- 1 - Jall El Dib - Baannaya.
- 2 - Amarat Chalhoub - El Zalka.
- 3 - Biakout - Bsalim - Nabay - Roumieh - El Fanar - Aïn Saadé -
El Mansourieh - El Mountazah - Monteverdi - Daychouniyé.
- 4 - Dbaiyé.
- 5 - Antelias - Naccache - Harat Gahaouarni.
- 6 - Mtaileb - Rabieh - Raboué - Mazraat Yachouaa - Beit Ech Chaar.
Zakrit - Dik El Mehdi.

Zone 6 - Banlieue lointaine de Beyrouth Caza Metn :

- 1 - Beit Meri - Broumana - Baabdat - Bekfaya - Jouret El Ballout -
Sakiet El Misk - Bhersaf - Mhaidzé - Dahr Essouane - Beit Chabab -
Kornet El Hamra - Hamlaya - Daraya.

Zone 7 - Autre Caza Metn.

Zone 8 - Banlieue immédiate Sud de Beyrouth - Caza Baabda :

- 1 - Ghobeiry 1.
- 2 - Ghobeiry 2.
- 3 - Borj El Brajné 1.
- 4 - Borj El Brajné 2.
- 5 - Borj El Brajné 3.
- 6 - Haret Horeik 1.
- 7 - Haret Horeik 2.
- 8 - Chiyah.

Zone 9 - Banlieue Immédiate-Est de Beyrouth - Caza Baabda :

- 1 - Furn El Chebbak - Aïn El Roummané - Chiyah.

Zone 10 - Banlieue proche Est de Beyrouth - Caza Baabda :

- 1 - Baabda.
- 2 - Hazmieh
- 3 - Hadeth.
- 4 - Kfarchima - Jamhour - Araya - Harth El Sitt - Wadi Chahrour - Louaïzé.

Zone 11 - Autre Caza Baabda.

Zone 12 - Banlieue lointaine Nord de Beyrouth - Caza Kesrouan :

- 1 - Nahr El Kalb - Moukhada - Mar Abda - Adonis - Zouk Mosbeh - Mazraat El Ras - Jeita - Ain El Rihani - Aintoura - Zouk Mikhael.
- 2 - Sheilé - Ballouné - Ajaltoun - Reyfoun - Kleiat - Achkout - Bsoumman - Ghosta - Batha - Harissa - Daroune.
- 3 - Sarba - Haret Sakhr - Sahel Alma - Bkerké.
- 4 - El Chir - Ghadir (jounieh).
- 5 - Maameltein - Ghazir - Chnaniir - Kfar Yassine - Adma - Tabarja - Safra - Fat'aa - Bouar - Akaibé - Nahr Ibrahim - Bakaeddine - Zayer.

Zone 13 - Autre Caza Kesrouan

Zone 14 - Banlieue proche Sud Est de Beyrouth - Caza Aley.

- 1 - Esh Shwayfate.
- 2 - Dier Khoubel.
- 3 - Khalde.
- 4 - Doha - Aramoun - Baaourta - Daqqoune - Ain Drafil.
- 5 - Blaibel - Houmal - Bdadoun - Kahale - Bsous.
- 6 - Bsaaba - Maaroufieh - Haret Bou Harb - Bechamoun - Srah Moul - Ram.

Zone 15 - Banlieue jointaine Sud Est de Beyrouth - Caza Aley :

- 1 - Aley - Ain Remmaneh - Qmatiyé - Ain Esseidé - Souk El Gharb - Aitat - Baissour - Qabr Chmoun - Chemlane - Aynab - Aabay - Bmakine - Kayfoun - Fsakine - Kfarmata - Bhamdoun.

Zone 16 - Autre Caza Aley.

Zone 17 - Banlieue jointaine Sud de Beyrouth - Caza Chouf :

- 1 - Naamé - Haret El Naamé - Damour - Mechref.

Zone 18 - Autre Caza Chouf.

Zone 19 - Caza Jbeil.

III - Liban Nord :

- Zone 20 - Tripoli Ville
- Zone 21 - Banlieue de Tripoli
- Zone 22 - Autre Caza Tripoli
- Zone 23 - Caza Akkar
- Zone 24 - Caza Koura
- Zone 25 - Caza Batroun
- Zone 26 - Caza Becharré.
- Zone 27 - Caza Zghorta.

IV - Liban Sud :

- Zone 28 - Saïda Ville
- Zone 29 - Saïda Banlieue
- Zone 30 - Autre Caza Saïda.
- Zone 31 - Caza Tyr
- Zone 32 - Caza Marjyoun
- Zone 33 - Caza Bint Jbeil
- Zone 34 - Caza Nabatieh
- Zone 35 - Caza Hasbaya
- Zone 36 - Caza Jezzine.

V - Békaa :

- Zone 37 - Zahlé Ville
- Zone 38 - Zahlé Banlieue
- Zone 39 - Autre Caza Zahlé
- Zone 40 - Baalbeck Ville
- Zone 41 - Autre Caza Baalbeck
- Zone 42 - Caza Hermel
- Zone 43 - Caza Rachaya
- Zone 44 - Caza Békaa Ouest.

Données globales

CHAPITRE II
STATUT JURIDIQUE

Durant les années "50" et "60", on assistait dans l'industrie libanaise, à une forte prédominance des entreprises individuelles ou des sociétés des personnes, à caractère purement familial. En 1955, environ 60,3% des industries libanaises étaient des entreprises individuelles⁽¹⁾. En 1964, ces dernières représentaient 54,5% des entreprises industrielles libanaises, les sociétés en nom collectif 37%, les sociétés anonymes 3%, et les sociétés en commandite 4,6%...⁽²⁾.

Afin de modifier cette structure en faveur des sociétés anonymes, une loi a été promulguée en 1972, simplifiant les formalités relatives à la création de ce genre de sociétés.

Maintenant, est-ce que cette loi a réussi entre 1972 et 1985, à entraîner des modifications significatives dans cette structure juridique ? A-t-elle amorcé une tendance vers la fondation des sociétés anonymes dans le domaine industriel ?

La réponse à cette question doit être fournie par le Recensement Industriel de 1985.

(1) Industrial Census 1955.

(2) Le Recensement Industriel de 1964.

I - SECTEURS INDUSTRIELS ET STATUT JURIDIQUE :

En 1985, les entreprises individuelles ont conservé, voire consolidé leur prédominance au sein de l'industrie libanaise, en représentant 56,1% de l'effectif total (voir le tableau No 1).

On remarque également sur ce tableau que les sociétés en nom collectif ne représentent en 1985 que 12% de l'effectif total, les sociétés en commandite simple et par actions 2,7%, les sociétés à responsabilité limitée (SARL) 4,2%, et les sociétés anonymes 2,3% seulement. En un mot, ces genres d'entreprises sont très en retrait par rapport à leurs proportions en 1964, citées précédemment.

Quant aux "autres entreprises" qui constituent 22,6% des industries recensées, elles sont en majorité écrasante non immatriculées au Registre du Commerce, c'est-à-dire non dotées officiellement d'un statut juridique.

En effet, derrière cette proportion assez élevée des entreprises non immatriculées résident plusieurs raisons qui s'entrecoupent dont : l'état d'anarchie prévalant dans le pays depuis 1975, le retard administratif relatif aux autorisations de fondation, l'évasion fiscale, l'évasion parafiscale (la non adhésion à la Sécurité Sociale), le peu d'intérêt tiré en contrepartie, de l'immatriculation, surtout en période d'insuffisance des crédits subventionnés et autres avantages à l'industrie... .

Tableau No 1 - Répartition des industries libanaises suivant le statut juridique et le secteur industriel en 1985.

Secteur industriel	Statut juridique		Société en commandite simple	Société en commandite par actions	Société à responsabilité limitée (SARL)	Société anonyme	Autres entreprises	TOTAL ENTREPRISES
	Entreprise individuelle	Société en nom collectif						
Produits alimentaires et boissons	808	129	28	3	44	23	225	1260
Textile, habillement et cuir	522	124	36	2	26	15	144	869
Bois et meubles	539	87	12	-	20	5	258	921
Papier, imprimerie et édition	123	46	11	4	26	11	5	226
Industrie chimique, pétrole, caoutchouc et plastique.	103	38	10	3	38	22	18	232
Produits minéraux non métalliques	282	65	10	4	10	13	249	633
Industrie métallurgique de base	76	13	2	-	5	5	57	158
Ouvrages en métaux, machines et matériel	341	89	11	2	37	22	159	661
Autres industries manufacturières	51	15	1	-	6	1	32	106
Electricité, gaz et eau	6	4	-	-	2	1	1	14
Installation de distribution d'eau	1	-	-	-	-	-	-	1
TOTAL ENTREPRISES	2852	610	121	18	214	118	1148	5081

En ce qui concerne les sociétés anonymes et les SARL qui se ressemblent beaucoup sur le plan juridique, elles représentent 21% des industries immatriculées, et s'avèrent très préférées aux sociétés anonymes ; car leur organisation est plus adaptée aux entreprises familiales de petites et moyennes dimensions qui sont très en vogue au Liban, et présentent peu de risque à leurs fondateurs, abstraction faite de la facilité avec laquelle elles sont constituées.

Quant aux sociétés anonymes, leur effectif est passé de 61 en 1964, à 228 en 1974⁽³⁾, pour tomber à 118 en 1985. Deux raisons essentielles résident derrière cette chute ou insuffisance des sociétés anonymes : d'une part, l'état de guerre n'encourage pas les grands investissements, et d'autre part, la Bourse de Beyrouth est en paralysie quasi-totale depuis plusieurs années. D'ailleurs, sur les 118 sociétés anonymes, 36 seulement sont inscrites à la Bourse en 1985.

Maintenant, si l'on répartit ces entreprises industrielles entre sociétés de personnes et sociétés des capitaux, les premières représentent 91,1% des industries immatriculées, et les secondes 3,5%, alors que les SARL qui sont de nature hybride, tenant des sociétés de personnes et des sociétés des capitaux (par actions), en constituent 5,4%.

Il en est de même au niveau de chaque secteur industriel ; car les changements qui se sont produits entre 1964 et 1985 dans la répartition des entreprises par statut juridique, ont été le plus souvent en faveur des sociétés de personnes ou des entreprises individuelles.

(3) - Voir l'Annuaire des Sociétés Anonymes au Liban.

Ainsi, dans le secteur "produits alimentaires et boissons", les entreprises individuelles passent de 63,1% en 1964⁽⁴⁾ à 78% en 1984 dans le total des industries immatriculées, les sociétés en nom collectif de 30,5% à 12,5, les sociétés en commandite (simple et par actions) de 4,7% à 3%, et les sociétés anonymes de 1,3% à 2,2. Notons que sur les 23 sociétés anonymes de ce secteur, on recense 8 industries de "boissons", et 4 "confiseries" en 1985.

Dans le secteur "textile, habillement et cuir", les entreprises individuelles augmentent de 55,9% en 1964 à 72% en 1985 dans l'effectif des industries immatriculées, et les sociétés en commandite (simple et par actions) de 2,7% à 5,2%, alors que les sociétés en nom collectif tombent de 39% à 17,1%, et les sociétés anonymes de 2,4 à 2%. Sur les 15 sociétés anonymes de ce secteur, 8 appartiennent à la branche "textile" en 1985.

Il en est de même du secteur "bois et meubles" où les entreprises individuelles passent de 57% en 1964 à 78,7% en 1985 dans les industries immatriculées de ce secteur, les sociétés en nom collectif de 38,1 à 13,1%, les sociétés en commandite de 1,6 à 1,8%, et les sociétés anonymes de 2,2 à 0,8%.

C'est le cas également des industries du "papier, imprimerie et édition" où les entreprises individuelles augmentent dans l'effectif immatriculé de ce secteur, de 42,5% en 1964 à 55,7% en 1985, alors que les sociétés en nom collectif diminuent de 40,3% à 20,8%, les sociétés anonymes de 5,4% à 5%, et les sociétés en commandite de 8,6 à 6,8%.

(4) - Le Recensement Industriel de 1964.

Dans "l'industrie chimique, de dérivés du pétrole et d'ouvrages en caoutchouc et matière plastique", les entreprises individuelles passent dans l'effectif des industries immatriculées de 36% en 1964 à 48% en 1985, les sociétés en nom collectif de 30,7% à 17,8, les sociétés anonymes de 12 à 10,3%, et les sociétés en commandite (simple et par actions) de 17,3 à 6%.

Au secteur des "produits minéraux non métalliques", les entreprises individuelles augmentent dans l'effectif des industries immatriculées de 54% à 73,4%, les sociétés anonymes de 1,7 à 3,4%, les sociétés en commandite de 2,6 à 3,6%, alors que les sociétés en nom collectif tombent de 41% à 16,9%.

En ce qui concerne "l'industrie métallurgique de base", elle ne comptait en 1964 que 3 industries, toutes des sociétés en commandite. En 1985, l'effectif de ce secteur s'élève à 158 dont 48,1% des entreprises individuelles, 8,2% des sociétés en nom collectif, 3,2% des SARL, 3,2% des sociétés anonymes, et 36% des entreprises non immatriculées au Registre du Commerce.

Dans le secteur de "fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel de transport", les entreprises individuelles augmentent dans les industries immatriculées, de 47,7% en 1964 à 67,9% en 1985, les sociétés anonymes de 3,2% à 4,4%, alors que les sociétés en nom collectif diminuent de 41,9% à 17,7%, et les sociétés en commandite (simple et par actions) de 6,5 à 2,6%.

Enfin dans les "autres industries manufacturières", sur les 47 entreprises de ce secteur en 1964, 21 étaient individuelles, 18 des sociétés en nom collectif, 5 des sociétés anonymes et 3 des sociétés en commandite. En 1985, sur 74 industries de ce secteur immatriculées, 51 étaient des entreprises individuelles, 15 des sociétés en nom collectif et 6 des SARL.

II - STATUT JURIDIQUE DES ENTREPRISES ET CATEGORIE DE VENTES :

Les entreprises industrielles dont les ventes en 1985 sont supérieures à 1 million de L.L., représentent 48% des industries au Liban (voir le tableau No 2).

On dégage également de ce tableau que 46% des entreprises individuelles ont un volume de ventes supérieur à 1 million de L.L., et qui varie pour 42% de ces industries, entre 1 et 8 millions. De même, les ventes de 142 entreprises individuelles varient entre 8 et plus de 128 millions de LL.

Il s'ensuit que les entreprises individuelles ne sont pas pour la plupart de petites dimensions, comme on a l'habitude de le croire, mais qu'une bonne partie est de moyenne, voire de grande dimension*. D'ailleurs sur les 15 industries ayant des ventes supérieures à 128 millions de L.L., 6 sont des entreprises individuelles.

En ce qui concerne les sociétés en nom collectif, 63% ont des ventes en 1985, supérieures à 1 million de L.L. Cette proportion est de 76% dans les sociétés en commandite simple, de 80% dans les SARL, de 82% dans les sociétés en commandite par actions, et de 92,4% dans les sociétés anonymes.

* Selon les normes libanaises.

Tableau No 2 - Répartition des industries libanaises suivant le statut juridique et la catégorie de ventes*
de produits industriels en 1985.

Statut juridique	Catégories de ventes (en 1000 L.L.)										Total entreprise			
	100 -	100 - 200	200 - 400	400 - 800	800 - 1000	1000 - 2000	2000 - 4000	4000 - 8000	8000 - 16000	16000 - 32000		32000 - 64000	64000 - 128000	128000 et +
Entreprises individuelles	106	172	366	632	255	516	363	199	85	35	13	3	6	2852
Société en nom collectif	12	21	55	111	28	119	122	87	36	16	2	1	-	610
Société en commandite simple	1	3	5	15	6	22	24	24	10	7	-	3	1	121
Société en commandite par actions	1	1	1	-	-	2	2	3	2	1	4	1	-	18
SARL	4	1	12	16	11	41	37	38	28	14	8	2	2	214
Société anonyme	5	-	2	1	1	11	9	16	25	16	18	9	5	118
Autres entreprises	68	153	252	246	76	179	118	39	13	2	1	-	1	1148
TOTAL ENTREPRISES	197	351	693	1021	378	990	675	406	199	91	46	19	15	5081

* N.B: Il s'agit de ventes des produits industriels sur le marché local et étranger, donc à ne pas confondre avec le chiffre d'affaires des industries en question.

Il en résulte que ces entreprises industrielles appartiennent de plus en plus aux catégories de ventes élevées, au fur et à mesure que leur statut juridique se rapproche des sociétés des capitaux, ou s'écarte des sociétés de personnes, ce qui est d'ailleurs un phénomène tout à fait normal ; d'où la corrélation significative entre statut juridique et catégorie de ventes qu'on peut dégager du tableau No 2.

Quant aux "autres entreprises" dont la plupart ne sont pas immatriculées au Registre du Commerce, 69,3% ont des ventes en 1985, inférieures à 1 million de L.L., ce qui laisse croire que ces entreprises sont en majorité, de petites dimensions, si l'on se réfère seulement au critère de catégorie de ventes. Il n'en reste pas moins que 56 entreprises parmi elles, ont des ventes variant entre 4 et plus de 128 millions de L.L. en 1985.

CHAPITRE III

INVESTISSEMENTS APPROVISIONNEMENTS ET TECHNOLOGIE

1- Investissements et évolution de l'actif fixe

T1-Evolution de l'actif fixe durant la période 81-85

(en millions de LL.)

<u>Secteur</u>	<u>1981</u>	<u>1985</u>	<u>% d'augmentation</u>
Prod. Alim.	1 157,5	3 530,6	205
Text. Cuir	701,2	1 796,8	156
Bois et Meubles	479,4	1 429,-	198
Pap. et Imp.	559,2	1 741,3	211
Ind. Chim.	690,7	2 917,8	326
P.M.	920,3	2 017,8	119
Ind. Métal.	181	489,9	170
O.M.	698,5	1 952,4	179
Ind. Man.	83,-	216,2	160
Elect. Gaz	54,14	122,35	126
Eau	0,34	1,6	370
Total Industries	5 525,36	16 241,46	194

L'actif fixe du total industrie passe de 5 525,3 Millions de LL. en 81 à 16 241,4 Millions en 85, soit une augmentation de 194 %. Ce sont surtout les industries chimiques et les produits alimentaires qui ont réalisé une forte augmentation de leur actif fixe, soit respectivement 326 % et 205 %.

2- Valeurs d'exploitation

T2- Valeur d'exploitation de l'industrie totale
(en millions de LL.)

<u>Secteur</u>	<u>1981</u>	<u>1985</u>
Prod. Alim.	138,81	289,92
Text. Cuir	144,2	279,6
Bois et meubles	45,4	103,2
Pap. et Imp.	98,8	226,6
Ind. Chim.	58,8	243,-
P.M.	95,1	153,-
Ind. Métal.	24,4	67,7
O.M.	161,4	333,4
Ind. Man.	10,6	37,9
Elec. Gaz	1,57	3,42
Eau	-	-
Total Industries	779,08	1 737,74

Les valeurs d'exploitation du total industrie passent de 779 millions de LL. en 81 à 1 737,7 millions en 85, soit une augmentation de 123 %.

3- Machines et équipements

T3- Equipements et machines du total industrie entre 81 et 85
(en millions de LL.)

<u>Secteur</u>	<u>1981</u>	<u>1985</u>
Prod. Alim.	395,09	1 277,61
Text. Cuir	364,45	872,79
Bois et Meubles	154,35	547,41
Pap. Impr.	335,59	1 073,11
ind. Chim.	413,51	2 049,41
P.M.	356,4	766,77
Ind. Métal.	93,21	210,03
O.M.	328,25	950,75
Ind. Man.	32,66	104,39
Elec. et Gaz	23,88	68,01
Eau	0,2	1,-
Total Industrie	2 497,58	7 921,28

La valeur des équipements et machines du total industrie passe de 2 497,5 millions de LL. en 81 à 7 921,2 millions en 85, enregistrant un accroissement de 217 %.

5 - Ancienneté des machines (toutes catégories) servant à la production et aux services industriels :

Sur un total de 65 924 machines de toutes les catégories que compte l'industrie totale, 49 268 machines datent de l'année 1970 et 23 640 machines de l'année 1980, dont 22 838 et 22 274 sont extrêmement neuves.

Données Globales

CHAPITRE IV
MAIN - D'OEUVRE

4- Type et nature des moyens de production

T4- Type et nature des moyens de production

<u>Secteur</u>	<u>Manuelles</u>			<u>Electro-mécaniques</u>			<u>Puissance manuelles C.V.</u>	<u>Puissance electro-mécaniques C.V.</u>
	<u>Elec.</u>	<u>Carb.</u>	<u>Autre</u>	<u>Elec.</u>	<u>Carb.</u>	<u>Autre</u>		
Prod. Alim.	6 787	764	38	1 620	41	9	40 542	10 264
Text. cuir	10 410	159	4	2 713	19	0	13 701	6 822
Bois et Meubles	5 808	226	18	1 152	78	0	25 162	7 426
Pap. Impr.	1 270	25	1	607	42	4	10 328	6 596
Ind. Chim.	1 410	85	24	1 258	24	1	15 959	15 940
P.M.	2 759	351	14	553	17	0	57 997	18 524
Ind. Met.	1 294	71	18	161	10	0	8 451	2 423
O.M.	5 027	212	46	1 519	48	12	21 638	22 575
Ind. Man.	794	8	1	301	23	0	1 515	1 323
Elec. Gaz	102	5	0	89	0	0	547	1 347
Eau	5	0	0	0	0	0	60	0
Total Industrie	35 666	1 906	164	9 973	302	26	195 900	93 240

L'industrie totale contient 37 736 machines manuelles ayant une puissance totale de 195 900 C.V. et 10 301 machines electro-mécaniques ayant une puissance totale de 93 240 C.V.

A - Statut professionnel et salaire :

I - Produits alimentaires, boissons

1 - Les cadres supérieurs :

Tout en **reconnaissant** que le terme "cadre supérieur" englobe aussi bien les chefs d'entreprises que les dirigeants, le secteur alimentaire regroupe près de 25% de cette catégorie de main-d'oeuvre par rapport à l'ensemble de l'industrie libanaise. Cette catégorie représente en outre 9,9% du total des actifs dans le secteur. Il faut cependant noter que le salaire moyen serait légèrement inférieur à la moyenne des secteurs, soit 20 000LL contre 26 000LL total industrielles. Signalons qu'un bon nombre de chefs d'entreprise ne touchent aucun salaire de façon officielle.

2 - Les cadres moyens :

Le nombre de cadres moyens dans cette industrie est relativement réduit par rapport au nombre total des actifs, soit 2,1%. Mais la constatation vaut pour tous les autres secteurs. En effet, il n'y aurait que 1441 cadres moyens pour 62464 emplois industriels recensés, soit 2,3% en valeur relative. Cependant, ces cadres sont nettement moins payés que la moyenne des secteurs (33 700LL contre 53 300LL). Notons qu'il existe 310 cadres moyens pour 1260 établissements dans ce secteur, ce qui semble montrer un encadrement très bas.

3 - Administratifs :

La proportion d'administratifs dans l'ensemble des actifs du secteur alimentaire équivaut au double de celle des cadres moyens, soit 4,3%. Mais le salaire moyen est relativement conforme à la moyenne (32 600 contre 35 300LL). Signalons, cependant, que sur les 1260 entreprises alimentaires, il n'y aurait que 646 en personnel administratif: 1 personne pour deux entreprises en moyenne, ce qui révèle un encadrement médiocre.

4 - Marketing :

La fonction marketing est plus développée que l'encadrement moyen et administratif. Il y aurait 785 éléments s'occupant de cette tâche. Les agents de vente dans ce secteur semblent occuper une place deux fois plus importante que leur place par rapport aux emplois industriels dans leur ensemble. En effet, leur importance relative par rapport au total des emplois dans le secteur est de l'ordre de 5,3% contre 2,7% par rapport à l'ensemble des emplois industriels. Le caractère de vente quotidien et régulier semble élargir le nombre de personnes s'occupant de cet aspect. Malgré ce nombre, le salaire moyen y est presque équivalent à la moyenne globale soit 30 600 LL contre 30 100 LL.

5 - Manoeuvres :

Dans ce secteur, le nombre de manoeuvres:695, 4,7% en proportion du total des actifs confère à cette catégorie d'employés une importance relative plus élevée que son importance par rapport à l'ensemble des emplois industriels au Liban 3.4%. Cependant, le salaire moyen s'y trouve nettement inférieur à celui du manoeuvre en général dans l'industrie libanaise:23 300LL par an contre:27 300 LL par an.

6 - Les techniciens :

Il y a relativement peu de techniciens dans ce secteur. En effet, leur proportion par rapport au total des actifs dans le secteur s'élève à 4,9% contre 7,4%, total industrie. Ces techniciens peuvent être qualifiés mais leurs salaires restent relativement bas:35 000 LL. Cette valeur est cependant légèrement supérieure à la moyenne générale du salaire d'un technicien dans l'industrie libanaise qui s'élève à 32 100LL. Enfin nous signalons que pour 1260 entreprises ce secteur ne comprend que 725 techniciens, ce qui montre la simplicité des procédures en cours dans cette industrie.

7 - Les ouvriers sans diplômes et avec moins que 2 ans d'expérience :

Le nombre d'ouvriers de cette catégorie est relativement élevé. Il s'élève à 2,6% des actifs dans le secteur contre 20,8% par rapport aux actifs dans l'industrie libanaise. La taille moyenne de l'établissement d'industrie alimentaire en ouvriers de cette catégorie s'élève à plus de 3. Le salaire moyen reste relativement bas: 19 200 LL par an contre 22 000 LL dans l'ensemble de l'industrie libanaise et pour cette même catégorie d'ouvriers.

8 - Les ouvriers sans diplômes avec expérience de plus de 2 ans :

Il y a légèrement moins d'ouvriers de ce type dans ce secteur que dans l'ensemble de l'industrie libanaise: 41,2% contre 45,9% (Voir tableau 8). Le nombre d'ouvriers moyen de cette catégorie s'élève cependant à 5. Le salaire moyen est de l'ordre de 26 000 LL qui est légèrement inférieur au salaire moyen perçu par l'ouvrier de la même catégorie au niveau de l'industrie libanaise dans son ensemble. Nous soulignons pour terminer l'importance de cette catégorie d'employés qui s'élève à 41,2% de l'ensemble des actifs dans le secteur.

9 - Les ouvriers avec diplômes et expérience avec moins de 2 ans :

Ils sont rares dans l'industrie libanaise: 1,7% du total des actifs. Ils le sont encore plus dans ce secteur: 0,8% (Voir tableau 9). Le salaire moyen s'y trouve aussi relativement plus bas que dans l'ensemble de l'industrie libanaise: 25 200 LL contre 27 700 LL, industrie libanaise.

10 - Les ouvriers avec diplômes et plus de 2 ans d'expérience :

La remarque faite pour la précédente catégorie d'ouvriers concernant son importance vaut également pour cette dernière avec le même ordre de grandeur, (voir tableau 10). Quant au salaire moyen perçu, il se rapproche de la moyenne générale de cette catégorie: 31 200 LL contre 32 800 LL moyenne générale.

11 - Le personnel (globalement) :

On compte dans le secteur alimentaire 14 851 personnes actives au total qui font fonctionner 1260 entreprises. La taille moyenne de l'entreprise alimentaire est dans ce cas de l'ordre de 11,78% (voir tableau 10). Ce secteur qui comprend à lui seul 24,8% des entreprises n'offre que 23,7% des emplois industriels et ne paie que 21,1% du total des salaires. Le salaire moyen dans ce secteur est ainsi inférieur au salaire moyen dans l'ensemble de l'industrie: 24 600 LL contre 27 700 LL.

Si nous ajoutons à ces observations, la constatation concernant l'importance de la main-d'oeuvre sans diplôme dans ce secteur par rapport à la main-d'oeuvre diplômée, nous nous permettons de conclure que le secteur "alimentaire, boissons" en matière de main-d'oeuvre se situe à un niveau légèrement plus bas que la moyenne des secteurs dans l'industrie libanaise.

2 - Textile et Cuir :

1 - Cadres supérieurs :

Le secteur textile, cuir a son poids dans l'activité industrielle. Il regroupe 17,10% de l'ensemble des entreprises industrielles et 16,2% de l'effectif de leurs cadres supérieurs. Il est ainsi classé second après le secteur alimentaire, bien que l'importance de ses cadres supérieurs par rapport à l'ensemble des actifs du secteur reste sensiblement inférieure à la moyenne générale de l'industrie: 6,8% contre 9,15% (voir tableau 1). La valeur du salaire moyen d'un cadre supérieur dans ce secteur est nettement supérieure à sa valeur par rapport à l'industrie libanaise: 37 600 LL contre 26 000 LL.

2 - Cadres moyens :

Tout en sachant que le nombre de cadres moyens dans ce secteur est relativement élevé par rapport aux autres secteurs, ce secteur "textile et cuir" regroupe 19,5% des cadres moyens dans l'industrie libanaise. Ce qui confère à cette catégorie d'employés une importance presque égale à son importance dans l'ensemble des emplois industriels (2,1% contre 2,3%). Le salaire moyen (44 400 LL) du cadre moyen dans ce secteur est légèrement inférieur à celui de l'industrie libanaise dans son ensemble (53 300 LL).

3 - Administratifs :

Dans ce secteur, le pourcentage d'administratifs est de 17,3% ce qui est à peu près égal à la proportion (16,2%) des cadres supérieurs dans cette même industrie. Ce personnel administratif en proportion du total des actifs dans le secteur a une importance presque égale à celle que possède cette même catégorie dans l'ensemble des emplois industriels: 4,3% contre 4,7% (voir tableau 3). Concernant le salaire moyen enfin qui s'élève à 32 600 LL dans ce secteur il est légèrement inférieur à la moyenne générale du personnel administratif dans l'industrie libanaise, soit 35 300 LL.

4 - Marketing :

La fonction marketing est moins développée dans le secteur cuir que dans le secteur alimentaire. La différence entre eux est nette. Soit 5,3% des emplois dans le secteur alimentaire et 2,3% dans le secteur textile/cuir (voir tableau 4). En somme, on compte 317 employés en marketing dans ce secteur qui touchent un salaire moyen de 31 400 LL qui se trouve être légèrement supérieur à celui de ce même personnel au niveau de l'ensemble de l'industrie 31 400 LL.

5 - Manoeuvres :

Trois indices permettent de ressortir l'importance de cette catégorie d'employés dans ce secteur :

- La fréquence relative des employés manoeuvres où le secteur textile occupe la deuxième place après le secteur alimentaire:14,2%.
- La proportion des employés "manoeuvres" dans le total des actifs au niveau du secteur. Cette proportion est presque à son seuil minimal:2,2% contre 3,4% dans l'ensemble de l'industrie.
- Le salaire moyen. Il est de l'ordre de 30 100 LL dans ce secteur contre 27 300 LL dans l'ensemble de l'industrie.

6 - Techniciens :

La part du secteur dans cette catégorie d'actifs s'élève à 17,7%. C'est la part la plus élevée dans l'industrie libanaise. Cette part de lion du secteur dans la population de techniciens ne se traduit que par une proportion de 6,1% par rapport à l'ensemble des employés dans ce secteur. Quant au salaire moyen du technicien, il est relativement bas dans ce secteur : 27 000 LL contre 32 100 LL dans l'ensemble de l'industrie.

7 - Ouvriers sans diplômes + expérience moins de 2 ans :

22,6% de cette catégorie d'ouvriers sont employés dans ce secteur "textile". Son importance relative dans le total des emplois du secteur s'élève à 21,6% contre 20,8% dans le total des industries, ce qui fait preuve de la précarité de la main-d'oeuvre dans ce secteur comme dans un bon nombre d'autres secteurs de l'industrie. Le salaire moyen perçu par cette catégorie est relativement élevé: 22 300 LL contre 22 000 LL dans l'ensemble de l'industrie.

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

Presque le quart de cette catégorie d'ouvriers est employé dans ce secteur. Son importance relative dans le total des emplois du secteur s'élève à 52,5% contre 45,9% par rapport au total des industries. Plus de la moitié des actifs dans ce secteur ont donc suffisamment d'expérience mais n'ont aucun diplôme professionnel; point n'est nécessaire de souligner l'importance de la formation professionnelle dans tout processus de développement industriel. Concernant le salaire moyen, il se fixe à 26 000 LL pour cette catégorie d'ouvriers dans ce secteur.

9 - Ouvriers avec diplôme + expérience moins de 2 ans :

Le nombre d'ouvriers spécialisés et expérimentés est relativement élevé dans ce secteur, soit 23,9% en valeur relative. Cependant, l'importance de cette catégorie d'ouvriers reste négligeable par rapport au total des emplois dans le secteur 1,8%. Le salaire moyen (26 600 LL) touché par cette catégorie est légèrement inférieur à la moyenne générale (27 700 LL) (voir tableau 9).

10 - Ouvriers avec diplôme + expérience plus de 2 ans :

Presque 13% de cette catégorie d'ouvriers se retrouvent dans le secteur "textile". Cet effectif ne constitue toutefois que 1% de l'ensemble des actifs dans le secteur (voir tableau 10). Cette proportion est négligeable et nous incite à nous demander sur les chances d'un avenir technologique au Liban en dehors de la formation professionnelle. Concernant le salaire moyen, il est relativement bas et nettement inférieur à la moyenne générale : 26 400 LL contre 32 800 LL.

11 - Le personnel :

Dans ce secteur "textile/cuir" on compte 13 657 employés au total. La taille moyenne de l'entreprise s'élèvera à 15,7 employés.

Les entreprises de ce secteur comprennent 21,8% de la force active dans l'industrie. Elles participent jusqu'à 21,2% dans la composition de la masse salariale industrielle, qu'elles paient en moyenne par somme de 27 000 par employé.

Le secteur "textile/cuir" possède une place privilégiée dans l'industrie libanaise en terme d'offre d'emploi. Cependant, ses promesses d'avenir restent fonction de l'amélioration de la formation de sa force active, en vue d'adapter les ressources humaines aux exigences du développement technologique.

3 - Bois et meubles :

1 - Cadre supérieur :

15,8% des cadres supérieurs dans l'industrie libanaise sont engagés dans ce secteur. Leur importance relative dans le total des emplois du secteur s'élève à 10,6%, qui est légèrement supérieure à la part des cadres supérieurs dans l'industrie libanaise. Le salaire moyen est très bas, ceci étant dû à la présence de chefs d'entreprises non rémunérés au sein de cette catégorie. Le salaire moyen: 13 000 LL est nettement inférieur à la moyenne du secteur, soit 26 000 LL.

2 - Cadres moyens :

Dans ce secteur les cadres moyens sont peu demandés d'où leur faible effectif: 5,1% en valeur relative et leur salaire moyen très bas par rapport à la moyenne du secteur, soit 20 700 LL contre 53 300 LL. Ceci est dû à la présence dans ce secteur de petites entreprises de "Bois et Meubles" qui ont besoin de main-d'oeuvre ouvrière et de peu d'encadrement.

3 - Administratifs :

Ce secteur engage 215 employés administratifs, soit 7,2% de ce personnel dans l'industrie libanaise. Ces emplois sont de l'ordre de 2,5% en proportion du total des emplois dans le secteur. C'est la proportion la plus basse observée dans l'industrie libanaise. Il en est de même pour le salaire moyen qui y atteint la valeur de 32 200 LL (Voir tableau 3).

4 - Marketing :

Cette fonction est très peu développée dans ce secteur. Pour 990 entreprises on ne compte que 146 emplois marketing, soit 8,5% de leur total. Ces emplois sont d'ailleurs très mal rémunérés, comme le montre le tableau 4.

5 - Manoeuvres :

Cette fonction ne contribue pas activement à la production dans ce secteur. Le personnel engagé ne contribue qu'à 8% du total des emplois manoeuvres de l'industrie libanaise. Il est en outre peu demandé. Ceci est reflété par l'offre d'un salaire moyen très bas : 19 500 LL (Voir tableau 5).

6 - Techniciens :

Ils contribuent activement à la production dans ce secteur. Ils sont au nombre de 800 ou 17% de l'ensemble des techniciens dans l'industrie libanaise. Leur part dans les emplois du secteur s'élève à 9,4% contre 7,4% par rapport à l'industrie libanaise dans son ensemble. Enfin le taux de rémunération reste bas avec 25 700 LL de salaire moyen.

7 - Ouvriers sans diplômes plus expérience moins de 2 ans :

Le nombre d'ouvriers sans diplômes et ayant peu d'expérience engagés dans ce secteur est de 1464, soit 11,2 en valeur relative et un taux de 1,5 ouvriers par entreprise. Leur part dans les emplois du secteur est assez élevé: 17,2%, ce qui reflète l'importance de l'embauche sans diplôme dans ce secteur.

La rémunération des salariés est légèrement supérieure à la moyenne du secteur, soit 22 100 LL. contre 22 000 LL.

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

La main-d'oeuvre ouvrière sans diplôme mais expérimentée engagée dans ce secteur à un pourcentage nettement supérieur aux autres emplois du secteur, en totalisant à elle seule 52,5% du total emploi dans ce secteur. En moyenne, le secteur bois et meubles engage 4,8 ouvriers par entreprise qui sont rémunérés à un montant de 28 600 LL contre 27 500 LL pour l'ensemble de l'industrie. N'est-ce pas là un des aspects saillant du caractère encore traditionnel et artisanal de cette industrie ?

9 - Ouvriers avec diplômes + expérience moins de 2 ans :

La main-d'oeuvre ouvrière diplômés mais peu expérimenté est engagée dans ce secteur à un taux de 1,4% du total des emplois du secteur. Ce taux est relativement bas, il est en tout cas inférieur au taux observé au niveau de l'industrie dans son ensemble: 1,7% (voir tableau 9). Une plus grande offre de main-d'oeuvre diplômée trouvera-t-elle un écho favorable dans ce secteur ? C'est à la planification du développement de trouver les voies possibles à cette exigence.

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

Les ouvriers diplômés et expérimentés sont engagés dans ce secteur à un taux légèrement supérieur à la catégorie précédente: 1,6% contre 1,7% (Voir tableau 10), ce qui fait valloir pour cette catégorie d'emploi les mêmes remarques avancées au paragraphe précédent.

11 - Le personnel :

Globalement, ce secteur embauche plus d'ouvriers que de spécialistes. Il engage en moyenne 9,14 employés par entreprise dont 6,5 sont des ouvriers non diplômés. Son taux de rémunération est relativement bas. Le salaire moyen y atteint son minimum, qui comme dans l'industrie alimentaire s'élève à 24 700 LL. De ce qui précède on peut constater que le secteur "bois et meubles " se situe à un niveau légèrement plus bas que celui de la moyenne générale pour la main-d'oeuvre ainsi que pour le salaire.

4 - Papier et imprimerie :

1 - Cadre supérieur :

Le secteur "papier et imprimerie" engage 287 employés comme cadres supérieurs, soit 5% de cette catégorie dans l'ensemble de l'industrie. Ce pourcentage est relativement faible par rapport aux autres industries, ce qui ramène la part de cette catégorie dans la population active du secteur à 7% (Voir tableau 1). Le nombre moyen de cadres supérieurs par entreprise s'élève ainsi à 1,2.

2 - Cadres moyens :

Le secteur "papier et imprimerie" se fait remarquer par la présence relativement élevée d'un personnel d'encadrement à moyenne échelle. La part de ce personnel dans le total de la population active du secteur s'élève à 3,6% contre 0,9% dans l'industrie du meuble et 2,3% au total (voir tableau 2). Le salaire moyen touché par un employé de cette catégorie s'élève, quant à lui, à 44 400 LL.

3 - Administratifs :

La fonction administrative contribue activement à l'activité de l'industrie de "papier et imprimerie". Elle absorbe 12,2% de la valeur de la fonction administrative au total. Sa part dans la population active du secteur s'élève à 8,8% contre 4,7% total industrie (voir tableau 3). Le tableau 3 montre aussi que cette fonction culmine dans le secteur "papier et imprimerie". Ceci est-il dû à une exigence structurelle ou à un effet du hasard ? Des entrevues avec des industriels dans ce secteur nous font pencher vers la 1ère hypothèse. Enfin, et concernant le salaire moyen, il est relativement bas: 34 400 LL contre 35 300 LL, total industrie.

4 - Marketing :

La fonction marketing n'est pas très développée dans ce secteur, à l'instar de la plupart des industries. Pour 226 entreprises nous n'avons que 115 employés, soit 0,5 employés en moyenne par entreprise. La part de cette fonction dans la population active du secteur s'élève, cependant, à 2,8%. Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne générale: 2,7%. Le salaire moyen est relativement élevé: 36 800 LL contre 30 600 LL dans l'ensemble de l'industrie.

5 - Manoeuvres :

Deux indices permettent de ressortir l'importance de cette catégorie de main-d'oeuvre :

- La part de la fonction "manoeuvre" dans la population active du secteur: 4,6% contre 3,4% dans l'ensemble de l'industrie.
- Le salaire moyen : 29 600 LL contre 27 300 au total industrie (voir tableau 5).

6 - Techniciens :

L'importance de cette fonction peut être saisie par référence à la proportion relativement élevée des techniciens dans la population active du secteur: 9,7% contre 4,9% dans le secteur "alimentaire" et 7,4% au total (Voir tableau 6).

Le salaire moyen: 34 700 LL est supérieur aussi à la moyenne générale: 32 100 LL.

7 - Ouvriers sans diplômes + expérience moins de 2 ans :

5,38% seulement de cette catégorie d'ouvriers est employée dans le secteur "papier et imprimerie". Sa part dans la population active du secteur s'élève, cependant, à 17,2% mais elle reste inférieure à la moyenne générale 20,8% (voir tableau 7).

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

La part de cette catégorie d'ouvriers dans le total des emplois du secteur "papier et imprimerie" est nettement moins élevée que la moyenne générale:38,9% contre 45,9% (voir tableau 8). Ce secteur semble ainsi faire appel à plus de diplômés ayant plus d'expérience que dans les autres activités industrielles. Le salaire moyen (29 600LL) y est supérieur à la moyenne générale:27 500 LL et au salaire moyen des ouvriers peu expérimentés:22 400 LL.

9 - Ouvriers avec diplômes + expériences moins de 2 ans :

Ces ouvriers sont mal rémunérés : 26 400 LL par ouvrier et par an, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne générale:27 700 LL. Cependant, leur importance relative:3,8% par rapport au total des emplois dans le secteur fait démarquer le secteur imprimerie des autres secteurs industriels quant à son habilité à faire appel à plus de main-d'oeuvre diplômée.

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

Cette fonction atteint son maximum d'importance dans ce secteur. Sa part dans le total des emplois du secteur: 3,6% est la plus élevée dans l'Industrie libanaise. La formation professionnelle semble avoir fait ses débuts dans ce secteur. Cette tendance est à prolonger et à développer. Le salaire moyen (34 000 LL) est supérieur à la moyenne salariale dans l'industrie en général pour la même catégorie d'ouvriers.

11 - Le personnel :

Dans l'industrie de "papier et imprimerie", les cadres moyens, les ouvriers expérimentés et diplômés et les techniciens semblent être plus demandés que dans les autres industries, d'où leurs valeurs relativement élevées dans ce secteur. Globalement, ce secteur n'a besoin que de 4083 employés dans un total de 62464, soit 6,5% en valeur relative. Cependant, le nombre moyen d'employés par entreprise atteint sa valeur maximale dans ce secteur, avec 18,06 employés. Il en est de même pour le salaire moyen qui y atteint la valeur la plus élevée après le secteur "industrie chimique".

5 - Industrie chimique :

1 - Cadre supérieur :

On compte dans ce secteur 347 employés "cadres supérieurs" et 232 entreprises, soit en moyenne 1,4 employés par entreprise. La part de cette fonction (9,2%) par rapport à l'ensemble des actifs dans le secteur la situe au même niveau d'importance que la part que ces cadres occupent dans l'activité globale:9,15% (voir tableau 1). Le salaire moyen (40 000LL) est de loin supérieur à la moyenne générale:26 000 LL. Ce qui prouve que les cadres supérieurs sont très demandés dans cette industrie.

2 - Cadres moyens :

Sur les 232 entreprises nous n'avons que 227 employés dans les cadres moyens, soit moins qu'1 employé par entreprise. Leur importance relative dans les emplois du secteur s'élève, cependant, à 6%. Ils enregistrent aussi en valeur relative la proportion la plus élevée dans l'industrie libanaise (voir tableau 2). La rémunération moyenne est de 38 300 LL. Elle est inférieure à la moyenne générale:53 300 LL.

Enfin, nous signalons que l'importance de l'encadrement moyen dans cette industrie lui fait acquérir un profil industriel susceptible de s'adapter aux nécessités du développement industriel

3 - Administratifs :

On compte 284 emplois d'administratifs dans ce secteur. Ils représentent 9,6% des administratifs au total et 7,6% des emplois dans ce secteur. Ce secteur occupe aussi la deuxième place dans l'Industrie libanaise après l'imprimerie quant aux emplois administratifs avec le taux de rémunération moyen le plus élevé:41 200 LL.

4 - Marketing :

Cette fonction est importante dans l'"industrie chimique". Elle représente 8,1% des administratifs au total et 3,7% des emplois dans ce secteur. Cette importance révèle un aspect de fonctionnement de ce secteur favorisant l'innovation et la publicité.

Le salaire moyen est de 34 100 LL. Il est supérieur à la moyenne générale: 30 600 LL.

5 - Manoeuvres :

Deux indices permettent de ressortir l'importance de cette catégorie d'employés dans le secteur de "l'industrie chimique".

- Le taux de rémunération le plus élevé connu dans l'industrie libanaise pour cette catégorie d'employés: 44 900 LL.
- La place occupée par les manoeuvres dans l'ensemble des emplois du secteur: 5,1%, qui est la plus élevée dans l'industrie libanaise concernant cette catégorie de main-d'oeuvre.

6 - techniciens :

Les techniciens sont assez demandés dans l'industrie chimique. Ils sont en nombre de 279 employés sur 232 entreprises, soit 1,2 employés par entreprise. Ils représentent 5,9% de l'ensemble de la population de techniciens dans l'industrie libanaise et 7,4% du total des emplois du secteur. Ils touchent un salaire moyen de 45 000 LL, qui est le maximum atteint pour cette catégorie d'employés.

7 - Ouvriers sans diplômes + expérience moins de 2 ans :

28,9% des employés dans ce secteur appartiennent à cette catégorie de main-d'oeuvre. Ils y représentent 7,3% de leur effectif au total et se distribuent sur les entreprises à raison de 4 employés par entreprise. Leur taux de rémunération est relativement élevé: 25 800 LL par ouvrier contre 22 000 LL au total.

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

29% des employés dans ce secteur appartiennent à cette catégorie d'ouvriers. Ces employés n'occupent, cependant, que 3,8% des postes qui leur sont offerts au total (voir tableau 8). Ils se distribuent sur les entreprises du secteur à raison de 4,7 employés par entreprise. Ils perçoivent en moyenne 31 000 LL par an et par ouvrier. Ils peuvent être considérés ainsi comme les ouvriers les mieux payés dans l'industrie libanaise: 31 000 LL (voir tableau 8) eu égard à leur statut.

9 - Ouvriers avec diplômes + expérience moins de 2 ans :

Ces ouvriers possèdent une place relativement importante dans l'ensemble des emplois du secteur: 3,6% contre 1,7% au total. Ils se concentrent dans ce secteur jusqu'à 12,8% de leur effectif total. Ils touchent le salaire le plus élevé pour cette catégorie d'employés, soit 40 000 LL contre 27 700 LL au total.

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

La place occupée par cette catégorie d'ouvriers dans le total des emplois de ce secteur vient en second lieu après celle observée dans le secteur "papier et imprimerie"; 2,9% contre 3,6% secteur "imprimerie" et 1,7% au total. Le diplôme de l'ouvrier commence donc à se faire valoir dans ce secteur, surtout après une certaine expérience professionnelle.

11 - Le personnel :

On compte dans ce secteur 3758 employés. Ils représentent 6,0% de l'effectif des emplois dans l'industrie libanaise. La taille moyenne de l'entreprise est de 16,2 employés et le salaire moyen de l'employé de 34 500 LL, enregistrant ainsi le maximum de rémunération dans l'industrie libanaise. Le secteur industrie Chimique se situe à un niveau supérieur à la moyenne générale, en matière de qualification de la main-d'oeuvre et par rapport à sa rémunération.

6 - Produits minéraux :

1 - Cadre supérieur :

On constate la présence de 729 postes de cadres supérieurs dans ce secteur : 12% par rapport à leur effectif total et 9,2% en proportion du total des emplois dans ce secteur, ce qui rejoint leur importance dans l'ensemble de l'industrie:9,15%.

Le salaire moyen est bas:15 000 LL par rapport à la moyenne générale: 26 000 LL.

2 - Cadre moyen :

11,9% de l'ensemble des postes de cadres moyens sont signalés dans ce secteur. Ils constituent 2,2% du total des emplois dans ce même secteur. Cette proportion rejoint celle des cadres moyens par rapport à l'ensemble des actifs dans l'industrie:2,3%. Concernant le salaire moyen, il est très faible et ne dépasse pas la valeur de 14 800 LL. par an.

3 - Administratifs :

Le personnel administratif occupe une place extrêmement réduite dans l'ensemble des emplois de l'industrie des produits minéraux:3,8% (voir tableau 3). On y remarque aussi un taux de rémunération extrêmement bas: 31 700 LL. de salaire moyen contre 35 300 LL. au total.

4 - Marketing :

Cette fonction est très peu développée dans l'industrie des "produits minéraux". On y compte 59 employés, soit 0,8% du personnel marketing au total et 0,9% de l'ensemble de ses emplois. Cependant, on y souligne un taux de rémunération élevé : 61 300 LL de salaire moyen par an contre 30 600 LL au total (voir tableau 4).

5 - Manoeuvres :

13,5% des manoeuvres dans l'industrie libanaise sont employés dans le secteur des "produits minéraux". Ils représentent 3,7% de l'effectif total des emplois dans ce même secteur. Cette proportion est légèrement supérieure à la part des manoeuvres dans le total des emplois industriels:3,4% (voir tableau 5).

Le salaire moyen:24 500 LL est inférieur à la moyenne générale:27 300LL.

6 - Techniciens :

La fonction de technicien occupe dans ce secteur une place qui est du même ordre de grandeur que celle qu'elle occupe dans l'ensemble des emplois industriels : 7,1% par rapport aux emplois dans le secteur des "produits minéraux" et 7,4% par rapport à l'ensemble des emplois industriels (voir tableau 6). Le salaire moyen:33 700 LL y est légèrement plus élevé que la moyenne générale:32 100 LL.

7 - Ouvriers sans diplômes + expérience moins de 2 ans :

La proportion de cette catégorie d'ouvriers dans le secteur des "produits minéraux" s'élève à 9.5% de son effectif total, ce qui représente 16% de l'ensemble des emplois dans ce secteur. Le salaire moyen:24 200 LL par an et par ouvrier est supérieur à la moyenne générale:22 000 LL.

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

L'Industrie des "produits minéraux" fonctionne jusqu'à concurrence de 54.1% par l'intermédiaire de cette catégorie d'ouvriers (voir tableau 8). La moyenne d'ouvriers expérimentés mais sans diplômes s'élève à 6.6 par entreprise . L'expérience compte ainsi plus que le diplôme dans ce genre d'activité. Cet état de fait serait-il dû à l'absence de formation professionnelle appropriée ou à une demande de qualification encore mal définie ? Les réponses à ces questions n'ont pas été évidentes dans les entretiens avec les industriels.

9 - Ouvriers avec diplômes + expérience moins de 2 ans :

Les ouvriers diplômés et peu expérimentés ont une importance négligeable dans ce secteur : 1,1% de l'ensemble des actifs du secteur et 8,41% de leur effectif au total. Ils sont en outre mal rémunérés avec 22 800 LL de salaire annuel moyen par ouvrier (voir tableau 9).

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

Les ouvriers diplômés et expérimentés ont une importance légèrement supérieure à celle des ouvriers diplômés mais ayant peu d'expérience professionnelle: 1.8% des emplois du secteur contre 1.1% (voir tableaux 9 et 10).

Le salaire moyen: 37 100 LL est pourtant supérieur à la moyenne générale: 32 800 LL.

11 - Le personnel (globalement) :

Dans ce secteur les manoeuvres et les ouvriers non diplômés constituent les deux catégories de main d'oeuvre les plus recherchées : 75% des emplois du secteur. D'une manière globale nous avons 7753 employés sur 633 entreprises, soit 11,6 employés par entreprise. Ils constituent 12,4% de l'ensemble des emplois industriels. Le salaire moyen est relativement élevé par rapport à l'ensemble de l'industrie (voir tableau 11).

Ces constatations faites, il est possible de conclure que l'industrie des "produits minéraux" embauche plus de main d'oeuvre non diplômée que par rapport à la moyenne générale mais son niveau de salaire est supérieur à cette moyenne.

7 - Industrie métallurgique :

1 - Cadres supérieurs :

8% seulement des postes de cadres supérieurs dans l'industrie libanaise arrivent à fonctionner dans l'industrie métallurgique. Ils représentent 12.2% de l'ensemble des emplois dans ce secteur (voir tableau 1). Le salaire moyen est légèrement inférieur à celui enregistré au total, soit 25 000 LL contre 26 000 LL par an.

2 - cadres moyens :

Les employés engagés en tant que cadres moyens dans cette industrie sont peu nombreux : 47 employés pour 158 entreprises, soit 0,3 employé par entreprise. La part du secteur dans les emplois de cadres moyens est du même ordre de grandeur que celle de ces derniers dans les emplois du secteur, soit 3.2% (Voir tableau 2). Le salaire moyen:32 000 LL est très inférieur à la moyenne générale;53 300 LL.

3 - Administratifs :

Cette fonction contribue faiblement à l'activité de l'Industrie métallurgique. Elle y atteint comme dans le secteur de l'industrie d'ouvrages métalliques son niveau le plus bas ; 1.8% et 1.4% du total des emplois administratifs. Pareillement, sa part dans les emplois du secteur est relativement faible:3.6% contre 4.7% au total. Le salaire moyen:34 000 LL est inférieur à la moyenne générale:35 300 LL.

4 - Marketing :

Le personnel marketing atteint aussi dans ce secteur son niveau le plus bas. Il n'y constitue que 0,8% de son effectif au total et 0,9% du total des emplois dans ce secteur (voir tableau 4). Il semble que le sens stratégique de l'activité dans ce secteur penche plutôt vers la mise en oeuvre de programmes de production que vers l'élaboration de programmes d'interaction sociale en vue d'améliorer la vente des produits qui y sont confectionnés.

5 - Manoeuvres :

Cette catégorie d'employés est toujours peu demandée dans ce secteur. On y compte 35 employés seulement sur 158 entreprises. Ils n'y occupent que 1,6% des places que leur sont réservées dans l'industrie libanaise et 2,4% du total des emplois du secteur. Le salaire moyen est de 28 100 LL contre 27 000 LL au total.

6 - Techniciens :

L'industrie métallurgique fonctionne jusqu'à concurrence de 12.3% de ses emplois en se basant sur les postes de techniciens. (Voir tableau 6). Cette proportion est une des plus élevée de l'industrie libanaise. La fonction de technicien est aussi susceptible de promotion et de développement dans ce secteur, cette promotion est cependant fonction des choix technologique qu'adopterait cette industrie dans l'avenir.

7 - Ouvriers sans diplôme + expérience moins de 2 ans :

Sur 158 industries on compte 366 ouvriers de cette catégorie, en moyenne 2,3 ouvriers par entreprise. Leur importance relative dans l'ensemble des emplois du secteur s'élève à 24,8%. Cette proportion est relativement élevée. Cependant, le salaire moyen:18 900 LL reste inférieur à la moyenne générale:22 000 LL.

8 - Ouvriers sans diplôme + expérience plus de 2 ans :

Sur les 158 industries on compte 523 ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans, en moyenne 3,3 employés par entreprise. Leur importance relative dans l'ensemble des emplois du secteur est assez élevée: 35,4%. Elle est, cependant, inférieure à leur part dans l'effectif total des emplois:45,9% (voir tableau 8). Le salaire moyen est bas:25 600 LL contre 27 500 LL au total.

9 - Ouvriers avec diplômes + expérience moins de 2 ans :

Cette catégorie d'ouvriers a une importance relative dans l'ensemble des emplois du secteur relativement élevée:2,6% contre 1,7% au total (voir tableau 9).

Le salaire moyen:39 600 LL y est supérieur à la moyenne générale:27 700 LL, ce qui prouve que ces ouvriers sont nécessaires aux activités du secteur et que le diplôme dans ce secteur porte en lui des promesses d'avenir.

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

Le diplôme joint à l'expérience connaît aussi dans ce secteur un début de présence. Les ouvriers qui ont cette double qualification atteignent dans ce secteur 3,5% de l'ensemble des emplois. Cette proportion est relativement élevée par rapport à celle de l'ensemble de l'industrie libanaise: 1,7% (voir tableau 10).

11 - Le personnel (globalement) :

Les techniciens et les ouvriers diplômés sont plus demandés dans l'industrie métallurgique que dans les autres secteurs. Leur importance relative dans l'ensemble des emplois du secteur s'élève à 17,4% contre 1,8% au total. Globalement, le nombre moyen d'employés par entreprise (9,3) est relativement bas. Le salaire moyen est de 25 700 LL, il est inférieur à la moyenne générale: 27 700 LL.

8 - Industrie Ouvrages métalliques :

1 - Cadres supérieurs :

Les cadres supérieurs sont assez présents dans les emplois du secteur "ouvrages métalliques. Ils constituent 10,5% des emplois dans ce secteur, ce qui représente 13% de leur effectif au total. Le salaire moyen;31 000 LL est supérieur à la moyenne générale;26 000 LL (Voir tableau 1).

2 - Cadres moyens :

Sur 661 entreprises on compte 159 employés en tant que cadres moyens, ce qui est insuffisant. Son importance relative dans les emplois du secteur s'élève à 2,2%. Elle est du même ordre de grandeur que celle observée au niveau de l'ensemble de l'industrie libanaise:2,3%. Il en est de même pour le salaire moyen qui est légèrement supérieur à la moyenne générale; 53 300 LL contre 54 000 LL.

3 - Administratifs ;

La fonction d'administratif est plus demandée dans ce secteur que dans les autres industries. Sa part dans le total des emplois du secteur s'élève à 7,3% contre 4,7% au total. Ces emplois administratif se concentrent aussi dans ce secteur jusqu'à concurrence de 17,9% de leur total (voir tableau 3). Le salaire moyen;42 100 LL est supérieur à la moyenne générale: 35 300 LL.

4 - Marketing :

L'industrie d'"ouvrages métalliques" accorde relativement peu de postes à la fonction marketing. Ces postes constituent 6,4% de leur effectif au total et 1,5% de l'ensemble des emplois dans ce secteur (voir tableau 4). Le salaire moyen est pourtant plus élevé dans cette industrie qu'au total: 37 100 LL contre 30 600 LL.

5 - Manoeuvres :

Sur 661 entreprises on compte 237 employés engagés comme manoeuvres dans cette industrie, soit 0,35 ouvriers par entreprise. Ils représentent en valeur relative 11% de leur effectif au total et 3,3% de l'effectif des emplois dans le secteur. Cette valeur les situe à égale importance de celle des manoeuvres dans les emplois totaux. Le salaire moyen: 29 200 LL est pourtant supérieur à la moyenne générale: 27 300 LL.

6 - Techniciens :

Cette industrie concentre 16,4% de l'effectif des techniciens dans l'industrie libanaise. Ces techniciens représentent, en outre, 10,6% du total des emplois du secteur (voir tableau 6). Un effort de formation technique approprié peut donc trouver un écho favorable dans cette industrie. Le salaire moyen: 33 600 LL est supérieur à la moyenne générale: 32 100 LL.

7 - Ouvriers sans diplômes + expérience moins de 2 ans :

Sur 661 entreprises, on compte dans ce secteur 1257 ouvriers non diplômés et ayant peu d'expérience, soit 1,9 ouvriers par entreprise. Ils représentent 9,6% de leur effectif au total et 17,4% de l'effectif total des emplois du secteur (voir tableau 7). Le salaire moyen: 26 500 LL est supérieur à la moyenne générale: 22 000 LL.

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

Sur 661 entreprises on compte dans ce secteur 3052 ouvriers, soit 4,6 employés par entreprise. La part que cette industrie réserve à cette catégorie d'ouvriers: 47,2% dans l'effectif total des emplois du secteur, la situe à un niveau d'importance légèrement inférieur à celui observé au niveau du total de l'industrie libanaise: 45,9% (voir tableau 8). Le salaire moyen: 30 500 LL est supérieur à la moyenne générale: 27 500 LL.

9 - Ouvriers avec diplômes + expérience moins de 2 ans :

Sur 661 entreprises on compte dans ce secteur 118 ouvriers diplômés et peu expérimentés. Ils représentent 11,2% de leur effectif au total et 1,6% du total des emplois du secteur (voir tableau 9). Le salaire moyen: 35 700 LL est supérieur à celui des ouvriers sans diplômes: 30 500 ainsi qu'à celui touché par un ouvrier de cette catégorie dans l'industrie libanaise en général: 27 700 LL.

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

Ce secteur concentre à lui seul 21,8% de l'effectif des ouvriers diplômés et expérimentés dans l'industrie libanaise. Ils y constituent, cependant, 3,3% seulement de l'effectif total de ses emplois (voir tableau 10). Quoi qu'il en soit, ce secteur semble être orienté plus que les autres vers la formation professionnelle comme condition d'embauche, surtout si elle est jointe à un expérience en la matière.

11 - Le personnel (globalement) :

Ce secteur fait appel plus spécialement que les autres à un personnel qualifiés de techniciens et d'ouvriers diplômés. Le salaire moyen reste, cependant, relativement bas:27 900 LL mais en tout cas, légèrement supérieur à la moyenne générale:27 700 LL. En définitive les instances responsables de la formation gagnent à concerter plus leurs programmes avec les industriels dans ce secteur, vu son exigence potentielle en main d'oeuvre qualifiée.

9 - Industrie manufacturière :

1 - Cadre supérieur :

1,5% seulement des cadres supérieurs sont employés dans ce secteur. Ils représentent 9,1% de l'effectif total des emplois du secteur, ce qui égalise leur importance avec celle qu'ils ont au niveau du total de l'industrie:9,1% (voir tableau 1). Le salaire moyen:31 200 LL est pourtant supérieur à la moyenne générale:26 000 LL.

2 - Cadres moyens :

La part des cadres moyens dans les emplois du secteur s'élève à 1,5% seulement. Elle est nettement inférieure à leur part dans les emplois industriels totaux:2,3%. Cette fonction n'occupe ainsi dans ce secteur que 1% de son effectif total (voir tableau 2). Le salaire moyen:55 200 LL est supérieur à la moyenne générale:53 300 LL.

3 - Administratifs :

Sur 106 entreprises dans ce secteur, on compte 43 employés en administratifs, soit 1,4% de leur effectif au total et 4,3% de l'effectif des emplois dans l'industrie manufacturière (voir tableau 3). Le salaire moyen:35 100 LL est légèrement inférieur à la moyenne générale, soit 35 300 LL.

4 - Marketing :

Cette fonction est nécessaire à la vente des produits manufacturés qui sont concurrencés sur le marché libanais. Cependant, sa présence reste timide dans ce secteur : 1,7% de l'effectif de ses emplois et 0,9% de l'ensemble des emplois marketing dans l'industrie libanaise (voir tableau 4). Le salaire moyen:41 100 LL est supérieur à la moyenne générale:30 600 LL.

5 - Manoeuvres :

Cette fonction atteint dans l'industrie manufacturière son niveau le plus bas:1,9% de l'ensemble des emplois du secteur et 0,8% de l'effectif total des manoeuvres (voir tableau 5). Le salaire moyen:20 000 LL est inférieur à la moyenne générale:27 300 LL.

6 - Techniciens :

Ce secteur engage 1,3 techniciens par entreprise. Ils touchent un salaire moyen de 36 000 LL par an. Ce salaire est supérieur à la moyenne générale:32 100 LL. En valeur relative les techniciens se concentrent dans ce secteur jusqu'à 3% de leur effectif au total et 14,2% du total des emplois du secteur. Cette dernière valeur situe l'industrie manufacturière au 1er rang en matière d'embauche de techniciens. La raison qui est de nature structurelle selon l'avis des industriels eux-mêmes devrait constituer une incitation aux planificateurs pour renforcer les points de jonction entre la formation technique et les nécessités de développement de cette industrie.

7 - Ouvriers sans diplômes + expérience moins de 2 ans :

On compte dans ce secteur 208 ouvriers non diplômés et peu expérimentés sur 106 entreprises, soit 1,9 ouvriers par entreprise. Leur importance relative s'élève à 1,59% de l'effectif total des emplois de cette catégorie et à 21% de l'ensemble des emplois du secteur (voir tableau 7). Le salaire moyen:17 400 LL est nettement inférieur à la moyenne générale:22 000 LL.

8 - Ouvriers sans diplômes + expérience plus de 2 ans :

Sur 106 entreprises on compte dans ce secteur 421 ouvriers non diplômés mais expérimentés, en moyenne 3,9 employés par entreprise. En valeur relative l'industrie manufacturière comprend 1,4% de l'effectif total des emplois de cette catégorie et 42,5% de l'ensemble des emplois du secteur (voir tableau 8). Le salaire moyen:28 300 LL est supérieur à la moyenne générale:27 500 LL.

9 - Ouvriers avec diplômes + expérience moins de 2 ans :

Le nombre d'ouvriers de cette catégorie s'élève à 14. Il représente 1,4% de l'effectif des emplois du secteur et 1,3% par rapport à l'effectif total de cette catégorie d'emploi. Le diplôme ne semble pas encore être de mise dans ce secteur. Des efforts sont à entreprendre dans ce sens. Le salaire moyen est très faible:13 900 LL contre 27 700 LL au total.

10 - Ouvriers avec diplômes + expérience plus de 2 ans :

Le diplôme joint à l'expérience semble être plus apprécié que le diplôme sans expérience dans cette industrie. En effet, la part des ouvriers diplômés expérimentés dans les emplois du secteur est sensiblement plus élevée que la moyenne générale: 2,3% contre 1,7% et encore plus élevée que celle des ouvriers diplômés et non expérimentés: 1.4%.

Le salaire moyen: 23 800 LL est cependant inférieur à la moyenne générale: 32 800 LL.

11 - Le Personnel (globalement) :

Dans l'industrie manufacturière, les techniciens et les ouvriers non diplômés, qu'ils soient expérimentés ou non, sont demandés plus que dans les autres secteurs. On y compte globalement 76,9 employés de ces catégories sur un total de 106 entreprises, soit 7.29 employés par entreprise, là où la taille moyenne de l'entreprise en employés de toutes catégories ne dépasse pas 9,34.

Le salaire moyen est de 27 900 LL; il est légèrement supérieur à la moyenne générale: 27 700 LL.

Pour conclure, nous pouvons dire que c'est par un plus grand développement de la technicité et de la qualification professionnelle des ouvriers que l'on peut frayer les voies de l'avenir à cette industrie.

Tableau 1 :

CADRES SUPERIEURS

Secteur	Effectif	%	importance relative*	Salaires moyen
Alimentaire	1472	25,7	9,9%	20 000 LL
Textile / Cuir	929	16,2	6,8%	37 600 LL
Bois et meubles	904	15,8	10,6%	13 000 LL
Papier et imprimerie	287	5	7,0%	57 000 LL
Industrie chimique	347	6	5,2%	40 000 LL
Produits minéraux	729	12	9,4%	15 000 LL
indu. métallurg.	180	3	12,2%	25 000 LL
Indus. Ouv. Métal.	760	13	10,5%	31 000 LL
Ind. manufacturière	90	1,5	9,1%	31 000 LL
Electricité/Gaz	17	0,29	10,3%	26 000 LL
Eau	1	0,017	20,0%	
Total	5716	100	9,15%	26 000 LL

* Cadres supérieurs en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 2

CADRES MOYENS

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	310	21.5	2.1%	33 700 LL
Textile Cuir	282	19.5	2.1%	44 400 LL
Bois et Meubles	74	5.1	0.9%	20 700 LL
Papier et imprimerie	147	10.2	3.6%	44 400 LL
Industrie chimique	227	15.7	6.0%	38 300 LL
Produits minéraux	172	11.9	2.2%	14 800 LL
Industrie métallurg.	47	3.2	3.2%	32 000 LL
Industrie Ouv. métal.	159	11.0	2.2%	54 000 LL
Ind. manufacturière	15	1	1.5%	55 200 LL
Electricité/Gaz	8	0,5	4.8%	67 000 LL
Total	1441	100	2.3%	53 300 LL

* Cadres moyens en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 3

ADMINISTRATIFS

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	646	21.9	4.3%	32 600 LL
Textile Cuir	511	17.3	3.7%	32 600 LL
Bois et Meubles	215	7.2	2.5%	32 200 LL
Papier et imprimerie	360	12.2	8.8%	34 400 LL
Industrie chimique	284	9.6	7.6%	41 200 LL
Produits minéraux	292	9.9	3.8%	31 700 LL
Industrie métallurg.	54	1.8	3.6%	34 000 LL
Industrie Ouv. métal.	528	17.9	7.3%	42 100 LL
Ind. manufacturière	43	1.4	4.3%	35 100 LL
Electricité/Gaz	15	0.5	9.1%	28 200 LL
Total	2948	100	4.7%	35 300 LL

* Personnel administratif en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 4

MARKETING

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	785	45.9	5.3%	30 100 LL
Textile Cuir	317	18.5	2.3%	31 400 LL
Bois et Meubles	146	8.5	1.7%	3 800 LL
Papier et imprimerie	115	6.7	2.8%	36 800 LL
Industrie chimique	139	8.1	3.7%	34 100 LL
Produits minéraux	59	3.4	0.8%	61 300 LL
Industrie métallurg.	14	0.8	0.9%	28 400 LL
Industrie Ouv. métal.	111	6.4	1.5%	37 100 LL
Ind. manufacturière	17	0.9	1.7%	41 100 LL
Electricité/Gaz	5	0.29	3.0%	20 000 LL
Total	1708	100	2.7%	30 600 LL

*Personnel marketing en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 5

MANOEUVRES

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	695	32.4	4.7%	23 300 LL
Textile Cuir	305	14.2	2.2%	30 100 LL
Bois et Meubles	173	8.0	2.0%	19 500 LL
Papier et imprimerie	187	8.7	4.6%	29 600 LL
Industrie chimique	190	8.8	5.1%	44 900 LL
Produits minéraux	290	13.5	3.7%	24 500 LL
Industrie métallurg.	35	1.6	2.4%	28 100 LL
Industrie Ouv. métal.	237	11.0	3.2%	29 200 LL
Ind. manufacturière	19	0.8	1.9%	20 000 LL
Electricité/Gaz	12	0.5	7.3%	28 400 LL
Total	2143	100	3.4%	27 300 LL

* Les manoeuvres en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 6

TECHNICIENS

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	725	15.49	4.9%	35 000 LL
Textile Cuir	829	17.7	6.1%	27 000 LL
Bois et Meubles	800	17.0	9.4%	25 700 LL
Papier et imprimerie	395	8.4	9.7%	34 700 LL
Industrie chimique	279	5.9	7.4%	45 000 LL
Produits minéraux	553	11.8	7.1%	33 700 LL
Industrie métallurg.	182	3.8	12.3%	32 100 LL
Industrie Ouv. métal.	769	16.4	10.6%	33 600 LL
Ind. manufacturière	141	3.0	14.2%	36 000 LL
Electricité/Gaz	7	0.1	4.2%	34 000 LL
Total	4630	100	7.4%	32 100

* Les techniciens en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 7

Ouvriers sans diplôme + exp. moins de 2 ans

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	3863	29.6	26.0%	19 200 LL
Textile Cuir	2951	22.6	21.6%	22 300 LL
Bois et Meubles	1464	11.2	17.2%	22 100 LL
Papier et imprimerie	701	5.38	17.2%	22 400 LL
Industrie chimique	953	7.3	25.3%	25 800 LL
Produits minéraux	1239	9.5	16.0%	24 200 LL
Industrie métallurg.	366	2.8	24.8%	18 900 LL
Industrie Ouv. métal.	1257	9.6	17.4%	26 500 LL
Ind. manufacturière	208	1.59	21.0%	17 400 LL
Electricité/Gaz	19	0.1	11.5%	16 400 LL
Total	13 023	100	20.8%	22 000 LL

* Les ouvriers sans diplôme mais ayant un expérience moins de 2 ans en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 8

Ouvriers sans diplôme + exp. plus de 2 ans

Secteur	Effectif	%	Importance relative*	Salaire moyen
Alimentaire	6122	21.3	41.2%	26 000 LL
Textile Cuir	7143	24.9	52.3%	26 000 LL
Bois et Meubles	4465	15.5	52.5%	28 600 LL
Papier et imprimerie	1588	5.5	38.9%	29 600 LL
Industrie chimique	1096	3.8	29.2%	31 000 LL
Produits minéraux	4191	14.6	54.1%	27 300 LL
Industrie métallurg.	523	1.8	35.4%	25 600 LL
Industrie Ouv. métal.	3052	10.6	42.2%	30 500 LL
Ind. manufacturière	421	1.4	42.5%	28 300 LL
Electricité/Gaz	71	0.24	43.0%	27 800 LL
Total	28674	100	45.9%	27 500

* Les ouvriers sans diplôme mais ayant une expérience plus de 2 ans en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 9

Ouvriers avec diplôme + exp. moins de 2 ans

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	120	11.4	0.8%	25 200 LL
Textile Cuir	250	23.9	1.8%	26 600 LL
Bois et Meubles	121	11.5	1.4%	14 200 LL
Papier et imprimerie	154	14.7	3.8%	26 400 LL
Industrie chimique	134	12.8	3.6%	40 000 LL
Produits minéraux	88	8.41	1.1%	22 800 LL
Industrie métallurg.	39	3.7	2.6%	39 600 LL
Industrie Ouv. métal.	118	11.2	1.6%	35 700 LL
Ind. manufacturière	14	1.3	1.4%	13 900 LL
Electricité/Gaz	8	0.7	4.8%	15 600 LL
Total	1046	100	1.7%	27 700 LL

* Les ouvriers avec diplôme et ayant une expérience de moins de 2 ans en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 10

Ouvriers avec diplôme + exp plus de 2 ans

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u>	<u>%</u>	<u>Importance relative*</u>	<u>Salaire moyen</u>
Alimentaire	113	10.4	0.8%	31 200 LL
Textile Cuir	140	12.9	1.0%	26 400 LL
Bois et Meubles	135	12.4	1.6%	23 300 LL
Papier et imprimerie	149	13.7	3.6%	34 000 LL
Industrie chimique	109	10	2.9%	47 800 LL
Produits minéraux	140	12.9	1.8%	37 100 LL
Industrie métallurg.	37	3.4	2.5%	23 300 LL
Industrie Ouv. métal.	237	21.8	3.3%	35 000 LL
Ind. manufacturière	22	2	2.3%	23 800 LL
Electricité/Gaz	3	0.2	1.8%	26 000 LL
Total	1085	100	1.7%	32 800 LL

* Les ouvriers avec diplôme et ayant une expérience de plus de 2 ans en proportion du total des actifs dans chaque secteur.

Tableau 11

PERSONNEL

Secteur	Effectif	%	Salaire en 1000 LL par an	Salaire relatif	Salaire moyen par an	Taille ou nombre moyen d'employ
Alimentaire	14851	23.7	366514	21.1%	24 600	11.78
Textile Cuir	13657	21.8	369252	21.2%	27 000	15.72
Bois et Meubles	8497	13.6	209948	12.1%	24 700	9.22
Papier et imprimerie	4083	6.5	130741	7.5%	32 000	18.06
Industrie chimique	3758	6.0	129729	7.4%	34 500	16.20
Produits minéraux	7753	12.4	226865	13%	29 200	12.25
Industrie métallurg.	1477	2.3	37972	2.1%	25 700	9.35
Industrie Ouv. métal.	7228	11.5	231068	13.3%	31 900	10.93
Ind. manufacturière	990	1.5	27700	1.5%	27 900	9.34
Electricité/Gaz	165	0.26	4601	0.0%	27 800	11.78
Eau	5	0.0	132	0.0%	26 400	5.0
Total	62464	100	1734522	100%	27 700	12.29

B- OUVRIERS PAR GROUPE D'AGES

1- Alimentaire

Nous constatons que sur un total général de 63 740 employés, le secteur "Alimentaire" engage 15 142 employés, la majorité a une moyenne d'âge comprise entre 21 et 40 ans, soit 6 295 employés (20 - 30 ans) et 3 500 employés (30 - 40 ans). Notons que les employés engagés après 51 ans sont peu nombreux, soit 1 127 sur un total de 15 142 employés.

Nous constatons que le sous-secteur "Boulangeries" engage le plus d'employés (5 119) dont la moyenne d'âge est de 21 - 30 ans, soit 2 406 employés. Notons que ce sous-secteur engage 877 employés âgés de moins de 21 ans. Notons aussi que le sous-secteur "Abattage" engage le moins d'employés âgés de plus de 51 ans (16 ouvriers).

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 & +</u>	<u>TOTAL</u>
Alimentaire						
Abattage	32	159	75	23	16	305
Lait corps gras	150	396	196	48	40	830
Boulangeries	877	2 406	1 106	483	247	5 119
Conserves	132	347	152	137	94	862
Confiseries	703	1 211	555	301	174	2 344
Ind. Diverses	379	1 267	919	474	217	3 256
Ind. Multiples	35	104	49	19	16	223
Boissons	75	405	448	352	323	1 603
Tabac	0	0	0	0	0	0
Total Secteur	2 383	6 295	3 500	1 837	1 127	15 142

2- Textile Cuir

Nous constatons que le nombre total d'employés engagés est de 13 694, dont la moyenne d'âge préférée est entre 21 et 30 ans soit 6 876 employés.

Dans ce secteur, 648 employés seulement ont une moyenne d'âge supérieure à 51 ans.

Nous constatons que le sous-secteur "Habillement en série" engage 6 552 employés, dont la moyenne d'âge est comprise entre 21 et 30 ans.

Notons que le sous-secteur "Textile connexes" n'engage que 55 employés < à 21 ans sur un total de 2 581 employés engagés dans ce secteur.

Le sous-secteur "Art. Cuir" à le moins besoin d'employés ayant une moyenne d'âge de 31 à 51 ans soit 106 ouvriers.

Le sous-secteur "Vêt. sur mesure" engage seulement 12 employés âgés de 51 ans et plus.

	<u>< 21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 51</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Textile Cuir						
Textile	366	619	321	149	125	1 580
Text. Connexes	55	206	96	50	25	432
Bonneterie	140	336	151	50	80	757
Vêt. sur mes.	156	391	122	29	12	710
Hab. en série	1 198	3 684	1 080	423	167	6 552
Tannerie Four	20	130	78	40	20	288
Art. Cuir	97	249	70	36	17	469
Chaussures	549	1 261	560	334	202	2 906
Total secteur	2 581	6 876	2 478	1 111	648	13 694

3- Bois et Meubles

Nous constatons que sur 8 562 employés, 3 718 ont un âge variant entre 21 et 30 ans. Notons que le nombre d'employés engagés avant plus de 41 ans devient faible, soit 847 employés entre 41 et 51 ans et 356 employés après 51 ans.

Nous constatons que le sous-secteur "Meubles" engage 5 497 employés sur un total de 8 562.

La moyenne d'âge préférée est entre 21 et 40 ans, soit (3 615 employés). Le sous-secteur "Ouvrages Bois" n'engage que 12 employés âgés de 51 ans et plus sur un total de 356.

	<u>< 21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Bois et meubles						
Scieries	542	1 086	575	231	118	2 552
Ouvrages bois	125	248	92	36	12	513
Meubles	1 076	2 384	1 231	580	226	5 497
Total Secteur	1 743	3 718	1 898	847	356	8 562

4- Papiers et Imprimeries

Nous constatons que 4 145 employés sont engagés au total dont 1 740 entre 21 et 30 ans.

Notons que les employés engagés et ayant moins de 20 ans sont très peu nombreux (607 employés). Il en est de même pour les salariés ayant plus de 40 ans.

Nous constatons que le sous-secteur "Imprimerie" engage le plus d'employés: 1 780 sur un total de 4 145.

La moyenne d'âge préférée est entre 21 et 30 ans, soit 727 employés.

Le sous-secteur "Imprimerie et Edition" engage 11 employés âgés de 51 ans et + sur un total de 238 personnes dans cette catégorie d'âge.

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Papier et Imprimerie						
Papier	150	601	517	175	106	1 549
Imprimerie	351	727	404	177	121	1 780
Edition	6	24	15	5	0	50
Imp. et Edition	100	388	205	62	11	766
Total Secteur	607	1 740	1 141	419	238	4 145

5- Industrie chimique

Nous constatons que sur 3 835 employés engagés au total, 1 711 ont un âge compris entre 21 et 30 ans.

Notons que les employés âgés de moins de 20 ans sont en nombre réduit (465) ainsi que ceux âgés de plus de 40 ans (695).

Nous constatons aussi que le sous-secteur "Plastique" engage à lui seul 1 439 employés sur un total secteur "Industrie chimique" de 3 838.

La moyenne d'âge est comprise entre 21 - 30 ans, soit 1 711 employés.

Le sous-secteur "Chimie de Base" a 6 employés seulement entre 21 - 30 ans, sur un total de 1 711.

Le sous-secteur "Caoutchouc" a très peu d'employés âgés de 41 ans à 50 ans (7 ouvriers).

	<u>≤ 21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Chimique						
Chimie de base	12	6	8	0	2	28
Savon et Cosm.	220	503	228	87	30	1 068
Peint. & Teint.	29	97	125	46	30	327
Pharmaceutique	14	126	57	67	46	340
Chimie Divers	28	112	54	25	11	230
Raf. Pétrole	0	14	75	44	41	174
Dérivés Pétr.	14	84	48	20	11	177
Caoutchouc	1	18	14	7	12	52
Plastique	147	751	325	151	65	1 439
Total Secteur	465	1 711	964	447	248	3 835

6- Produits Minéraux

Nous constatons que la moyenne d'âge préférée dans le secteur "Produits Minéraux" est entre 21 et 30 ans (3 116 employés) et 31 - 40 ans (2 180 employés) sur un total de 7 723 employés.

Ce secteur n'engage en outre que 767 employés de 20 ans et moins.

Nous constatons que le sous-secteur "Autres Produits Minéraux" engage le plus de travailleurs, soit 2 874 employés sur un Total Secteur de 7 723, la moyenne d'âge préférée étant de 21 à 30 ans, soit 1 307 employés engagés sur un Total Secteur de 3 116.

Le sous-secteur "Ciment-plâtre" engage 7 employés seulement âgés de moins de 21 ans.

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Prod. Minéraux						
Porcelaine	129	559	325	146	87	1 246
Ind. Verre	32	232	263	154	92	773
Ciment-Plâtre	7	100	136	91	73	407
Ouv. Ciment	11	126	192	142	147	618
Marbrerie	203	792	502	184	124	1 805
Aut. Prod. Min.	385	1 307	762	263	157	2 874
Total Secteur	767	3 116	2 180	980	680	7 723

7- Industrie Métallurgique

Nous constatons que sur 1 649 employés engagés dans ce secteur, 725 ont un âge variant entre 21 - 30 ans.

Nous notons aussi que 353 employés ont un âge inférieur à 20 ans et 255 seulement sont âgés de plus de 40 ans.

Le sous-secteur "Sidérurgie" engage à lui seul 1 103 employés sur un total de 1 649.

La moyenne d'âge préférée dans ce sous-secteur varie entre 21 et 30 ans, soit 512 employés sur 725 dans cette catégorie d'âge.

Notons enfin que 36 employés seulement âgés de 51 ans et plus sont engagés dans le sous-secteur "Prod. & Trans." sur un total de 117 employés dans cette catégorie d'âge.

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Métallurgique						
Sidérurgie	210	512	220	80	81	1 103
Prod. & Trans.	143	213	96	58	36	546
Total Secteur	353	725	316	138	117	1 649

8- Industrie Ouv. Métal.

Nous constatons que sur 7 782 employés engagés dans le secteur "ouv. Métal.", 3 268 sont âgés entre 21 à 30 ans et 1 434 ont moins de 20 ans, c'est-à-dire 42 % et 18 % en valeur relative.

Au-dessus de 51 ans, l'effectif des employés diminue considérablement pour atteindre 6 % du total des emplois du secteur en valeur relative (463 employés).

Nous constatons en outre que sur un total de 7 782 employés engagés dans ce secteur, le sous-secteur "matériels de construction" comprend à lui seul 3 692. La moyenne d'âge préférée dans ce sous-secteur se situe entre 21 et 30 ans, avec 1 617 employés.

Enfin, le sous-secteur "meubles" engage à lui seul 603 employés ayant moins de 21 ans sur un total de 1 434.

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Ouv. Metal.						
Equip. Menage	87	276	213	88	42	706
Matr. Construct.	529	1 617	955	376	215	3 692
Meubles	603	605	231	85	46	1 570
Machin. N. ELec.	83	263	146	79	79	650
Mach. Electriq.	111	425	228	117	55	936
Transport	18	79	67	25	24	213
Eqp. Precision	3	3	5	2	2	15
Total Secteur	1 434	3 268	1 845	772	463	7 782

9- Industrie Manufacturielle

Sur 1025 employés engagés dans le secteur "Industrie Manufacturière", 499 employés sont âgés de 21 à 30 ans et 229 ont moins de 21 ans, 49% et 22% respectivement en valeur relative. A partir de 51 ans l'effectif des employés diminue en importance relative, 4% des emplois du secteur.

Nous constatons en outre que le sous-secteur "divers" engage à lui seul 621 employés sur 1025 au total, soit 60,5% en valeur relative. La moyenne d'âge préférée dans ce sous-secteur se situe entre 21 et 40 ans. Les moins de 21 ans sont aussi recherchés dans ce sous-secteur. Ils constituent 66 % de l'effectif total de cette catégorie d'âge.

Nous notons enfin que les employés âgés de 51 ans et plus sont très peu nombreux, 42 employés sur un total secteur de 1 025.

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>51 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Manfact.						
Orfèvrerie	72	243	43	16	11	385
Inst. Musique	2	1	2	0	0	5
Art. Sport	0	0	0	0	0	0
Jouets	0	0	0	0	0	0
Brosserie	3	4	3	2	2	14
Divers	152	251	136	53	29	621
Total Secteur	229	499	184	71	42	1 025

10 - Electricité et Gaz

Nous constatons que sur 178 employés dans le secteur "Electricité et Gaz", 118 employés sont entre 21 et 40 ans. Le plus faible effectif d'employés engagés ce secteur se retrouve dans la catégorie d'âge 51 ans et plus.

La moyenne d'âge des employés engagés dans ce secteur se situe entre 21 et 30 ans.

	<u><21 ans</u>	<u>21 - 30</u>	<u>31 - 40</u>	<u>41 - 50</u>	<u>50 et +</u>	<u>TOTAL</u>
Electric. & Gaz						
Eclairage	14	26	8	10	5	63
Prod. Dist. Gaz	13	43	41	9	9	115
Total Secteur	27	69	49	19	14	178

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

C- OUVRIERS PAR SEXE ET NATIONALITE

1 - Alimentaire

Nous constatons que sur 62 464 employés dans l'industrie libanaise, le secteur "alimentaire" engage le plus grand nombre d'employés (14 851).

Le sexe préféré est le masculin ;12 363 employés, dont la majorité est libanaise:13 551.

Nous constatons aussi que les sous-secteurs "confiserie" et "ind. diverses" engagent plus de femmes que les autres secteurs, soit 766 et 812 employés respectivement.

Par contre, le sous-secteur "boulangerie" engage principalement de la main-d'oeuvre masculine (4 711 sur un total de 5 032 employés).

Nous signalons enfin que la main-d'oeuvre étrangère ne dépasse pas en valeur relative 8 % de la main-d'oeuvre dans ce secteur.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Alimentaire					
Abattage	20	284	224	80	304
Lait Crps. Gras	137	608	745	20	745
Boulangeries	321	4 711	4 345	585	5 032
Conserves	281	575	658	197	856
Confiseries	766	2 191	2 864	81	2 957
Ind. Diverses	812	2 408	3 037	223	3 220
Ind. Multiples	37	183	172	25	220
Boissons	114	1 403	1 506	17	1 517
Tabac	0	0	0	0	0
Total Secteur	2 488	12 363	13 551	1 228	14 851

2- Textile Cuir

Nous constatons que ce secteur occupe le deuxième rang après "l'alimentaire" concernant l'effectif des employés qui y sont embauchés: 13 657.

Notons aussi que le nombre de femmes (6 650) et d'hommes (7 007) engagés sont à peu près égaux, contrairement aux autres secteurs. La majorité de cette main-d'oeuvre est libanaise; 94% en valeur relative .

Par ailleurs, le sous-secteur "Habil. en série" engage à lui seul 6 587 employés, soit 48% en valeur relative dont la majorité est libanaise (6 228) et de sexe féminin: 4 385 femmes.

Notons enfin que les hommes atteignent leur effectif le plus élevé dans le sous-secteur "chaussures", soit 2 670 employés.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Textile Cuir					
Textile	771	793	1 385	89	1 564
Text. Connexes	160	280	413	8	440
Bonneterie	538	206	716	37	744
Vêt. sur mesure	531	173	677	17	704
Hab. en série	4 385	2 202	6 228	237	6 587
Tannerie Four	16	271	213	67	287
Art. Cuir	48	412	405	60	460
Chaussures	201	2 670	2 792	68	2 871
Total Secteur	6 650	7 007	12 829	583	13 657

3- Bois et Meubles

Ce secteur engage 8 497 employés au total, dont la majorité est masculine: 8 314 hommes contre 183 femmes et de nationalité libanaise 8 118 contre 243 étrangers.

Nous constatons aussi que le sous-secteur "Meubles" engage à lui seul 5 367 employés dont la majorité est masculine (5 264) et de nationalité libanaise (5 211).

Le sous-secteur "ouvrages Bois" enfin engage relativement peu d'étrangers (12 employés au total).

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Bois et Meubles					
Scieries	67	2 549	2 405	100	2 616
Ouvrages Bois	13	501	502	12	514
Meubles	103	5 264	5 211	131	5 367
Total Secteur	183	8314	8118	243	8 497

4- Papier et Imprimerie

Nous constatons que le nombre d'employés étrangers dans ce secteur (122) est très faible par rapport à l'effectif total de ses emplois (4 083). Notons aussi que le nombre d'hommes est bien supérieur à celui des femmes, soit 3 341 employés contre 742.

Nous constatons d'un autre côté que le sous-secteur "imprimerie" engage à lui seul 1 754 employés dont la majorité est libanaise (1 698) et avec un nombre relativement élevé de femmes 343.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Papier et Impr.					
Papier	323	1 218	1 469	66	1 541
Imprimerie	343	1 411	1 698	53	1 754
Edition	7	43	49	1	50
Imp. & Edition	69	669	759	2	738
Total Secteur	742	3 341	3 975	122	4 083

5- Industrie Chimique

Nous constatons que le secteur "industrie chimique" a une structure d'emploi similaire à celle du secteur "papier et imprimerie", concernant la distribution des employés par sexe et nationalité.

Le nombre d'étrangers engagés (122) est très faible par rapport au total des emplois du secteur; 3 758 employés, dont la majorité (2 917) est masculine.

Nous constatons aussi que le sous-secteur "Plastique" engage à lui seul 1 323 employés dont 72 étrangers seulement et 1 132 hommes.

Signalons que le sous-secteur "savon et cosmétique" engage 451 employés, de sexe féminin, tandis que le sous-secteur "chimie de base" n'engage qu'une seule, et aucun étranger.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Chimique					
Chim. de Base	1	27	28	0	28
Savon & COsm.	451	679	1 101	29	1 130
Peint. & Teint.	29	283	309	3	312
Pharmaceutique	129	209	330	8	338
Chimie Diverse	23	203	209	4	226
Raf. Pétrole	3	171	172	2	174
Dérivés Pétr.	11	164	166	3	175
Caoutchouc	3	49	51	1	52
Plastique	191	1 132	1 346	72	1 323
Total Secteur	841	2 917	3 712	122	3 758

6- Produits Minéraux

Nous constatons que le nombre d'employés engagés dans ce secteur s'élève à 7 753, dont la majorité est masculine: 7 486 et avec une proportion relativement élevée d'étrangers.

Nous constatons aussi que le sous-secteur "autres Prod. Min." engage à lui seul 2 851 employés dont 626 sont étrangers, la majorité de ces employés est, en outre, du sexe masculin, soit 2 830 hommes.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Prod. Minéraux					
Porcelaine	129	1 067	907	119	1 196
Ind. Verre	55	864	841	41	919
Ciment-Plâtre	20	388	398	6	408
OÙv. Ciment	12	605	546	71	617
Marbrerie	30	1 732	1 462	310	1 762
Aut. Prod. Mine.	21	2 830	2 195	626	2 851
Total Secteur	267	7 486	6 349	1 173	7 753

7- Industrie Métallurgique

Nous constatons que sur 1 477 personnes engagées dans ce secteur , 1 349 employés sont libanais. La majorité est masculine, soit 1 449 hommes contre 28 femmes.

Nous remarquons aussi que le sous-secteur "sidérurgie" engage à lui seul 942 employés sur un total de 1 477. La majorité des employés est du sexe masculin (924 employés) et de nationalité libanaise (852).

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Metallurgique					
Sidérurgie	18	924	852	59	942
Prod. & Trans.	10	525	497	27	535
Total Secteur	28	1 449	1 349	86	1 477

8- Industrie Ouv. Métal.

Nous constatons que le nombre de femmes engagées dans ce secteur est relativement très peu élevée par rapport aux autres secteurs: 296 femmes sur un total de 7 228 employés, soit 4% en valeur relative. Cette majorité masculine est, en outre, principalement libanaise et dans presque la même proportion: 96%.

Nous constatons aussi que le sous-secteur "matériel de construction" engage à lui seul 3 539 employés, dont 138 sont étrangers et 3 394 de sexe masculin contre 145 femmes.

Notons que le sous-secteur "Transport" engage peu de femmes (2) et d'étrangers (1).

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Ouv. Metal.					
Equip. Ménage.	46	632	669	14	678
Matr. Constr.	145	3 394	3 416	138	3 539
Meubles	34	1 203	1 198	28	1 237
Machin. N. Elec.	11	627	564	45	638
Mach. Elect.	54	854	872	38	908
Transport	2	211	212	1	213
Eqp. Précision	4	11	13	2	15
Total Secteur	296	6 932	6 944	266	7 228

9- Industrie Manufacturière

Nous constatons que sur 990 employés engagés 959 sont des libanais. Signalons aussi que la majorité est masculine, soit 893 hommes contre 97 femmes.

Nous constatons aussi que le sous-secteur "divers" engage à lui seul 609 employés dont la majorité est masculine:543 et de nationalité libanaise: 569.

Les sous-secteurs "Instruments de Musique" et "Brosserie" engagent très peu de femmes, soit 1 contre 5 et aucun étranger.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Ind. Manufactureille					
Orfevriere	25	337	371	7	362
Inst. Musique	1	4	5	0	5
Art. Sport	0	0	0	0	0
Jouets	0	0	0	0	0
Brosserie	5	9	14	0	14
Divers	66	543	569	31	609
Total Secteur	97	893	959	38	990

10- Electricité et Gaz

Nous constatons que sur 165 employés engagés 145 sont libanais dont 160 hommes.

Nous constatons aussi que le sous-secteur "Prod. Dist. Gaz" engage 94 hommes, dont 80 libanais et 3 étrangers. Notons que le total des femmes engagées dans le secteur "Electricité et Gaz" est 5 employés seulement.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Electricité et Gaz					
Eclairage	2	66	65	3	68
Prod. Dist. Gaz	3	94	80	3	97
Total Secteur	5	160	145	6	165

11- Eau

La totalité des employés est de sexe masculin.

Notons que sur 5 employés masculins engagés, nous avons 4 libanais contre 1 étranger et aucune femme.

	<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>	<u>LIBANAIS</u>	<u>ETRANGERS</u>	<u>TOTAL</u>
Sect. Inst. Eaux	0	5	4	1	5

Données globales

CHAPITRE V
FINANCEMENT ET ENDETTEMENT
DE L'INDUSTRIE

1 - Les ratios adoptés sont tels que :

$$\frac{K \text{ permanents}}{\text{Actif Immob. Net}} = \frac{K \text{ propres} + \text{DLT} + \text{DMT}}{\text{Actif fixe} - \text{Amort.} - \text{Provisions}}$$

DLT = DETTES A LONG TERME DMT = DETTES A MOYEN TERME

Taux de couverture des emplois fixes par les ressources permanentes :

Si $\frac{KP}{AIN} > 1$ il existe un $FDR > 0$

FDR = FONDS DE ROULEMENT

$$\frac{K \text{ propres}}{K \text{ permanents}} = \frac{K \text{ social} + \text{Reserves}}{K \text{ permanents}}$$

Capacité d'endettement :

$$\frac{K \text{ propres}}{K \text{ permanents}} > 0,5$$

$$\frac{K \text{ propres}}{DLT + DMT} \geq 1 \quad \text{Autonomie financière à terme}$$

$$\frac{K \text{ propres}}{DLT + DMT + DCT} = \text{Endet. global}$$

Degré de solvabilité

$$\frac{K \text{ permanents}}{DLT + DMT} \geq 2$$

$$\frac{K \text{ propres}}{DCT} > 0,10$$

DCT = DETTES A COURT TERME

$$\text{Autof.} \quad RBE + \text{Amort.} + \text{Provisions} = \text{AUTOFINANCEMENT}$$

$$\frac{DLT + DMT}{\text{Autof.}} \quad \text{Degré d'indépendance financière}$$

Dont RBE = RESULT. BRUT D'EXPLOITATION

$$\frac{\text{Frais financiers}}{RBE} = \frac{\text{Int.} + \text{Commissions}}{VA - (\text{Taxes} + \text{Int} + \text{Com.} + \text{Salaires})}$$

= Coût de l'endettement

2 - Application des ratios :

- $\frac{\text{K permanents}}{\text{Actif Immob. Net}} = 0,35$
- $\frac{\text{K propres}}{\text{K permanents}} = 0,42$
- $\frac{\text{K propres}}{\text{DLT + DMT}} = 0,74$
- $\frac{\text{K propres}}{\text{DLT + DMT + DCT}} = 0,35$
- $\frac{\text{K permanents}}{\text{DLT + DMT}} = 1,74$
- $\frac{\text{K propres}}{\text{DCT}} = 0,66$
- $\frac{\text{Autof.}}{\text{DLT + DMT}} = 1,20$
- $\frac{\text{Frais Financ.}}{\text{RBE}} = 0,25$

3 - ANALYSE

- Le taux de couverture des emplois fixes par les ressources permanentes $\left\{ \frac{K \text{ permanents}}{\text{Actif Immob. Net}} \right\}$ ne répond pas aux normes généralement admises, à savoir supérieur à l'unité.

- La structure de l'endettement fait état de chiffres insatisfaisants tels que :
 - * Une capacité d'endettement inférieure aux normes adoptées, quoique le chiffre ne saurait être perçu comme alarmant.
 - * Une autonomie financière à terme insuffisante.
 - * Un degré de solvabilité faible (35 %).
 - * Un rapport $\left\{ \frac{K \text{ permanents}}{DLT + DMT} \right\}$ légèrement inférieur à la norme de 2.

- Le coût de l'endettement est élevé, de l'ordre de 25 %. Parallèlement, le degré d'indépendance financière est largement inférieur à celui observé dans les secteurs "en bonne santé" de l'industrie.

CHAPITRE VI

PRODUCTION COUT ET VALEUR AJOUTEE

T1- Industrie Totale en fonction des secteurs

<u>Secteur</u>	<u>Effectif</u> (entreprises)	<u>Pourcentage</u> (total indust.)
Alimentaire	1 260	24,8
Textile-cuir	869	17,1
Bois et Meubles	921	18,13
Pap. Impr.	226	4,45
Ind. Chimique	232	4,57
Prod. Minéraux	633	12,46
Ind. Métallurg.	158	3,11
Ouvrage métallique	661	13,01
Ind, Manuf.	106	2,09
Elect. Gaz	14	0,28
Inst. Eaux	1	0,02
Total Industrie	5 081	100,-

Le secteur des produits alimentaires compte le plus d'entreprises (1 260) suivi des bois et meubles (921), du textile-cuir (869), des ouvrages métalliques (661) et des produits minéraux (633). L'industrie totalise 5 081 entreprises.

T2- Industrie totale par secteur selon la nature du produit

<u>Secteur</u>	<u>Produit final</u>	<u>Produit Intermédiaire</u>	<u>Produit de sous-traitance</u>	<u>Total</u>
Alimentaire	1 390	43	28	1 461
Textile-Cuir	776	42	98	916
Bois et meubles	1 053	44	10	1 107
Pap. Impr.	194	17	24	235
Ind. Chim.	286	28	6	320
Prod. Minéraux	739	16	3	758
Ind. Métal.	172	15	4	191
Ouv. Métal.	785	26	28	839
Elect. Gaz	16	1	0	17
Inst. Eau	1	0	0	1
Total Industrie	5 532	239	236	6 007

L'industrie totale fabrique 6 007 produits différents et différenciés répartis de la manière suivante : 5 532 produits de consommation finale, 239 produits intermédiaires destinés à des transformations ultérieures et 236 produits fabriqués pour le compte d'autres firmes ou produits sous-traités. Les produits finaux occupent la première place dans la fabrication de tous les secteurs, suivis des produits intermédiaires et des produits de sous-traitance. C'est l'alimentaire qui offre le plus de produits finaux (1 390), suivi du bois meubles (1 053) des ouvrages métalliques (785) et du textile-cuir (776).

T3- Quantité de production effective en 81 et en 85 (en milliers)

Secteur	I		kg		m		m2		m3		T		U		Autre	
	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85
P.A.	28713	19387	145728	189937	4500	4500	2	1	0	0	1536	1721	54917	99985	12350	12689
T.C.	10	29	1911	2061	2653	2719	2218	1058	0	0	147	102	22855	27847	5449	6594
B.M.	0	0	361	561	595	109	1069	575	45	156	0	0	7993	13490	103	111
P.I.	0	0	7966	7728	0	0	0	1000	0	0	289	442	190392	225914	10940	14091
I.C.	5050	3190	8828	16369	10099	6700	3266	2260	22	24	144	86	35748	67945	654	255
P.M.	296	268	322	444	560	557	10865	5988	852	957	435	363	170410	182219	42	60
I.M.	0	0	2828	3081	26	33	170	111	45	36	107	113	942	603	0	0
O.M.	1	2	3763	5534	1179	1245	710	1090	74	36	171	108	481425	388950	15	10
I. MAN.	0	0	3206	2494	0	0	2	11	0	0	6	7	14329	7147	251	181
E.G.	0	0	20	28	16	18	0	0	290	428	0	1	518	689	0	0
I.E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124	62	0	0
Total Indust.	34070	22876	174934	228237	19629	15882	18302	12095	1328	1637	2834	2943	979561	1014850	29804	33990

T4- Quantité de production maximale en 81 et en 85 (en milliers)

Secteur	l		kg		m		m2		m3		T		U		Autre		
	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	81	85	
P.A.	42304	32092	214999	338603	24000	50000	4	4	0	0	2338	3026	82024	177270	20433	30858	
T.C.	30	80	3769	7849	8845	9346	4199	10539	0	0	157	178	34325	54193	17431	20188	
B.M.	0	0	440	590	914	989	1885	1487	112	392	0	0	17277	25835	405	329	
P.I.	0	0	10180	11635	0	0	0	3000	0	0	842	885	624232	1027509	903	10960	
I.C.	10740	13530	21172	51469	14380	9998	6599	13101	45	48	259	509	120609	229926	1465	1651	
P.M.	600	750	753	1257	4566	6087	16083	18305	2155	2407	694	804	289005	383154	110	151	
I.M.	0	0	4831	8086	75	124	316	273	75	75	160	282	3292	1217	0	0	
O.M.	2	3	7688	13688	1652	2709	808	4023	8	29	117	200	682249	1092308	41	43	
I. MAN.	0	0	4341	4564	0	0	2	48	0	0	8	11	26599	45729	717	751	
E.G.	0	0	180	180	17	19	0	0	1680	1680	0	2	1739	1982	0	0	
I.E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310	310	0	0	
Total																	
Indust.	53676	46454	268353	437921	54449	79273	29895	50780	4075	4631	4574	5896	1881660	3039432	41504	64931	

En 1981, en comparant les quantités de production effective à celles de production potentielle ou maximale, on remarque qu'aucun des secteurs ne satisfait à sa capacité de production maximale et que l'industrie totale emploie seulement 53 % de sa capacité. En 1985, elle n'emploie que 45 % de sa capacité. Durant la période 81 - 85, la production effective de l'industrie totale a baissé de 12 %, alors que sa production potentielle s'est accrue de 40 %. L'évolution de la production courante est ainsi en recul par rapport à celle de la production potentielle.

- Valeur de la production

T5- Valeur de la production totale de l'industrie
(en millions de LL.)

<u>Secteur</u>	<u>1981</u>	<u>1985</u>
Alimentaire	1 752,04	4 968,1
Textile Cuir	987,98	2 599,31
Bois et Meubles	603,86	1 387,34
Pap. Impr.	548,53	1 425,65
Ind. Chim.	983,62	2 647,04
Prod. Minéraux	810,24	1 453,34
Ind. Métal.	227,2	633,37
Ouv. Métal.	1 014,74	2 440,1
Ind. Manuf.	111,22	246,35
Elect. Gaz	23,5	59,5
Inst. Eaux	0,74	0,62
Total Industrie	7 063,66	17 860,72

La production en valeur du total industrie passe de 7 063,6 millions de LL. en 81 à 17 860,7 millions en 85, soit une augmentation de 153 %.

- Valeur Ajoutée

T6- Valeur ajoutée totale de l'industrie (en millions de LL.)

<u>Secteur</u>	<u>VA 81</u>	<u>VA 85</u>
Alimentaire	611,63	1 641,26
Textile Cuir	611,39	1 610,43
Bois Meubles	359,59	501,73
Pap. Impr.	272,9	457,5
Ind. Chim.	733,07	- 213,46
Prod. Minéraux	437,86	589,58
Ind. Métal.	51,3	104,5
Ouv. Métal.	429,38	980,05
Ind. Manuf.	19,35	46,18
Elect. Gaz	5,99	20,5
Inst. Eaux	0,68	0,41
Total Industrie	3 533,12	5 738,68

La valeur ajoutée de l'industrie totale passe de 3 533,1 millions de LL. en 81 à 5 738,6 millions en 85, soit une augmentation de 62 %.

CHAPITRE VII

EXPLOITATION , PRODUCTIVITE ET
RENTABILITE

1 - Capitaux propres :

T1 - Capital social et capitaux propres des secteur en 85.
(en millions de L.L.).

<u>Secteur</u>	<u>Capitaux propres</u>	<u>Capital social</u>
p - a	679,19	547,51
t - c	361	281,71
b - m	236,75	207,5
p - i	360,9	217,68
i - c	298,5	185,65
p - m	480,62	312,11
i - mét.	112,15	106,82
o - m	420,18	226,02
i - man.	69,83	63,75
e - g	10,08	9,49
i - e	0,05	0,05
Total industrie	3029,22	2158,28

Le capital social du total industrie s'élève à 2158,3 millions de LL. en 85 et ses capitaux propres à 3029,2 millions. Les secteurs où ces capitaux sont les plus importants sont les p - a, les p - m et les o - m.

2 - Coefficient de capital :

T2 - Coefficient de capital de l'industrie totale :

	$\frac{\text{Actif fixe}}{\text{Production}}$ 81	$\frac{\text{Actif fixe}}{\text{Production}}$ 85
Ind. totale	$\frac{5525,36}{7063,66} = 0,78$	$\frac{16241,46}{17860,72} = 0,90$

Le recul enregistré par le coefficient de capital du total industrie, montre la nécessité pour l'industrie de satisfaire davantage à sa capacité de production et de rentabiliser encore plus ses équipements neufs.

3 - Appareil productif :

T3 - Evolution de l'appareil productif 81 - 85 :

	$\frac{\text{VA}}{\text{Actif fixe}}$ 81	$\frac{\text{VA}}{\text{Actif fixe}}$ 85
Ind. totale	$\frac{3533,12}{5525,36} = 0,64$	$\frac{5738,68}{16241,46} = 0,35$

L'actif fixe de l'industrie n'ayant pas été suffisamment exploité, l'évolution de son appareil productif fut négative, causée par une valeur ajoutée insuffisante, elle-même due à un sous-emploi de la capacité de production totale.

4 - Productivité des équipements :

T4 - Productivité des équipements du total industrie :

	$\frac{\text{VA}}{\text{Equipements}}$	81		$\frac{\text{VA}}{\text{Equipements}}$	85
Total ind.	$\frac{3533,12}{2497,58}$	= 1,41		$\frac{5738,68}{7921,28}$	= 0,72

Une similitude nette apparaît, pour l'industrie totale, entre la productivité de son actif fixe et celle de ses équipements.

5 - Productivité des valeurs d'exploitation :

T5 - Productivité des valeurs d'exploitation

	$\frac{\text{VA}}{\text{Valeurs d'exploit.}}$	81		$\frac{\text{VA}}{\text{Valeurs d'exploit.}}$	85
Total ind.	$\frac{3533,12}{778,20}$	= 4,5		$\frac{5738,68}{1733,87}$	= 3,3

Les méthodes de fabrication ne semblent pas s'améliorer pour l'industrie, ses valeurs d'exploitation ne maximisent pas la valeur ajoutée qu'elles produisent.

6 - Surplus de productivité globale :

T6 - Surplus de productivité globale de l'industrie
(en millions de LL).

<u>Secteur</u>	<u>Surplus de productivité globale</u>
p - a	553,7
t - e	643,5
b - m	- 36,4
p - i	- 0,9
i - e	- 1217,4
p - m	- 72,2
i - mét.	- 3,4
o - m	347
i - man	- 4,9
e - g	7,25
i - e	- 3,9
Total industrie	+ 212,3

L'industrie totale enregistre un surplus de productivité globale positif de l'ordre de 212,3 millions de L.L.. Ce sont surtout les p - a, les t - c et les o - m qui réalisent les surplus de productivité globale les plus importants.

7 - Productivité de la main-d'oeuvre de l'industrie :

T7 - Productivité de la main-d'oeuvre du total industrie :

	$\frac{VA}{Salaires}$ 81	$\frac{VA}{Salaires}$ 85	Gains de 81 en %
Total ind.	$\frac{3533,12}{797,44} = 4,4$	$\frac{5738,68}{1798,22} = 3,19$	- 27%

L'industrie totale ne réussit pas des gains de productivité du travail ou de la main-d'oeuvre probablement à cause d'une VA insuffisante due à un sous-emploi de capacité et à des méthodes de fabrication qui n'évoluent pas rapidement.

8 - Bénéfice de l'industrie :

T8 - Bénéfice des secteurs (en millions de LL) en 85 :

<u>Secteur</u>	<u>Bénéfice net</u>
p - a	2329,6
t - c	708,7
b - m	964,8
p - i	1201,8
i - c	2320,5
p - m	901,1
i - mét.	161,7
o - m	1139,5
i - man	113,03
e - g	80,15
i - e	1,55
Total industrie	9922,43

Le bénéfice net de l'industrie en 85 s'élève à 9922,4 millions de LL. Ce sont les p - a, les i - c, les p - i et les o - m qui réalisent le plus de bénéfice.

9 - Rentabilité financier de l'industrie totale :

T9 - Décomposition de la Rentabilité financier en 1985 de l'industrie :

$$\frac{\text{BN}}{\text{Ks propres}} = \frac{\text{CA}}{\text{Actif}} \times \frac{\text{BN}}{\text{CA}} \times \frac{\text{Actif}}{\text{Ks propres}}$$

$$\frac{9922,43}{3029,22} = \frac{19007,3}{19415,2} \times \frac{9922,43}{19007,9} \times \frac{19415,2}{3029,22}$$

$$3,27 = 0,98 \times 0,52 \times 6,4$$

L'industrie est endettée. Le levier d'endettement joue en faveur de l'amélioration de sa rentabilité financière. Sa marge bénéficiaire est acceptable ; cependant, la rotation de l'actif peut être améliorée.

10 - Rentabilité de gestion et rentabilité économique :

T10 - Rentabilité de gestion $\frac{BN}{AT}$ et rentabilité économique :

$\frac{+BN + i}{AT}$ de l'industrie en 85

Industrie totale	$\frac{BN}{AT}$		$\frac{BN + i}{AT}$	
	$\frac{9922,43}{19415,2}$	= 0,51	$\frac{9922,43 + 70,11}{19415,2}$	= 0,52

L'échelonnement des dettes a fait que les intérêts payés par l'industrie sont modérés et ne modifient que très faiblement la rentabilité économique par rapport à la rentabilité de gestion.

CHAPITRE VIII
COMMERCIALISATION

Les secteurs de l'industrie libanaise sont envisagés dans le présent chapitre à travers leurs structures commerciales, leurs exportations, leurs taux de bénéfice, leurs chiffres d'affaires et les différents ratios qui en dépendent, relatifs à la rotation de leurs actifs, de leurs capitaux propres et leurs stocks de produits finis.

Notons que ce chapitre comporte également une annexe de tableaux statistiques mettant en corrélation la commercialisation dans ces secteurs, avec d'autres variables fondamentales.

I - STRUCTURE COMMERCIALE ET SECTEURS DE L'INDUSTRIE LIBANAISE

Nous abordons dans cette section, les produits commercialisés par les secteurs de l'industrie libanaise, suivant leur genre de production, l'étape de leur consommation, et évidemment leur marché (voir le tableau No 1).

Il ressort de ce tableau que les produits de consommation intermédiaire ne représentent dans le total des ventes locales que 3,1% en 1981 et 3,9% en 1985, ce qui fait état d'une certaine faiblesse des relations inter-industrielles au Liban. Dans le total des ventes de l'industrie libanaise, ces produits ne constituent que 3,7% en 1981 et 4% en 1985.

Ces produits de consommation intermédiaire sont fournis en 1981 par le secteur "textile, habillement et cuir" dans une proportion de 19,1%, celui des "produits alimentaires et boissons" (18%), les "ouvrages en métaux, machines et matériel" (18%), par le secteur des "produits chimiques, pétrole,

Tableau No 1 : La commercialisation par secteurs de l'industrie libanaise, par genre de production, étape de consommation et marché en 1981 et 1985 (en millions de LL).

Secteurs de l'industrie	1 9 8 1					1 9 8 5								
	Ventes locales			Exportations		Ventes locales			Exportations		Total Ventes 1985			
	Produits de consommation finale	Produits de consommation intermédiaire	Total ventes locales	Produits de consommation finale	Produits de consommation intermédiaire	Total ventes locales	Produits de consommation finale	Produits de consommation intermédiaire	Total exportations					
Produits alimentaires et boissons	1.956,20	50,87	2.007,07	231,19	4,40	235,59	2.242,66	3.929,36	76,18	4.005,54	577,51	6,85	584,36	4.589,90
Textile, habillement et cuir	707,98	53,53	761,51	300,54	5,22	305,76	1.067,27	1.807,69	108,96	1.916,65	647,89	15,26	663,15	2.579,80
Bois et meubles	515,09	18,15	533,24	51,62	1,15	52,77	586,01	1.211,47	61,70	1.273,17	54,74	0,35	55,09	1.328,26
Papier, imprimerie et édition	735,40	9,36	744,76	97,46	14,47	111,93	856,69	1.963,74	63,78	2.027,52	146,07	8,13	154,20	2.181,72
Produits chimiques, pétrole, caoutchouc, plastique	880,19	27,33	907,52	163,92	17,33	181,25	1.088,77	2.478,27	88,68	2.566,95	400,66	34,34	435,00	3.001,95
Produits minéraux non métalliques	662,24	11,21	673,45	226,41	15,02	241,43	914,88	1.202,37	63,89	1.266,26	153,24	9,75	162,99	1.429,25
Industrie métallurgique de base	230,68	1,93	232,61	3,84	0,87	4,71	237,32	622,35	54,07	676,42	8,17	9,57	17,74	694,16
Ouvrages en métaux, machines et matériels	770,50	17,84	788,34	267,18	37,45	304,63	1.092,97	2.180,75	90,90	2.271,75	459,09	26,64	485,73	2.757,48
Autres industries manufacturières	51,84	20,71	72,55	30,19	-	30,19	102,74	127,27	28,63	155,80	67,25	-	67,25	223,05
Electricité, gaz et eau	23,24	0,01	23,25	-	-	-	23,25	41,54	0,01	41,55	-	-	-	41,55
Installation de distribution d'eau	0,74	-	0,74	-	-	-	0,74	0,62	-	0,62	-	-	-	0,62
TOTAL GENERAL	6.534,10	210,94	6.645,04	1.372,35	95,91	1.468,26	8.213,30	15.565,43	636,80	16.202,23	2.514,62	110,89	2.625,51	18.827,74

caoutchouc et matière plastique" (14,6%)... En 1985, ces produits de consommation intermédiaire proviennent du secteur "textile, habillement et cuir" dans une proportion de 16,6%, de celui des "produits chimiques..." (16,5%), des "ouvrages en métaux..." (15,7%), du secteur "produits alimentaires et boissons" (11,1%)...

Par ailleurs, dans le total des ventes de l'industrie libanaise, la part des exportations tombe de 17,9% en 1981 à 13,9 en 1985. Contribuent à ces exportations en 1981 les secteurs "textile, habillement et cuir" dans une proportion de 20,8%, les "ouvrages en métaux, machines et matériel" (20,7%), les "produits minéraux non métalliques" (16,4%), les "produits alimentaires et boissons" (16%)...

En 1985, les exportations de l'industrie libanaise étaient composées des produits du "textile, habillement et cuir" dans une proportion de 25,3%, des "produits alimentaires et boissons" (22,3%), des "ouvrages en métaux, machines et matériel" (18,5%), des "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique" (16,6%)...

En 1981 et 1985, les secteurs les plus orientés vers l'exportation étaient : les "autres industries manufacturières," soit dans une proportion successive de 29,4 et 30,2% du total des ventes de ce secteur, les deux années susmentionnées ; le "textile, habillement et cuir", dans une proportion de 28,6% et 25,7% des ventes totales de ce secteur ; les "ouvrages en métaux, machines et matériel" (27,9% en 1981 et 17,6% en 1985)...

Dans le total des ventes de l'industrie libanaise en 1981, le secteur "produits alimentaires et boissons" occupe le premier rang en y représentant 27,3%. Il est suivi dans ce domaine par les "ouvrages en métaux, machines et matériel" (13,3%), les "produits chimiques..." (13,3%), le secteur "textile, habillement et cuir" (13%)...

En 1985, le secteur "produits alimentaires et boissons" continue à occuper incontestablement la première place dans le total des ventes de l'industrie libanaise en y représentant 24,4%. Il est suivi par celui des "produits chimiques..." (15,9%), celui du "textile, habillement et cuir" (13,7%), par le secteur "papier, imprimerie et édition" qui participe à ce total dans une proportion de 11,6%...

Entre 1981 et 1985, l'augmentation aux prix courants des ventes locales de l'industrie libanaise était de 140,2%, celle de ses exportations de 78,8%, et celle de ses ventes totales de 129,2%.

II - LES EXPORTATIONS DE L'INDUSTRIE LIBANAISE

La part des exportations dans la production industrielle libanaise est tombée de 20,5% en 1981 à 14,3 en 1985, et en moyenne sectorielle de 14,8 à 11,2%, en dépit de la forte dépréciation de la monnaie nationale en 1985, par rapport aux devises étrangères.

Cette dépréciation de la livre libanaise qui s'est traduite par une envolée du dollar U.S. de 8,89 LL. fin 1984, à 18,10 fin 1985, devrait en principe donner un coup de fouet aux exportations surtout dans les secteurs

Tableau No 2 Les exportations de l'industrie libanaise en 1981 et 1985, aux prix constants de 1974, et en rapport avec les variables : production et valeur ajoutée

Secteur de l'industrie	Exportations (1) Production		Valeur ajoutée* (1) Production		Exportations industrielles (aux prix constants de 1974)			Variation de la production industrielle (aux prix constants de 1974, entre 1981 et 1985) (%)
	1981 en %	1985 en %	1981 en %	1985 en %	1981 en millions de L.L.	1985 en millions de L.L.	variation 1981-1985 (en %)	
Produits alimentaires et boissons	14,0	12,4	35,4	35,8	55,13	53,76	- 2,5	10,7
Textile, habillement et cuir	22,0	20,8	40,0	39,2	71,55	61,00	- 14,7	5,9
Bois et meubles	6,5	2,8	54,8	31,3	12,34	5,06	- 58,9	- 12,4
Papier, imprimerie et édition	16,8	18,5	40,5	30,4	26,19	14,20	- 45,8	4,0
Prod. Chim., pétrole, caoutc. et matière plast.	20,0	14,4	47,3	27,3	42,40	40,03	- 5,6	12,2
Produits minéraux non métalliques	37,9	17,4	64,4	38,7	56,50	15,01	- 73,4	- 28,5
Industries métallurgiques de base	4,8	6,7	13,0	12,7	1,10	1,63	48,2	4,9
Ouvr. en métaux, machines et matériel	30,0	19,9	39,4	35,0	71,27	44,69	- 37,3	- 2,5
Autres industries manufacturières	10,9	10,2	34,5	29,6	7,07	6,19	- 12,4	- 9,6
Electricité, gaz et eau	0	0	32,0	35,9	-	-	-	- 1,1
Installation de distribution d'eau	0	0	95,9	82,3	-	-	-	- 64,7
TOTAL INDUSTRIE	14,8	11,2	45,2	36,2	343,55	241,55	- 29,7	0,69

* Il s'agit ici de la valeur ajoutée de la production industrielle et non celle des entreprises industrielles, telle qu'elle figure au chapitre VI

(1) ** Les chiffres relatifs à ces deux rapports sont des moyennes sectorielles.

où le ratio (valeur ajoutée/production) est le plus élevé, autrement dit, les secteurs où la part des inputs importés est la plus faible. Or, à observer les données du tableau No 2, on constate qu'en 1985, il était encore prématuré de parler d'une corrélation entre les ratios (valeur ajoutée / production) et (exportations / production).

Quant à la variation entre 1981 et 1985 des exportations et de la production industrielles - calculées aux prix constants de 1974 - elle nous permet de répartir les secteurs de l'industrie libanaise en trois catégories :

- Les secteurs dont les exportations ont régressé en termes réels en même temps que la production, tels que les "bois et meubles", les "produits minéraux non métalliques", les "ouvrages en métaux, machines et matériel", et les "autres industries manufacturières.

- Celui de "l'industrie métallurgique de base" dont les exportations ont augmenté en termes réels en même temps que la production.

Dans ces deux catégories, il existe naturellement une liaison étroite entre la variation de la production et celle des exportations.

- Quant à la troisième catégorie, elle est constituée des secteurs "textile, habillement et cuir", "papier, imprimerie et édition", "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique" et "produits alimentaires et boissons" dont les exportations régressaient en 1985 par rapport à 1981, alors que leur production augmentait en termes réels. En effet, cette régression des exportations est due essentiellement à la reconquête du marché

local par ces secteurs, suite à la chute des importations libanaises de 3.337 millions de dollars U.S. en 1981 à 1.868 millions en 1983 et à 1.170 millions en 1985, chute occasionnée par la forte dépréciation monétaire et la détérioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Globalement, l'année 1985 était pour l'industrie libanaise, celle de la reconquête du marché local, ou de la substitution aux importations, pour les raisons citées ci-haut. Au moment où sa production augmentait en termes réels de 0,69% en 1985 par rapport à 1981, ses exportations connaissaient une diminution de 29,7%, comme le montre le tableau No 2.

III - CHIFFRE D'AFFAIRES ET ROTATION DES STOCKS, DE L'ACTIF ET DES CAPITAUX PROPRES.

Le chiffre d'affaires de l'industrie libanaise s'élève en 1985 à 19.246,06 millions de LL., comme le montre le tableau No 3.

Contribuent à ce chiffre d'affaires, les "produits alimentaires et boissons" dans une proportion de 24,4% les "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique" (15,7%) les "ouvrages en métaux, machines et matériel" (14,7%), le secteur du "textile, habillement et cuir" (14 %) ...

A partir de ces données relatives au chiffre d'affaires, nous envisageons la rotation des stocks, de l'actif et des capitaux propres de l'industrie libanaise (voir le tableau No 3).

Tableau No 3 : Chiffre d'affaires de l'industrie libanaise et ratios de rotation des stocks, de l'actif et des capitaux propres en 1985.

Secteurs de l'industrie	Chiffre d'affaires (en millions de L.L.)	Stock moyen de produits finis (en millions de L.L.)	Rotation des stocks		Rotation de l'actif		Rotation des capitaux propres			
			$\frac{\text{Chiffre d'affaire}}{\text{Stock moyen}}$	Vitesse de rotation (en nombre de jours)	$\frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Actif total}}$	Vitesse de rotation (en nombre de jours)	$\frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{Capitaux propres (y compris les écarts de réévaluation)}}$	Vitesse de rotation des capitaux propres (y compris les écarts...) (en nombre de jours)	$\frac{\text{Chiffre d'affaires}}{\text{capitaux propres (non compris les écarts de réévaluation)}}$	Vitesse de rotation des capitaux propres (non compris les écarts) (en nb. de jours)
Produits alimentaires et boissons	4.687,97	142,85	32,5	11	1,1	326	1,4	257	3,3	109
Textile, habillement et cuir	2.695,48	278,21	9,5	37	0,97	371	1,7	212	2,5	144
Bois et meubles	1.355,83	56,00	24,2	15	0,97	461	1,0	360	3,9	92
Papier, imprimerie et édition	2.221,69	40,04	55,5	6	1,0	360	1,3	277	4,0	90
Prod. chim., pétrole, caoutchouc et matière plastique	3.026,56	280,60	10,8	33	0,79	456	1,05	343	-	-
Produits minéraux non métalliques	1.451,18	105,28	13,8	26	0,58	621	0,88	409	3,0	120
Industrie métallurgique de base	706,75	24,99	28,3	13	1,07	336	2,32	155	5,7	63
Ouv. en métaux, mach. et matériel	2.826,34	119,08	23,7	15	1,0	360	1,5	240	3,2	113
Autres industries manufacturières	230,84	16,14	14,3	25	0,78	461	1,06	340	4,2	85
Electricité, gaz et eau	42,90	1,17	36,7	10	0,33	1090	0,46	782	2,5	144
Installation de distribution d'eau	0,62	0	-	-	0,38	947	0,38	947	7,8	46
TOTAL INDUSTRIE	246	1.064,36	3,0	20	0,31	396	0,38	341	4,0	92

1 - Chiffre d'affaires et rotation des stocks

Les stocks de produits finis constituent naturellement pour les entreprises, des liquidités potentielles. Il est de savoir en combien de temps ces stocks "tournent", c'est-à-dire, ils se transforment en droits de créances (en cas de ventes à crédit) ou en monnaie (quand il s'agit de ventes au comptant).

La vitesse de rotation, calculée à travers le ratio (chiffre d'affaires/ stock moyen), montre que la durée de rotation des stocks des produits finis tombe à 10 jours dans le secteur "électricité, gaz et eau" et s'élève au maximum à 37 jours dans le "textile, habillement et cuir" ; ce qui fait état d'une rotation rapide au niveau de tous les secteurs, permettant aux entreprises de l'industrie libanaise de réaliser des économies de financement.

2 - Chiffre d'affaires et rotation de l'actif

La rotation de l'actif, calculée à travers le ratio (chiffre d'affaires/ actif total), indique le degré ou l'intensité de l'utilisation des ressources des entreprises (Voir le tableau No 3).

Ce ratio montre que la durée moyenne de rotation de l'actif est inférieure à un an de chiffre d'affaires dans les secteurs "produits alimentaires et boissons" et "industrie métallurgique de base" ; d'un an de chiffre d'affaires dans les "ouvrages en métaux, machines et matériel" et le papier..." et de plus q'un an dans les autres secteurs.

Ces résultats sont importants dans la mesure où ils nous permettent de savoir si la rentabilité d'exploitation dans ces secteurs de l'industrie libanaise (que nous traitons d'ailleurs au chapitre X), est fonction croissante de la rotation de leur actif total, ou de leur marge nette.

3 - Chiffre d'affaires et rotation des capitaux propres

Il va sans dire que l'étude de la rotation des capitaux propres est aussi importante que celle de la rotation des stocks et de l'actif total (voir le tableau No 3).

On remarque à travers les données de ce tableau que la durée moyenne de rotation des capitaux propres (y compris les écarts de réévaluation) est inférieure à un an de chiffre d'affaires dans 7 secteurs, d'un an dans un seul secteur, et supérieure à un an dans les trois autres secteurs de l'industrie libanaise.

Mais quand il s'agit des capitaux propres privés de leurs écarts de réévaluation, cette durée de rotation est inférieure à un an au niveau de tous les secteurs de l'industrie libanaise (excepté le secteur "produits chimiques...").

IV - CHIFFRE D'AFFAIRES, CHARGES SALARIALES ET TAUX DE BENEFICE

La dépréciation monétaire qui s'est produite en 1985 et dont on a parlé précédemment a gonflé considérablement la part des inputs importés dans le total des charges des entreprises industrielles, et y a réduit par conséquent la part des salaires.

En 1985, la masse salariale ne représente dans le chiffre d'affaires des industries libanaises que 13,2% en moyenne (voir le tableau No 4), alors qu'elle s'élevait à 21,1% au début des années "70", à en croire les données de la "comptabilité nationale".

Ainsi, la masse salariale tombe à 7,6% dans le chiffre d'affaires du secteur "produits alimentaires et boissons", à 11,1% dans les "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique", et elle s'élève à 21% dans le secteur "installation de distribution d'eau", car il s'agit dans ce dernier cas, des entreprises publiques recourant plus souvent à l'embranchement inutile et pistonné.

En raison de cette chute de la masse salariale dans le chiffre d'affaires, même les grandes majorations des salaires ne devraient avoir en principe que très peu d'effets sur les coûts et les prix industriels. Ainsi, la majoration des salaires de 40% en 1985, ne devrait relever les prix que de 3% dans le secteur "produits alimentaires et boissons", de 3,1% dans le "papier, imprimerie et édition", et en moyenne de 5,3% dans l'industrie libanaise en général. Or, les prix industriels enregistrés réellement étaient de loin supérieurs à ceux observés au tableau et au niveau de tous les secteurs de l'industrie libanaise.

Dès lors, il devient difficile d'accuser les majorations des salaires d'être derrière les tensions inflationnistes dans le pays. Il faut donc chercher ailleurs les causes de ces tensions.

Tableau No 4 : Masse salariale par rapport au chiffre d'affaires, et taux de bénéfice dans l'industrie libanaise en 1985.

Secteurs de l'industrie	Masse salariale	Le taux de hausse des prix industriels censé être entraîné par la majoration* des salaires en 1985 (en %)	Résultat net de l'exercice
	Chiffre d'affaires (en %)		
Produits alimentaires et boissons	7,6	3,0	19,4
Textile, habillement et cuir	14,8	5,9	21,5
Bois et meubles	18,7	7,5	7,8
Papier, imprimerie et édition	7,8	3,1	15,1
Produits chimiques, pétrole caoutchouc et plastique	11,1	4,4	-132,9
Produits minéraux non métalliques	15,0	6,0	-3,4
Industries métallurgiques de base	17,5	7,0	-47,9
Ouvrages en métaux, machines et matériel	10,8	4,3	-18,7
Autres industries manufacturières	10,5	4,2	13,5
Electricité, gaz et eau	10,4	4,16	22,3
Installation de distribution d'eau	21,0	8,4	4,8
MOYENNE INDUSTRIE	13,2	5,3	-5,6

* La majoration en 1985 était de 40% sur la première tranche de 4.000 LL. du salaire mensuel, et de 25% sur la tranche supérieure à cette limite. On retient pour ce calcul le taux de 40%, étant donné que la majorité écrasante des salaires industriels était la même année, inférieure à 4.000 LL.

En ce qui concerne le taux de bénéfice représenté par le rapport (résultat net de l'exercice / chiffre d'affaires), au moment où il s'élevait à 21,5% dans le "textile, habillement et cuir", et à 19,4% dans les "produits alimentaires et boissons", des secteurs tels les "produits minéraux non métalliques", "l'industrie métallurgique de base" et celui des "produits chimiques...", enregistraient des pertes.

Enfin, si ce rapport tombe en 1985 à - 5,6% en moyenne industrielle, c'est en raison surtout des pertes considérables constatées au niveau de la branche "Raffinage du pétrole".

Tableau No 5 : Production industrielle et valeur ajoutée de la production industrielle au Liban en 1981 et 1985 (en millions de LL).

Secteurs de l'industrie	1 9 8 1			1 9 8 5		
	Production industrielle aux prix courants	Production industrielle aux prix constants de 1974	Valeur ajoutée aux prix courants	Production industrielle aux prix courants	Production industrielle aux prix constants de 1974	Valeur ajoutée aux prix courants
Produits alimentaires et boissons	1.652,44	386,66	573,10	4.650,43	427,84	1.505,04
Textile, habillement et cuir	990,52	231,78	490,15	2.667,57	245,41	1.219,64
Bois et meubles	623,17	145,82	309,52	1.388,54	127,74	426,73
Papier, imprimerie et édition	571,17	133,65	277,54	1.511,14	139,03	409,96
Produits chim., pétrole caoutchouc et plastique	1.014,55	237,40	658,44	2.894,28	266,28	- 296,39
Produits minéraux non métalliques	797,38	186,59	355,80	1.450,60	133,44	524,65
Industrie métallurgique de base	252,70	59,13	38,79	674,39	62,04	112,09
Ouvrages en métaux, machines et matériel	1.137,72	266,23	381,06	2.820,96	259,52	854,42
Autres industries manufacturières	101,62	23,78	17,61	233,81	21,50	34,60
Electricité, gaz et eau	23,15	5,42	7,06	58,19	5,36	20,96
Installation de distribution d'eau	0,74	0,17	0,71	0,62	0,06	0,51
TOTAL INDUSTRIE	7.165,16	1.676,63	3.109,78	18.350,53	1.688,22	4.812,21

Tableau No 6 - Répartition des entreprises industrielles au Liban suivant la catégorie de production en 1981 et 1985.

Catégories de production (en 1000LL)														
Année	- 100	100 - 200	200 - 400	400 - 800	800 - 1000	1000 - 2000	2000 - 4000	4000 - 8000	8000 - 16000	16000 - 32000	32000 - 64000	64000 - 128000	128000 et +	Total entreprises
1981	152	286	501	778	291	750	548	334	165	80	41	16	11	3.953
1985	180	359	680	1.016	378	995	684	412	206	95	46	18	12	5.081

Tableau No 7 - Répartition des entreprises industrielles au Liban par catégorie de ventes totales* en 1985 et année du commencement de la production.

Catégories de ventes totales (en 1000LL) en 1985	Année										Total entreprises			
	100 - 200	200 - 400	400 - 800	800 - 1000	1000 - 2000	2000 - 4000	4000 - 8000	8000 - 16000	16000 - 32000	32000 - 64000		64000 - 128000	128000 et +	
Avant 1955	15	29	46	66	19	74	49	34	14	12	1	5	3	367
1955 - 1964	43	41	82	93	39	101	66	39	19	11	10	8	4	556
1965 - 1974	42	70	112	211	75	192	145	84	43	28	15	2	3	1.022
1975 - 1979	45	83	187	273	110	256	180	129	65	20	9	2	2	1.361
1980	11	25	36	38	20	52	38	17	6	5	3	-	1	252
1981	10	29	49	104	32	69	57	27	14	1	3	-	-	395
1982	9	23	70	86	25	79	42	19	13	3	2	-	1	372
1983	10	18	45	60	30	72	45	27	9	4	1	2	1	324
1984	12	32	63	87	28	90	47	27	14	6	2	-	-	408
1985	-	1	3	3	-	5	6	3	2	1	-	-	-	24
Total entreprises	197	351	693	1.021	378	990	675	406	199	91	46	19	15	5.081

* N.B. : Il s'agit de ventes totales des produits fabriqués par les entreprises et non de leur chiffre d'affaires.

Tableau No 8 - Répartition des entreprises industrielles par nombre moyen de travailleurs et par catégorie des ventes totales* en 1981 et 1985

Catégories de ventes totales en 1981 et 1985 (en 1000)	Nombre de travailleurs										Total entreprises				
	100	100 - 200	200 - 400	400 - 800	800 - 1000	1000 - 2000	2000 - 4000	4000 - 8000	8000 - 16000	16000-32000		32000-64000	64000-128000	128000 et +	
- 10	1981	692	381	489	565	148	263	110	37	16	7	2	1	3	2.714
	1985	175	333	647	891	310	689	335	138	40	18	4	2	4	3.586
10 - 20	1981	135	35	63	146	58	187	121	31	23	5	1	1	1	807
	1985	14	18	43	124	58	255	240	153	57	21	8	3	-	994
20 - 30	1981	30	1	6	14	11	45	46	24	4	4	1	-	-	186
	1985	4	-	3	4	9	29	65	58	34	14	2	1	2	225
30 - 45	1981	15	-	2	4	1	17	27	17	15	3	1	-	-	102
	1985	2	-	-	1	1	7	23	33	28	13	6	1	1	116
45 - 70	1981	5	-	-	3	2	5	12	11	7	4	2	-	-	51
	1985	1	-	-	-	-	6	9	15	15	10	7	1	0	64
70 - 100	1981	2	-	-	-	-	4	3	11	11	6	-	2	1	40
	1985	-	-	-	-	-	-	1	7	16	8	7	3	0	42
100 - 200	1981	3	-	1	2	-	-	3	4	11	5	3	2	1	35
	1985	1	-	-	1	-	3	0	2	9	5	8	3	4	36
200 et +	1981	1	-	1	2	-	-	1	-	1	3	5	3	1	18
	1985	-	-	-	-	-	1	2	-	-	2	4	5	4	18

* N.B. Il s'agit de ventes totales des produits fabriqués par les entreprises et non de leur chiffre d'affaires.

Tableau No 9 - Répartition des entreprises industrielles au Liban par catégorie de ventes sur le marché local et étranger en 1981 et 1985.

Catégories de ventes (en 1000 LL)	Marché		Marché local		Marché Local		Marché étranger																			
	1981	1985	1981	1985	1981	1985	1981	1985																		
	100 -	200 -	100 -	200 -	200 -	400 -	400 -	800 -	800 -	1000 -	2000 -	2000 -	4000 -	4000 -	8000 -	8000 -	16000 -	16000 -	32000 -	32000 -	64000 -	64000 -	128000 -	128000 et +	Total entreprises	
Marché	100	200	100	200	200	400	400	800	800	1000	2000	2000	4000	4000	8000	8000	16000	16000	32000	32000	64000	64000	128000	128000 et +	3.953	
Marché local	929	434	581	758	228	504	293	113	72	24	7	3	7	3	7	12	5.081									
Marché Local	249	368	723	1.050	385	981	647	374	172	73	32	15	12	5.081												
Marché étranger	3605*	29	51	58	18	72	40	31	28	11	7	3	-	3.953												
Marché étranger	4570*	28	50	84	28	107	88	58	34	24	6	1	3	5.081												

* N.B. : Ce chiffre comporte les entreprises non exportatrices et celles dont les exportations sont inférieures à 100.000 LL. par an.

Tableau No 10 - Répartition des entreprises industrielles suivant la variation de leurs ventes locales, leurs exportations, leurs ventes totales ainsi que leurs prix entre 1981 et 1985 (aux prix courants)

Genre de variation	Taux de variation en %										
	- 50	50 - 75	75 - 90	90 - 100	100 - 110	110 - 120	120 - 140	140 - 180	180 - 200	200 et +	
variation des ventes locales en valeur) entre 1981 et 1985	189	186	142	65	162	178	324	623	210	1674	3753
variation des ventes locales en quantité) entre 1981 et 1985	594	666	397	102	724	171	254	312	55	384	3659
variation des prix unitaires des ventes locales entre 1981 et 1985	82	27	29	37	166	125	288	743	224	1935	3656
variation des exportations (en valeur) entre 1981 et 1985	49	30	9	5	10	11	20	32	11	132	309
variation des prix unitaires des exportations entre 1981 et 1985	18	4	7	3	10	7	18	43	18	173	301
variation des ventes totales en valeur) entre 1981 et 1985	212	191	150	68	161	175	332	635	211	1680	3815
variation des ventes totales en quantité) entre 1981 et 1985	625	667	407	112	744	168	253	313	54	379	3722
variation des prix unitaires des ventes totales entre 1981 et 1985	84	30	29	41	166	124	299	749	233	1965	3720
Total entreprises existantes en 1981 et 1985 et ayant fourni des réponses											

Tableau No11- Répartition des entreprises industrielles par catégories de production et genres de difficultés rencontrées sur le marché local en 1985

Catégories de production (en 1000 L.L.)	Genres de difficultés										Total réponses			
	0 - 100	100 - 200	200 - 400	400 - 800	800 - 1000	1000 - 2000	2000 - 4000	4000 - 8000	8000 - 16000	16000 - 32000		32000 - 64000	64000 - 128000	128000 et +
Concurrence menée par des industriels libanais	60	162	296	428	153	361	216	129	55	26	9	5	2	1902
Concurrence étrangère	56	70	126	194	78	244	153	97	45	27	13	4	4	1111
Contrebande	28	16	41	57	36	95	70	46	32	22	12	4	4	463
Difficultés de circulation entre régions libanaises	107	194	426	609	212	556	408	260	127	67	31	13	2	3012
Rançons	18	37	87	111	46	142	93	72	48	18	18	3	3	696
Détérioration du pouvoir d'achat de consommateurs	79	175	339	490	167	405	281	167	74	43	17	5	2	2244
Exiguité du marché libanais	46	101	157	212	64	181	128	84	49	28	9	5	1	1065
Autres difficultés	29	77	127	167	45	144	120	64	32	12	7	-	1	825
TOTAL REPONSES	423	832	1599	2268	801	2128	1469	919	462	243	116	39	19	11318

Tableau No 12 - Les exportations industrielles libanaises en 1985 par pays ou groupes de pays de destination.

Pays de destination	en millions de L.L. et en %	En millions de L.L.	En % du total
Arabie Saoudite	969	37,0	
Koweit	199	7,6	
Emirates Arabes Unis	197	7,5	
Bahrein	42	1,6	
Quatar	40	1,5	
Oman	11	0,4	
Irak	101	3,8	
Syrie	186	7,0	
Jordanie	178	6,8	
Egypte	31	1,2	
Chypre	54	2,0	
Afrique du Nord	41	1,6	
Autres pays africains	13	0,5	
C.E.E.	203	7,7	
Pays de l'Est	7	0,3	
Amérique du Nord	28	1,0	
Amérique de Sud	9	0,34	
Autres pays	317	12,0	
Total	2.626	100	

Tableau No 13 - Répartition des entreprises industrielles par nombre moyen de travailleurs et genres de difficultés sur le marché d'exportation en 1985

Genres de difficultés	nombre moyen de travailleurs par entreprises										
	- 10	10 - 20	20 - 30	30 - 45	45 - 70	70 - 100	100 - 200	200 et +	TOTAL REPONSES		
Concurrence par des marchandises produites dans le pays importateur	-	7	6	1	-	12	8	16	50		
Concurrence étrangère	6	8	9	15	3	25	27	29	122		
Difficultés de transport	5	12	5	5	5	20	26	26	104		
Politique de contingentement	-	3	2	1	1	2	-	6	15		
Augmentation des taxes douanières	1	6	9	4	2	6	5	7	40		
Difficultés de transfert et de circulation des capitaux	4	8	9	4	1	9	4	5	44		
Difficultés inhérentes au contenu de l'accord commercial conclu avec le Liban	4	10	3	2	-	3	4	6	32		
Non respect par le pays importateur des clauses de l'accord conclu avec le Liban	3	2	3	3	1	5	-	3	20		
Non respect des traités de transit conclus avec Le Liban	1	8	1	1	-	7	7	5	30		
Problèmes d'ordre politique	5	12	4	-	2	4	4	3	34		
Danger d'importation en provenance du Liban	9	8	8	1	2	24	7	15	74		
Problèmes de communication et de télécommunication	3	19	1	8	2	25	21	20	99		
Manque de confiance quand on traite avec des libanais	10	6	4	4	4	6	14	4	52		
Blocage administratif au Liban	1	15	5	8	3	1	1	5	41		
Accords préférentiels entre pays importateur et pays concurrent du Liban	3	2	1	-	1	-	3	3	13		
Restrictions relatives aux normes de qualité	-	6	1	4	1	8	5	1	26		
Problèmes relevant des attaches commerciales aux ambassades libanaises	2	8	-	-	-	-	5	-	15		
Autres difficultés	1	2	14	-	-	1	1	1	20		
TOTAL REPONSES	58	142	85	61	28	158	142	157	831		

Tableau No 14 - Répartition des entreprises industrielles au Liban par année de commencement de la production, études de marketing, recours à la publicité, tentative de s'introduire sur de nouveaux marchés extérieurs entre 1981 et 1985

Marketing, publicité, nouveaux marchés extérieurs	Eudes de marketing			Publicité pour la commercialisation des produits			Tentative de s'introduire sur de nouveaux marchés extérieurs			Exportation sur de nouveaux marchés extérieurs		
	Entreprises ayant eu recours aux études de marketing	Entreprises n'ayant pas eu recours aux études de marketing	Total entreprises	Entreprises ayant eu recours à la publicité	Entreprises n'ayant pas eu recours à la publicité	Total entreprises	Entreprises ayant tenté de s'introduire	Entreprises n'ayant pas tenté de s'introduire	Total entreprises	Entreprises ayant réussi à s'introduire sur de nouveaux marchés extérieurs.	Entreprises n'ayant pas réussi à s'introduire sur de nouveaux marchés extérieurs.	Total entreprises ayant tenté de s'introduire sur de nouveaux marchés extérieurs
vant 1955	25	342	367	50	317	367	36	331	367	17	19	36
355 - 1964	37	519	556	90	466	556	54	502	556	14	40	54
965 - 1974	82	940	1022	139	883	1022	97	925	1022	32	65	97
375 - 1979	104	1257	1361	165	1196	1361	115	1246	1361	38	77	115
1980	23	229	252	40	212	252	20	232	252	5	15	20
1981	25	370	395	49	346	395	18	377	395	5	13	18
1982	16	356	372	40	332	372	18	354	372	3	15	18
1983	21	303	324	40	284	324	27	297	324	2	25	27
1984	21	387	408	50	358	408	10	398	408	2	8	10
1985	2	22	24	3	21	24	2	22	24	1	1	2
TOTAL	356	4725	5081	666	4415	5081	397	4684	5081	119	278	397

CHAPITRE IX

PROBLEMES DE L'INDUSTRIE

1- Système de comptabilité

Nous constatons que le système de comptabilité est rarement utilisé. La proportion des entreprises qui font recours à ce système est de 3,2%, ce qui est très faible.

Notons cependant qu'il existe des secteurs comme "le Textile Cuir" et "l'Industrie Manufacturiere" où (4,7%) et (6,6) des entreprises ont des systèmes de comptabilité bien établis.

Signalons enfin que la non systématisation de la comptabilité ne cause de problèmes qu'à 36,1% des entreprises en général.

2- Formalités d'installation

Nous constatons que les formalités d'installation sont plus adoptées que le système de comptabilité. En moyenne 10,7% des entreprises de tous les secteurs, en profitent seulement.

Notons que le secteur "Produit minéraux" profite le plus de ces formalités soit 15,9 %.

Signalons aussi que les secteurs "Textile Cuir" (11,7 %), "Bois et Meubles" (11,5 %), et "Industrie ouv. Metal" (12 %) rôdent près de la moyenne générale.

Si ces formalités d'installation sont absentes, elles le sont surtout dans les secteurs "Eau" (100 %), "Industrie Chimique" (92,2 %) et "Papier et Imprimerie" (93,8 %).

3- Règles de détermination des qualités de production

Nous constatons que 6 % des entreprises appliquent des règles de détermination des qualités de production.

Dans les secteurs "textile cuir" (7,4%) des entreprises, "bois et meubles" (6,5%) et "industrie métallurgique" (9,5%), appliquent ces règles.

Ces règles sont quasiment absentes dans les secteurs "alimentaire" (97 %) et "papier et imprimerie" (92,5%) des entreprises.

4- Permis d'exploitation et d'expansion

Nous constatons que 13,1 % des entreprises seulement ont le permis d'exploitation et d'expansion. Cette proportion atteint son maximum dans les secteurs "industrie métallurgique" (20,9%) et "produits minéraux" (18,8%) des entreprises.

Notons que ce permis est absent dans plusieurs secteurs, dont l'"Eau" (100 %) et l'"Industrie manufacturière" (91,5%).

5- Appropriation foncière des installations industrielles

Nous constatons que le Total des entreprises qui ont des propriétés foncières propres est de 11,1%. Cette proportion varie légèrement d'un secteur à un autre : "textile cuir" (12,9%), "bois et meubles" (11,1%), "ind. ouv. méta." (12%), "produits minéraux" (13%). Dans "l'industrie métallurgique" cependant, cette proportion s'élève jusqu'à 22,8% des entreprises.

6- Protection douanière

Nous constatons que la protection douanière touche une bonne partie des entreprises (38,2 %).

Les secteurs "Ind. Métallurgique" (49,4 %), "Industrie Chimique" (48,7 %) et "Bois et Meubles" (47,8 %) sont les plus protégés.

Par contre, le secteur "Papier et Imprimerie" (22,5 %) profite le moins de cette protection.

Signalons que le secteur "Eau" ne profite pas du tout de la protection (100 %).

7- Permis d'Import et d'Export

Nous constatons que le permis d'Import et d'Export est acquis par 16,7 % des entreprises industrielles seulement. Cette proportion atteint son maximum dans le secteur "industrie métallurgique" (22,8%).

Notons que l'absence du permis touche une grande partie des entreprises, soit un total de 74 %, ceci est vivement reflété dans le secteur "Papier et Imprimerie" (80,4 %).

Signalons que les entreprises sans réponses sont en moyenne d'après le total général de 9,2 %, mais ceci est vivement dépassé dans le secteur "Alimentaire" (12,4 %) et "Produits Minéraux" (13 %).

8- Lois fiscales

Les entreprises qui appliquent les lois fiscales sont de 14 % en moyenne. Les secteurs "Industrie Manufacturière" (23,6 %), et "Industrie Métallurgique" (20,3 %) se démarquent de la moyenne par de recours plus fréquents aux lois fiscales.

Notons que le secteur "eau" n'adopte pas du tout les lois fiscales (100%).

9- Codes de recrutement et de licenciement

Nous constatons que 9,7% des entreprises en moyenne adoptent des codes de recrutement et de licenciement. Ceci est vivement réflété dans le secteur "Electricité et Gaz" (14,2 %), et "Industrie Manufacturière" (15,1 %).

Par contre, l'absence des codes de recrutement touche surtout l'"Industrie Métallurgique" (86,7 %), "Produits Minéraux" (83,9 %), "Papier et imprimerie" (84,1 %) et l'"Alimentaire" (83 %). Signalons que ce dernier a 9,2 % d'entreprises sans réponses.

10- Code de l'environnement et hygiène

Nous constatons que 14,5 % des entreprises possèdent un code de l'environnement et de l'hygiène. Cette proportion est dépassée dans les secteurs "textile cuir" (18,9%), "industrie manufacturière" (22,6%), et surtout l'"industrie métallurgique" (27,9%).

Notons que son absence est totale dans le secteur "eau" (100%).

11- Protection de brevet d'invention

Nous constatons que 16,3 % des entreprises appliquent des mesures de protection des brevets d'invention. Ceci est vivement reflété dans les secteurs "industrie métallurgique" (23,6%) et "industrie manufacturière" (23,6 %).

Signalons que son absence est quasi totale dans le secteur "Eau" (100 %) et est fréquente dans "Produits Minéraux" (66,9 %).

12- Protection de l'industrie nationale

Nous constatons que la grande majorité des entreprises (59,2 %) profitent de cette protection, surtout le secteur "Bois et Meubles" (74,7 %), "Industrie Métallurgique" (76,6 %).

L'absence de cette protection est reflétée dans l'"Industrie Ouv. Metal." (32,2 %) et l'"Industrie Manufacturière" (38,7 %).

13- Liberté de concurrence

Nous constatons que 37,7 % des entreprises possèdent une liberté de concurrence, ceci est vivement reflété dans "Bois et Meubles" (51,7 %) et "textile Cuir" (62,8 %).

Signalons que l'absence de la liberté de concurrence touche 57,7 % du total industries, en particulier le secteur "Papier et Imprimerie" (67,3 %). Par contre, dans le secteur "Eau" (100 %), elle est totalement absente.

14- Rapports avec les administrations publiques

Nous constatons que 65,4% des entreprises n'établissent aucun rapport avec les administrations publiques. Ceci est vivement reflété dans le secteur "industrie alimentaire" (70,5 %).

L'absence de ces rapports est surtout ressentie dans le secteur "industrie chimique" (50,9%).

15- Problèmes de crédits

Nous constatons que la majorité des entreprises (52,1 %) ont des problèmes de crédits, ceci est surtout reflété dans l'"industrie manufacturière" (75,4 %) et l'"industrie chimique" (56,5 %).

L'industrie métallurgique souffre le moins des problèmes de crédits. 40,5 % des entreprises ont des crédits sans problèmes.

16- Taxes douanières sur matières premières importées

Nous constatons que 40,1 % des entreprises sont soumises aux taxes douanières sur matières premières importées. Ceci est reflété dans le secteur "alimentaire" (62,6 %) et "Electricité et Gaz" (57,1 %).

Notons que l'absence de ces taxes douanières touche 50,1 % des entreprises, ceci est flagrant dans les "Produits Minéraux" (58,6 %).

17- L'Eau

Nous constatons que 47,2 % des entreprises possèdent de l'Eau. Ceci est surtout présent dans le secteur "Produits Minéraux" (57,2 %) et le secteur "Industrie Métallurgique" (58 %).

L'Eau est surtout absente dans le "textile et cuir" (59,2 %).

18- Electricité

Nous constatons que la majorité des entreprises ont de l'électricité (79,6 %).

Signalons que le secteur "Industrie Manufacturière" (89,7 %) l'utilise le plus, sachant que son absence est totale dans le secteur "Eau" 0 %.

19- Réseau de Transport

Nous constatons que 73,5 % des entreprises disposent d'un réseau de transport. Ceci est vivement reflété dans le secteur "Industrie Métallurgique" (84,8 %).

Les secteurs qui ont le moins besoin de Transport sont les secteurs "Industrie Métallurgique" (14,5 %) et l'"Electricité et Gaz" (14,3 %).

20- Téléphone interurbain

Nous constatons que 75,9 % des entreprises possèdent le téléphone interurbain. Dans les secteurs : "industrie métallurgique" (88,6 %) et "Bois et meubles" (77,4 %), cette proportion est légèrement dépassée.

L'absence du téléphone se fait remarquer surtout dans le secteur "alimentaire" (26,4 %) des entreprises. Quant aux difficultés du téléphone, elles subsistent même dans sa présence et ceci pour plus de la moitié des entreprises.

21- Téléphone International

Nous constatons 43,3 % des entreprises seulement possèdent un téléphone international, ceci est vivement reflété dans le secteur "Electricité et Gaz" (78,6 %).

Le téléphone international est complètement inexistant dans le secteur "Eau" (0 %).

22 - poste interne :

Nous constatons que 46,4 % du total industries profitent des services de la poste interne. Ceci est reflété dans les secteurs "industrie chimique" (62,1 %) et "électricité et gaz" (64,3 %).

Dans les secteurs "textile cuir" et "industrie manufacturière" (55,1 %) et (52,8 %) des entreprises respectivement souffrent de l'absence de ces services.

23 - Poste externe

Nous constatons que 37,4% du total entreprises profitent des services de la poste externe, en particulier le secteur "industrie chimique (59,9 %).

Le secteur "bois et meubles" (61,6 %) semble être le moins bien servi, avec (28,1 %) seulement d'entreprises qui en profitent.

24 - Telex

Nous constatons que 23,2 % des entreprises possèdent un telex, en particulier l'"industrie chimique" 44 % et l'"électricité et gaz" (71,5%).

L'"industrie manufacturière" utilise très rarement le telex (20,8 %) de ses entreprises seulement y sont abonnées.

25 - Bureau d'études

Nous constatons que la majorité des entreprises ne possèdent pas de bureaux d'études, soit 75,4 % du total industrie. Cette proportion est dépassée dans les secteurs "alimentaire" (76,2 %) et "papier et imprimerie" (83,6 %).

Notons que 12 % des entreprises seulement possèdent un bureau d'études, l'"industrie manufacturière" (20,7 %) et "électricité et gaz" (28,6 %).

26 - Bureau de planification

Nous constatons que la majorité des entreprises n'ont pas de bureau de planification, soit (74,3 %) du total entreprises, en particulier le secteur "papier et imprimerie" (84 %).

L'absence de ce bureau est fréquente surtout dans le secteur "produits minéraux" (71,4 %). Quant à la proportion des entreprises qui n'ont pas répondu à cette question, elle s'élève à 17,7 %, ce qui est relativement élevé.

27 - Bureau de contrôle du processus de production

Nous constatons que la majorité des entreprises n'a pas de bureau de contrôle du processus de production, soit 71,9 % du total entreprises. Cette proportion est dépassée dans le secteur "papier et imprimerie" (82,3 %).

La présence de ce bureau qui est rare, soit 12,3 % du total entreprises, n'occasionne que très rarement des problèmes aux entreprises, 0,8 % des industries seulement.

Données globales

CHAPITRE X
DIAGNOSTIC FINANCIER

Le diagnostic dont on fait usage, est destiné à faire le point sur la situation financière des industries par secteur, et à détecter - s'il y a lieu - les symptômes susceptibles d'entraver leurs activités, tout en mettant l'accent sur les problèmes d'ordre sectoriel.

A cet effet, on recourt dans le présent travail, à un certain nombre de ratios relatifs à la structure et à l'équilibre financiers de ces entreprises, à leur financement, endettement et rentabilité, après une présentation de leur bilan consolidé par secteur.

I - LE BILAN CONSOLIDÉ DE L'INDUSTRIE LIBANAISE :

Le bilan comptable auquel on procède, est de fin 1985, dressant un inventaire des biens réels, financiers et monétaires possédés par ces entreprises suivant leurs secteurs ; comme il dénombre parallèlement les différentes ressources qui ont permis de financer l'acquisition de ces biens (voir le tableau No 1).

On remarque sur ce tableau que le secteur "produits alimentaires et boissons" occupe la première place dans sa contribution à la formation de l'actif total de l'industrie libanaise, soit dans une proportion de 20%. Il se trouve talonné dans ce domaine par celui des "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique" (18,1%), celui des "ouvrages en métaux, machines et matériel" (13,3%), le secteur du "textile, habillement et cuir" (13%), les "produits minéraux non métalliques" (11,7%), celui du "papier, imprimerie et édition" (10,5%)...

En effet, ces différentes proportions montrent que l'industrie libanaise va vers davantage de diversification que de concentration sectorielle.

Maintenant, quand il s'agit de l'actif moyen par entreprise industrielle, le premier rang revient au secteur des "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique" avec 16,48 millions de L.L., lequel est suivi par celui du "papier, imprimerie et édition" (9,80 millions), "électricité, gaz et eau" (9,23 millions), "ouvrages en métaux, machines, matériel" (4,26 millions), "l'industrie métallurgiques de base" (4,15 millions)... millions)...

Par ailleurs, dans le total des capitaux propres de l'industrie libanaise, le secteur des "produits alimentaires et boissons" occupe le premier rang en y représentant 21,9%. Il est suivi dans ce domaine par celui des "produits chimiques..." avec 19,3%, le secteur des "ouvrages en métaux..." (12,4%), celui du "papier, imprimerie et édition" (11,4%)...

Tableau No 1 - Le bilan consolidé de l'industrie libanaise - fin 1985 (en millions de L.L.).

Secteurs de l'industrie	A C T I F			P A S S I F						
	Actif immobilisé net*	Actif circulant	TOTAL ACTIF	Capitaux propres			Dettes		TOTAL PASSIF	
				Capital + réserves et provisions + subventions d'investissement	Résultat net de l'exercice	Ecart de réévaluation	Total capitaux propres	à plus d'un an	à moins d'un an	
Produits alimentaires	3.596,84	615,16	4.212,00	679,20	750,77	1.838,90	3.268,87	460,66	482,47	4.212,00
Boissons										
Textile, habillement et cuir	1.924,27	829,46	2.753,73	360,99	717,20	529,92	1.608,11	604,82	540,80	2.753,73
Bois et meubles	1.484,41	252,73	1.737,14	236,75	106,81	1.020,81	1.364,37	206,17	166,60	1.737,14
Papier, imprimerie et édition	1.790,52	425,49	2.216,01	360,89	186,80	1.161,74	1.709,43	258,40	248,18	2.216,01
Produits chimiques, pétrole, caoutchouc, plastique	2.989,99	835,46	3.825,45	298,50	- 691,00	3.283,99	2.891,49	396,41	537,55	3.825,45
Produits minéraux non métalliques	2.080,02	398,94	2.478,96	480,62	- 6,69	1.168,91	1.642,84	313,83	522,29	2.478,96
Industrie métallurgique de base	500,70	155,89	656,59	112,15	11,00	180,92	304,07	261,76	90,76	656,59
Ouvrages en métaux, machines et matériel	2.041,52	744,82	2.816,34	420,20	458,31	978,19	1.856,70	357,59	602,05	2.816,34
Autres industries manufacturières	225,29	69,75	295,04	69,83	-15,08	161,14	215,89	35,13	44,02	295,04
Electricité, gaz et eau	122,86	6,43	129,29	10,08	7,24	74,90	92,22	27,02	10,05	129,29
Installation de distribution d'eau	1,60	-	1,60	0,05	0,03	1,52	1,60	0	0	1,60
TOTAL GENERAL	16.758,02	4.364,13	21.122,15	3.029,26	1.525,39	10.400,94	14.955,59	2.921,79	3.244,77	21.122,15

* Actif immobilisé net = Actif immobilisé + Autres valeurs immobilisées.

Même si l'on exclut des capitaux propres les écarts de réévaluation, le secteur "produits alimentaires et boissons" continue à occuper le premier rang dans sa participation au total des capitaux propres de l'industrie libanaise, soit dans une proportion de 31,4%. Il est suivi dans ces conditions par celui du "textile, habillement et cuir" (23,7%), et le secteur "d'ouvrages en métaux, machines et matériel" (19,3%).

II - LA STRUCTURE FINANCIERE DES ENTREPRISES PAR SECTEUR :

Les ratios qui nous permettent d'aborder la structure financière sont assez nombreux. On se contente ici de traiter quelques-uns, quitte à ce que d'autres soient envisagés dans les sections qui suivent, pour la double fonction qu'ils remplissent (voir le tableau No 2).

Il ressort de ce tableau que la part de l'actif immobilisé dans le total des emplois, variant entre 72,6 et 85,8%, est relativement normale pour des entreprises industrielles ; car un ratio supérieur, à 90% risquerait de réduire les possibilités d'adaptation des entreprises, de changer rapidement d'appareil de production, ou de se convertir à d'autres activités en période de crise. De même, un ratio inférieur à 30% rapprocherait ces entreprises davantage du secteur des services que du secteur industriel. Ce ratio est en moyenne de 79,1% dans l'industrie libanaise.

Tableau No 2 - Ratios relatifs à la structure financière dans les secteurs de l'industrie libanaise -
fin 1985 (en %).

Secteurs de l'industrie	Actif immobilisé		Ressources permanentes		Capitaux propres	
	Total des emplois		Total des ressources	Total des ressources	Capitaux permanents	Capitaux propres
Produits alimentaires boissons	85,8		87,5	76,4	87,3	
Textile, habillement et cuir	74,2		87,1	64,7	73,6	
Bois et meubles	84,2		90,4	79,6	86,7	
Papier, imprimerie et édition	77,5		93,7	85,4	90,8	
Produits chimiques, pé- trole, caoutchouc, plasti-	76,4		80,7	68,9	84,3	
Produits minéraux non métalliques	78,8		74,0	56,2	72,7	
Industrie métallurgique de base	78,0		88,9	55,7	58,9	
Ouvrages en métaux, machines et matériel	80,1		86,9	73,9	84,7	
Autres industries manufacturières	72,6		86,5	80,0	92,6	
Electricité, gaz et eau	83,8		67,5	52,3	77,7	
Installation de dis- tribution d'eau	-		-	-	-	
MOYENNE INDUSTRIELLE	79,1		84,3	69,3	80,9	

En ce qui concerne la part des capitaux propres ou des ressources permanentes dans le total des ressources, elle s'avère assez élevée dans la plupart des secteurs, ce qui devrait indiquer un fort degré d'indépendance financière des entreprises, lié à l'importance des capitaux propres dans le total des ressources. Toutefois, cette soi-disant indépendance pourrait être fictive, en raison de la part élevée des écarts de réévaluation dans les capitaux propres (voir le tableau No 2).

Quant à la part élevée des capitaux propres dans les ressources permanentes, elle constitue en principe un indice de la forte autonomie des entreprises vis-à-vis des tiers prêteurs, à long et moyen terme. Or, la part élevée des écarts de réévaluation dans les capitaux propres pourrait le plus souvent exagérer l'importance de cette autonomie.

III - L'EQUILIBRE FINANCIER DES ENTREPRISES PAR SECTEUR :

Une approche de l'équilibre financier des entreprises industrielles, suppose nécessairement un examen de leurs fonds de roulement et de leurs besoins en fonds de roulement, ainsi que de leurs ratios de liquidité générale et de trésorerie immédiate (voir le tableau No 3).

On observe tout d'abord sur ce tableau un fonds de roulement amplement négatif au niveau du secteur "produits minéraux non métalliques", causé par ses branches "porcelaines, grés et faïences", "industrie du verre", "ciment, chaux et plâtre" et celle des "autres produits minéraux non métalliques".

Tableau No 3 - Fonds de roulement et ratios de l'équilibre financier des industries par secteur - fin 1985

Secteurs de l'industrie	Fonds de roulement	Besoins en fonds de roulement	Capitaux permanents		Actifs courts		Actif disponible + réalisable à court terme
			Actif immobilisé	en chiffre absolu	Dettes à court terme	Exigible à court terme	
	en millions de LL	en millions de LL		en chiffre absolu	en chiffre absolu	en chiffre absolu	
Produits alimentaires	132,69	480,16	1,02	1,27	0,29		
boissons							
Textile, habillement et cuir	288,66	545,71	1,17	3,93	0,47		
Bois et meubles	86,13	197,35	1,06	1,61	0,28		
Papier, imprimerie et édition	177,31	312,49	1,29	34,6	33,59		
Produits chimiques, pétrole, caoutchouc, plastique	297,91	588,59	1,63	2,85	0,58		
Produits minéraux non métalliques	- 123,35	287,78	0,98	1,37	0,37		
Industrie métallurgique de base	65,13	86,62	1,13	8,01	0,48		
Ouvrages en métaux, machines et matériel	172,77	487,22	1,08	1,9	0,32		
Autres industries manufacturières	25,73	57,62	1,23	2,26	0,26		
Electricité, gaz et eau	- 3,62	5,64	0,76	1,2	0,36		
Installation de distribution d'eau	-	-	-	-	-		
TOTAL GENERAL	1.119,36	3.049,18	1,14	5,9	3,07		

Ce fonds de roulement négatif est également constaté dans le secteur "électricité, gaz et eau", surtout dans la branche "électricité" constituée en grande partie par des entreprises publiques souffrant de graves déficits qui sont à leur tour occasionnés par le vol du courant.

En effet, ce fonds de roulement négatif au niveau des deux secteurs susmentionnés, fait état d'une insolvabilité, voire d'une dépendance financière des entreprises affectées. En d'autres termes, même si ces entreprises rendent disponibles toutes leurs valeurs d'exploitations et toutes leurs valeurs réalisables, elles resteraient incapables de payer leurs créanciers. Elles doivent à cet effet, recourir à d'autres sources de financement.

Par contre, dans les autres secteurs, le fonds de roulement s'avère positif. Toutefois, il faut noter que la valeur absolue d'un fonds de roulement n'a pas toujours de signification intrinsèque; d'où la nécessité de la comparer aux besoins en fonds de roulement.

Cette comparaison montre - comme l'indique le tableau No 3 - que le fonds de roulement au niveau de tous les secteurs, est inférieur aux besoins en fonds de roulement. Autrement dit, si les entreprises en question cherchent à être entièrement indépendantes vis-à-vis de leurs tiers financiers et à être soumises aux seules contraintes de leur marché, elles seraient amenées à se procurer les fonds nécessaires en demandant un supplément de crédits bancaires.

Quant aux deux ratios (capitaux permanents / actif immobilisé) et (actifs courts / dettes à court terme) - appelés respectivement ratio de fonds de roulement et ratio de liquidité générale - ils sont dans la plupart des secteurs, supérieurs à 1 comme l'exige la règle de l'équilibre financier. Toutefois, cette constatation n'est pas généralisable aux secteurs "produits minéraux non métalliques" et "électricité, gaz et eau", pour les raisons déjà traitées ci-haut.

En ce qui concerne le ratio de liquidité générale, il atteint même 34,6 dans le secteur "papier, imprimerie et édition" grâce surtout à sa branche "édition" ; et 8,01 dans le secteur "industrie métallurgique de base," grâce à sa branche "production et première transformation des métaux non ferreux". Néanmoins, bien que ce ratio soit supérieur à 1 au niveau de tous les secteurs, il faut en tenir compte avec prudence, à moins de supposer que les entreprises en question peuvent à n'importe quel moment, faire appel à leurs stocks pour régler leurs dettes à court terme. Or, il serait hasardeux pour les entreprises de tabler à cet effet, sur la liquidation de leurs stocks dont la liquidité est généralement très variable ; d'où la nécessité de recourir au ratio (actif disponible + réalisable / exigible à court terme) appelé couramment ratio de liquidité restreinte ou ratio de trésorerie immédiate (voir le tableau No 3).

Ce ratio qui fait abstraction des stocks pour les raisons citées ci-dessus, et ne retient au numérateur que les actifs disponibles et réalisables, est inférieur à 1 au niveau de tous les secteurs, excepté celui du "papier, imprimerie et édition". Cependant, il faut noter que quand ce ratio est inférieur à 1, il peut être pour certaines entreprises un indice de difficultés de paiement, alors qu'il serait pour d'autres, le signe de bonne gestion de trésorerie qui consiste à ne pas détenir de liquidités inutiles et coûteuses.

IV - FINANCEMENT ET ENDETTEMENT DES INDUSTRIES PAR SECTEUR :

L'état d'endettement des industries est envisagé à travers un certain nombre de ratios appelés à faire la lumière sur leur degré d'indépendance vis-à-vis de leurs prêteurs, et sur leur capacité d'emprunt et de remboursement (voir le tableau No 4).

Il ressort de ce tableau que les ratios (dettes totales / total du bilan) et (dettes totales / capitaux propres) - appelés généralement ratios d'endettement global - font état d'une part assez élevée des dettes totales par rapport au bilan et aux capitaux propres dans trois secteurs, à savoir celui des "produits minéraux non métalliques"⁽¹⁾, de "l'industrie

(1) - Contribuent à cette part élevée des dettes, les branches :
"industrie du verre", "ciment, chaux et plâtre" et "ouvrages en ciment et plâtre".

Tableau No 4 - Ratios d'endettement et de couverture relatifs aux secteurs industriels - fin 1985

Secteurs de l'industrie	RATIOS D'ENDETTEMENT						RATIO DE COUVERTURE	
	Dettes totales Total du bilan	Dettes totales Capitaux propres	Dettes à long et moyen terme Capitaux permanents	Dettes à long et moyen terme Capitaux propres	Dettes bancaires à court terme Actif de roulement	Marge brute d'autofinancem. Dettes à long et moyen terme	Capacité de remboursement des dettes à long et moyen terme (en nom- bre de jours)	
Produits alimentaires boissons	0,23	0,31	0,13	0,14	0,69	5,8	189	
Textile, habillement et cuir	0,34	0,64	0,26	0,40	0,23	2,0	859	
Bois et meubles	0,21	0,27	0,13	0,15	0,42	0,4	630	
Papier, imprimerie et édition	0,14	0,18	0,09	0,10	0,27	0,9	404	
Produits chimiques, pé- trole, caoutchouc, plasti- que	0,30	0,6	0,16	0,22	0,8	- 26	-	
Produits minéraux non métalliques	0,43	1,63	0,27	0,47	1,3	0,3	1262	
Industrie métallurgique de base	0,43	2,02	0,41	1,48	0,1	- 1,2	-	
Ouvrages en métaux, machines et matériel	0,25	0,40	0,15	0,18	0,33	1,5	329	
Autres industries manufacturières	0,19	0,27	0,07	0,08	0,33	- 0,08	-	
Electricité, gaz et eau	0,47	1,43	0,22	0,29	1,21	3,4	6026	
Installation de dis- tribution d'eau	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL	0,30	0,77	0,19	0,35	0,56	- 1,3	1385	

métallurgique de base"⁽¹⁾ et de "l'électricité, gaz et eau"⁽²⁾. Alors que dans les autres secteurs, cette part de la dette reste plus ou moins réduite, en raison surtout de l'inclusion des écarts de réévaluation dans les capitaux propres.

Toutefois, en dépit de l'inclusion des écarts de réévaluation, ce ratio d'endettement global atteint 2,02 dans "l'industrie métallurgique de base" transgressant ainsi la norme bancaire usuelle selon laquelle, le montant des dettes totales des entreprises ne doit pas être supérieur à deux fois le montant des capitaux propres.

Pour ce qui est des ratios (dettes à long et moyen terme / capitaux permanents) et (dettes à long et moyen terme / capitaux propres) - appelés généralement ratios d'endettement à terme - ils montrent que la part de ces dettes dans les ressources permanentes et par rapport aux capitaux propres est relativement faible, en raison surtout de l'inclusion des écarts de réévaluation dans les capitaux propres. Même, en dépit de cette inclusion, le ratio d'endettement à terme s'élève à 1,48 dans le secteur "industrie métallurgique de base", enfreignant la norme bancaire usuelle selon laquelle, les dettes à long et moyen terme doivent rester inférieures aux capitaux propres.

(1) - C'est la branche "sidérurgie et première transformation de la fonte, du fer et de l'acier" qui suscite le relèvement de ce ratio.

(2) - Cette part élevée de la dette est due à la branche "électricité..."

En ce qui concerne le ratio (dettes bancaires à court terme / actif de roulement), il montre que la participation des banques au financement de l'actif de roulement, est supérieur à 1 dans les secteurs "produits minéraux non métalliques" et "électricité, gaz et eau", ce qui réduit considérablement leur capacité d'emprunt.

Quant au ratio de couverture, son rôle est de faire la lumière sur la capacité de remboursement des entreprises par secteur, c'est-à-dire sur leur aptitude à assumer le paiement des intérêts et l'amortissement des emprunts qu'elles ont contractés. A observer le tableau No 4, on constate que cette capacité de remboursement est nulle dans les secteurs "produits chimiques, pétrole, caoutchouc et matière plastique", "industrie métallurgique de base" et "autres industries manufacturières" et ce, en raison de leur marge brute d'autofinancement qui est négative (pertes).

En outre, les deux secteurs "produits minéraux non métalliques" et "électricité, gaz et eau" ne peuvent rembourser leurs dettes à long et moyen terme que dans une durée respective de trois ans et demi et de plus de 16ans, ce qui va à l'encontre de la norme bancaire selon laquelle l'endettement à long et moyen terme des entreprises ne doit pas être supérieur au montant de trois années de marge brute. Quant aux autres secteurs, ils respectent bien cette norme comme le montre le tableau No 4.

V - LA RENTABILITE DES ENTREPRISES PAR SECTEUR :

Il s'agit ici de la rentabilité de l'ensemble de l'actif - appelée rentabilité d'exploitation - et de la rentabilité des capitaux propres, dite rentabilité financière (voir le tableau No 5).

Le ratio (résultat d'exploitation/ actif total) montre une rentabilité d'exploitation satisfaisante dans le secteur "produits alimentaires et boissons" (54%), et acceptable dans le "textile, habillement et cuir", "électricité, gaz et eau", "papier, imprimerie et édition" et "ouvrages en métaux, machines et matériel" et dans les "autres industries manufacturières, si l'on compare cette rentabilité au taux d'intérêt bancaire pratiqué la même année (1985) au Liban, sur les dépôts à terme et qui était en moyenne de 13,5%. Par contre, cette rentabilité s'avère négative (pertes) dans "l'industrie métallurgique de base", et très faible dans les autres secteurs, variant entre 1,9 et 5,6% (voir le tableau No 5).

Pour apporter plus de confirmation à ces résultats, on a procédé à un autre calcul de la rentabilité d'exploitation, où elle serait traitée cette fois, comme étant le produit de la marge nette et de la rotation de l'actif. La comparaison des résultats des deux calculs montre qu'ils sont presque identiques (voir le tableau No 5).

Quant au ratio (résultat net de l'exercice/capitaux propres), il indique une rentabilité financière assez élevée au niveau du secteur "textile, habillement et cuir" (61,1%), si on la compare au taux d'inflation enregistré la même année(1985) dans le pays et qui était de 59,2%.

Tableau No 5 - Ratios de rentabilité relative aux secteurs de l'industrie - fin 1985 (en %)

Secteurs de l'industrie	Résultat d'exploitation		Rotation de l'actif	Résultat net de l'exercice		Marge brute d'autofinancement
	Actif total			Capitaux propres (non compris les écarts de réévaluation)	Capitaux propres (non compris les écarts de réévaluation).	
Produits alimentaires boissons	54,0		53,6	39,3	48,3	
Textile, habillement et cuir	28,4		27,8	61,1	66,4	
Bois et meubles	5,6		5,3	16,0	19,1	
Papier, imprimerie et édition	20,8		20,3	51,5	55,3	
Produits chimiques, pé- trole, caoutchouc, plasti- que	3,9		4,2	30,6	36,7	
Produits minéraux non métalliques	4,0		4,2	- 60,5	- 12,3	
Industrie métallurgique de base	- 1,3		- 0,7	- 634,3	- 598	
Ouvrages en métaux, machines et matériel	22,3		21,9	37,8	44,6	
Autres industries manufacturières	19,2		20,0	- 11,4	- 1,5	
Electricité, gaz et eau	27,4		27,0	38,9	45,4	
Installation de dis- tribution d'eau	1,9		1,9	37,5	37,5	
TOTAL GENERAL	16,9		16,9	- 35,8	- 23,5	

Par contre, cette rentabilité financière est amplement négative (pertes) dans les secteurs "produits minéraux non métalliques", "industrie métallurgique de base" et "autres industries manufacturières". Dans les autres secteurs, cette rentabilité financière est satisfaisante, sauf dans les "bois et meubles" où elle est de 16% (voir le tableau No 5).

Cependant, ce ratio comporte au numérateur le résultat net de l'exercice dont sont prélevées les dotations aux amortissements et aux provisions. Or, à moins que les entreprises étudiées envisagent des risques sérieux ou effectuent des dépenses d'immobilisation nécessitant réellement l'emploi de ces dotations, ces dernières restent à la disposition des entreprises et ont financièrement parlant, la nature des réserves. De ce fait, on a eu recours à un autre ratio de rentabilité financière qui comporte cette fois au numérateur la marge brute d'autofinancement, de laquelle ne sont pas prélevées les dotations aux amortissements et aux provisions. Par conséquent, ce ratio fait état d'une rentabilité financière plus élevée que la précédente, surtout dans les secteurs où les dotations aux amortissements et aux provisions ont été relativement garnies comme celui des "produits minéraux non métalliques" ou celui des "autres industries manufacturières..."

Tableau No 6 - Indicateurs relatifs aux comptes de résultat par secteurs industriels - fin 1985
(en millions de l.l.)

Secteurs de l'industrie	Produits d'exploitation (y compris les produits financiers)	Charges d'exploitation (y compris les charges financières)	Résultat net de l'exercice	Marge brute d'autofinancement	Résultat d'exploitation
Produits alimentaires	4.749,73	3.998,96	750,77	830,87	840,67
Textile, habillement et cuir	2.784,89	2.067,69	717,20	763,97	765,56
Bois et meubles	1.420,62	1.313,81	106,81	117,71	114,75
Papier, imprimerie et édition	1.554,14	1.367,34	186,80	224,04	228,73
Produits chimiques, pétrole, caoutchouc, plastique	2.928,17	3.619,17	- 691,00	- 660,15	- 627,02
Produits minéraux non métalliques	1.472,55	1.479,24	- 6,69	94,58	97,02
Industrie métallurgique de base	686,98	675,98	11,00	25,06	25,36
Ouvrages en métaux, machines et matériel	2.892,38	2.434,07	458,31	506,16	514,40
Autres industries manufacturières	241,50	256,58	- 15,08	- 4,63	- 4,16
Electricité, gaz et eau	59,55	52,31	7,24	8,32	8,41
Installation de distribution d'eau	0,62	0,59	0,03	0,03	0,03
TOTAL GENERAL	18.791,13	17.265,74	1.525,39	1.905,96	1.963,75

POUR UNE POLITIQUE
DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Politique de développement industriel :

1 - Le cadre réglementaire existant :

La politique industrielle suivie par l'Etat libanais depuis les années "50" a rarement été sectorielle, et n'a jamais distingué entre telle ou telle autre branche de l'industrie. Elle comporte un certain nombre de recommandations contenues dans les deux plans de développement, ainsi que d'autres mesures dictées par la conjoncture.

Le plan Quinquennal (1965 - 1969) recommande la création de zones industrielles, la promotion des petits centres industriels et artisanaux... ; alors que le Plan Sexennal (1972 - 1977) se donne comme objectifs : l'amélioration de la qualité des produits, la lutte contre les monopoles en favorisant la concurrence industrielle, le réajustement de la politique de protection douanière, la promotion des entreprises à haute productivité et valeur ajoutée élevée, les industries exportatrices et celles implantées dans les régions rurales...

Quant aux autres mesures faisant partie de la politique industrielle, elles sont d'ordre fiscal, monétaire, douanier et commercial.

Dans le domaine fiscal, ont été exonérées de l'impôt sur les bénéfices les industries implantées dans les zones à développer ; de substitution aux importations ; dotées d'un actif immobilisé de 1 million de L.L. et plus ; ayant une masse salariale de 150.000 L.L. et plus ; et créées à partir du 1/1/1964 (cf. la loi No 38/67 du 22/5/1967, et le décret No 3018 du 25/3/1971.

En matière de crédit industriel, l'Etat a créé deux établissements bancaires spécialisés dans le crédit à long et moyen terme, à savoir la Banque de Crédit Agricole, Industriel et foncier (1955), et la Banque Nationale du Développement Industriel et Touristique (1971), tout en prévoyant de stimulants fiscaux pour ce genre de banques (la loi no 22/67 du 21/4/1967). De même, il autorise la Banque du Liban d'avancer des crédits à l'industrie d'une durée de trois ans (l'article 102 du Code de la Monnaie et du Crédit).

Quant à la politique douanière, elle assure à certains produits de l'industrie locale, une protection variant entre 18 et 40% ; exonère des droits de douane les équipements et pièces de rechange industriels , et soumet les matières premières et les produits semi-ouvrés importés, à des droits très faibles...

Dans le domaine du commerce extérieur, plusieurs accords ont été signés par le Liban dont : l'accord multilatéral pour la promotion des échanges commerciaux et d'organisation du transit entre pays arabes (1953), prévoyant une réduction des droits douaniers de 25 à 60% selon les produits manufacturés ; les accords bilatéraux avec la plupart des pays arabes et qui sont à l'avantage du Liban ; l'accord de tarif préférentiel avec la C.E.E. (1972) ; les accords avec des pays de l'Est et la Chine Populaire ; l'accord de tarif préférentiel généralisé conclu dans le cadre de la CNUCED (1971 et 1972).

En conséquence, s'il nous est difficile à l'heure actuelle d'évaluer avec précision les effets de cette politique industrielle, on peut affirmer que la survie de l'industrie libanaise et sa promotion sont très redevables à l'esprit d'initiative et du risque ainsi qu'aux capacités d'adaptation aux nouvelles conjonctures dont font état les entrepreneurs dans ce secteur, depuis les années "30".

2 - Comment favoriser le développement industriel ?

éléments pour une politique :

Au cours d'une enquête menée en 1980 sur le besoin de développement de l'Industrie libanaise (mouvement social Liban et IAURIF France pour le compte de la D.G.U. Direction Générale de l'Urbanisme) un certain nombre de questions ont été posées aux responsables d'établissements concernant les mesures susceptibles de faciliter le développement industriel. Ce qui frappe, lorsqu'on examine les résultats, c'est apparemment, le peu d'intérêt manifesté en faveur d'interventions de la puissance publique pour de telles mesures.

Les souhaits exprimés portent sur des sujets assez divers depuis l'adoption de mesures protectionnistes jusqu'à la fermeture de ports privés du Liban en passant par la formation professionnelle et l'octroi de crédits et d'aides de toute nature. Signalons que des résultats similaires ont été obtenus lors de l'enquête de 1986.

or, si l'on veut assurer le développement industriel au Liban, fait remarquer le rapport de l'enquête de 1980, il paraît nécessaire de faciliter la création et l'implantation d'activités par l'adoption de mesures adéquates.

A - Mesures à prendre par le pouvoir public selon les recommandations émises en 1980 :

1 - Créer des pôles de développement :

Au préalable, compte tenu du développement spontané qui tend à maintenir la polarisation de l'activité économique, il semble indiqué de créer des pôles de développement dont la localisation serait à définir en fonction d'une politique globale d'aménagement du Liban. D'ores et déjà, des établissements s'implantent dans des régions comme le Liban Sud, la Békaa, le Mont Liban. On pourrât conforter cette tendance en l'organisant, par une politique appropriée qui pourrât être définie de concert avec les entreprises et leurs représentants d'une part et association des industriels, chambre de commerce par exemple et les Pouvoirs Publics, représentants du Gouvernement ou des collectivités locales d'autre part.

2 - Programmer des zones industrielles :

Un des terrains d'entente pourrât consister justement dans la réalisation de zones industrielles. Certes, des obstacles existent, notamment la spéculation foncière. Il n'existe pas au Liban jusqu'à ce jour, de procédures comparables à ce que l'on connaît en France par exemple du type zone d'aménagement différé (Z.A.D.) où les Pouvoirs Publics disposent du droit de préemption, ou zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) qui offrent, entre autres avantages, la possibilité de limiter la spéculation foncière. Des dispositions législatives et règlementation s'inspirant peu ou prou de ces procédures pourraient être envisagées.

En outre, la constitution de sociétés d'économie mixte associant les investisseurs, banques par exemple et les collectivités locales, paraît être un des moyens pour réaliser de tels aménagements.

Dans une telle perspective, les équipements qui font souvent défaut, tels que le téléphone, l'eau, les axes de transports, pourraient être réalisés. De son côté, l'Etat, dans l'hypothèse d'une carence de l'initiative privée en matière d'investissements, pourrait compléter l'apport des banques en créant un fonds de développement alimenté par le budget, à l'image du Fonds de Développement Economique et Social qui existe en France, à titre d'exemple.

Si l'on prend en considération les interviews réalisées dans le cadre de l'enquête de 1980, on relève que certains industriels considèrent qu'il est indispensable de décentraliser l'industrie trop concentrée aux abords de Beyrouth et suggèrent la création d'ilôts de production dans des zones rurales où, la main d'oeuvre est abondante.

Il semble donc que la réalisation de zones industrielles dans des pôles recueilleraient l'assentiment des responsables d'entreprises.

La localisation des zones industrielles doit certes prendre en compte un certain nombre de contraintes minimales et notamment :

- Adoption de moyens de protection de l'environnement (fumée, bruit, ordures).
- Protection des sols agricoles et des forêts et des sites touristiques et historiques.
- Protection des nappes phréatiques en évitant le rejet d'effluents vers les nappes souterraines.
- Réserver certaines zones industrielles, situées à l'écart des agglomérations, aux industries polluantes.

3 - Développer la formation professionnelle :

Au plan de la qualification des emplois, il paraît utile d'adapter l'appareil de formation aux nécessités des entreprises, les insuffisances en la matière sont notoires et les besoins de main d'oeuvre très qualifiée ne peuvent que croître dans la mesure où les industries modernes sont appelées à connaître une plus forte croissance que les industries traditionnelles. Le Liban qui exporte une bonne part de sa production vers les pays du Moyen - Orient serait ainsi plus à même de répondre à la demande d'un marché extérieur plus varié.

Nous ajoutons à ces recommandations qui ont été confirmées par le recensement de 1986 les propositions suivantes :

- 1 - Encourager l'Industrie de remplacement des produits importés par des mesures incitatives dans le domaine financier du genre d'exemption d'impôts et d'oxénération fiscale.
- 2 - Développer les réseaux de communication entre l'Industrie libanaise et les marchés externes en mettant en oeuvre une série de mesures incitatives ou même dissuasives, concernant les points suivants :
 - . La mise en place d'agents de liaison entre l'Industrie libanaise et les marchés existants ou potentiels.
 - . L'adoption des normes de production et d'emballage exigées dans les marchés potentiels d'exportation.
 - . L'Intégration du calcul prospectif à long et moyen terme dans les moeurs et habitudes de fonctionnement des industriels.

- . l'élargissement des gammes de produits pour répondre aux exigences d'innovation dans les nouveaux marchés.
- . Le rééquipement des industries en vue de rendre possible l'innovation et d'améliorer la rentabilité du travail.

3 - Amener les réformes nécessaires aux banques spécialisées pour faciliter l'obtention de crédits industriels à moyen et long terme.

B - Mesures à prendre par les industriels eux-mêmes :

En vue de relancer l'Industrie libanaise, les industriels sont appelés à mettre en oeuvre, d'une manière urgente, des dispositions collectives leur permettant de :

- Réutiliser les crédits octroyés et les aides reçues pour des fins de rééquipement et d'innovation.
- Intégrer les méthodes de planifications et d'analyse prospective aux pratiques de gestion et de prise de décision au sein de l'entreprise industrielle.
- Intégrer la recherche en amont des processus de programmation des activités industrielles et surtout concernant les points suivants :
 - . La création de nouveaux produits ou de nouvelles lignes de produits.
 - . L'amélioration de la qualité des produits existants.
 - . L'élargissement des gammes et des lignes des produits existants.
 - . La vente ou la commercialisation des produits manufacturés au double plan du marché local et extérieur.

- Développer la fonction marketing en aval des systèmes de production et intégrer la publicité aux démarches de vente et de conquête de nouveaux marchés, car le succès d'un produit sur le marché est de plus en plus actuellement fonction des communications publicitaires dont il fait l'objet.
- Se soucier davantage de la qualification de la main d'oeuvre au sein de l'entreprise. L'approfondissement et la diversification de la qualification de la force de travail favorise l'innovation et l'introduction de technologies avancées dans les pratiques de production et de gestion, ce qui permet d'améliorer la rentabilité du travail et d'élever ses chances de succès dans les voies de plus en plus concurrentielles du marché.

Les industriels devraient s'organiser par groupes de métiers pour formuler eux-mêmes leurs besoins en qualification professionnelle et adopter continuellement cette formation aux exigences de leur développement.

- Se soucier du salaire et des charges sociales des employés. C'est aux industriels eux-mêmes d'exiger la couverture sociale de leurs salariés, surtout en matière d'éducation et de santé.

Pour conclure, nous disons que le recensement industriel de 1986 est présenté dans les fascicules sectoriels et le rapport général de manière à fournir tous les éléments de diagnostic et d'analyse utile à la mise en place et à l'argumentation d'une politique industrielle.

Avec ce recensement la méthode de diagnostic au service de la planification est déjà mise en place. Les structures et les tendances lourdes de l'Industrie libanaise sont dévoilées, les principales directives au service d'une politique ont pu aussi être émises, mais le processus de planification reste à construire et son pilotage politique à mettre en oeuvre. Le développement industriel dans le futur dépendra de la capacité dont feront preuve les pouvoirs publics, centraux et locaux et les industriels eux-mêmes pour négocier les modalités pratiques de la politique à mener, tout en acceptant le pari de la technologie moderne et les choix stratégiques et sociétaux qu'elle suppose.

Quoi qu'il en soit, le diagnostic établi en 1986 aura besoin de réactualisation continuelle pour mettre en relief la nouvelle conjoncture industrielle qui a commencé en 1986 et étant donnée la situation instable du pays. Elle se présente donc comme une nécessité actuellement si l'on veut mettre au clair les nouvelles orientations qui se sont dessinées entre les années 1985 et 1987.

En bref, avec ce recensement, la voie à l'analyse et à l'action en matière de développement général et de développement industriel en particulier est déjà grand-ouverte. Mais si les profils des exigences et des contraintes d'une action programmée sont déjà tracées et les alternatives plus ou moins révélées, les choix politico-sociaux restent à faire, les structures à mettre en place, la programmation à établir et le pilotage politique à consentir.

ANNEXE
LE QUESTIONNAIRE

الجمهورية اللبنانية
وزارة الصناعة والنفط
مجلس الائماء والاعمار

الاحصاء الصناعي لعام ١٩٨٦

تعداد صناعي يقوم به كل من وزارة الصناعة والنفط ومجلس الائماء والاعمار
بمساعدة الجماعة الاقتصادية الاوروبية.

استارة معدة للمؤسسات الصناعية التي يعمل فيها
٥ اشخاص أو أكثر

الاحصاء الصناعي لعام ١٩٨٦

تعداد صناعي يقوم به كل من وزارة الصناعة والنفط ومجلس الانماء والاعمار عام ١٩٨٦ في الجمهورية اللبنانية بمساعدة الجماعة الاقتصادية الاوروبية

مقدمة

يقوم الفريقان المذكوران اعلاه بناء على المرسوم الاشتراعي رقم ١٥٥ تاريخ ١٩٤٢/٣/٢٤ بتعداد يشمل جميع المؤسسات الصناعية التي يعمل فيها ٥ اشخاص او أكثر. ويهدف هذا التعداد الى التعرف الى أوضاع الصناعة اللبنانية بشكل عام. ويعتبر الاحصاء الصناعي ، في عصرنا الحاضر ، أمراً ضرورياً ولازماً لوضع الخطط الائتمانية في القطاع الصناعي والتعرف الى التركيب الاقتصادي للبلاد.

وتبرز أهمية القطاع الصناعي في كونه أحد القطاعات الرئيسية التي تلعب دوراً مهماً في مجمل الاقتصاد الوطني. وعلى هذا الأساس فان الاحصاء الصناعي يعتبر من الامور المفيدة بالنسبة للدولة والصناعة نفسها بحيث تتمكن من التطور السليم.

شمول الاحصاء

يشمل هذا الاحصاء جميع المؤسسات الواقعة ضمن الاراضي اللبنانية والتي يدخل نشاطها في القسمين ٣ و٢ ، من التصنيف الدولي للنشاطات الاقتصادية (مناجم ومقالع وصناعة) بما في ذلك المؤسسات الحكومية والاجنبية التي يدخل نشاطها في القسمين المذكورين والتي يعمل فيها خمسة أشخاص أو أكثر.

سرية المعلومات :

تلقت وزارة الصناعة نظر الصناعيين الى ان المعلومات التي سوف يذكرونها للمحققين الاحصائيين تظل سرية ، كما نص على ذلك المرسوم الاشتراعي رقم ١٥٥ تاريخ ١٩٤٢/٣/٢٤ ، وينص هذا المرسوم في مادتيه الثالثة والرابعة :

المادة الثالثة: ان التعليمات التي ترفعها المؤسسات المذكورة الى الدوائر الاقتصادية تعتبر سرية فلا تستعمل الا لتحضير جداول الاحصاء ولا يمكن اي شخص او اية دائرة من دوائر الحكومة او غيرها الاطلاع عليها.

المادة الرابعة : ان موظفي الدوائر الاقتصادية الذين يقدمون على اذاعة احدى التعليمات المرفوعة من المؤسسات الصناعية او التجارية يجازون بالعقوبات التأديبية المنصوص عليها في الانظمة المعمول بها.

رقم المؤسسة

١ - ترميز المؤسسة
 المنطقة القطاع الجغرافي
 القطاع الصناعي فرع النشاط

٢ - سنة التأسيس : _____ ٣ - سنة بدء الإنتاج : _____

٤ - عنوان المؤسسة الصناعية والمصنع الرئيس والفروع الصناعية التي تعتبر جزءاً منه (أي خاضعة لإدارته ومحاسبته) أجب حسب الجدول أدناه :

نوع النشاط الصناعي **		رقم المنطقة بملاً مكتبياً	عنوان المؤسسة حسب القضاء البلدة والشارع	١ - مؤسسة منفردة - ٢ - فرع في مؤسسة - ٣* - مصنع رئيسي -
رمز النشاط القطاع الفرع	اسم النشاط ونوعه			

				فرع اول
				فرع ثان
				فرع ثالث
				فرع رابع
				فرع خامس

* اذا كانت المؤسسة الصناعية موضوع الزيارة مصنعا رئيسا ، تملأ اضافة الى خانة المصنع الرئيسي خانات الفروع الاخرى التابعة له ، يرجى في هذه الحالة تخصيص هذه الاستمارة لاعطاء المعلومات المتعلقة بالمصنع الرئيسي فقط.
 اذا كانت المؤسسة الصناعية موضوع الزيارة مؤسسة منفردة او فرع في مؤسسة تملأ الخانة المخصصة لها فقط. يرجى في هذه الحالة اعطاء المعلومات المتعلقة بالمؤسسة المنفردة او بالفرع في المؤسسة فقط.

** يرمز كل نشاط داخل المؤسسة حسب القطاع والفرع. راجع ملحق توزيع النشاطات الصناعية حسب القطاعات والفروع.

الاتاج الفعلي والطاقة الاتاجية للمؤسسة الصناعية :

نوع السلع القائمة	اسم السلعة رمز السلعة رقم السلعة رقم السلعة	١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨	١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨	١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨	١٩٨٥		١٩٨١		وحدة قياس الكمية (حدد) ١ بالطن ٢ بالكلغ ٣ بالطن ٤ بالطن ٥ بالطن ٦ بالطن ٧ بالوحدة ٨ غيره	(٦)	(٧)	(٨)	١٩٨٥		١٩٨١		
					قيمة الاتاج الفعلي باللاف ل.ل.	الكمية الطاقة الاتاجية بالمردود الاقصى	الكمية الطاقة الاتاجية بالمردود الاقصى	قيمة الاتاج الفعلي باللاف ل.ل.					الكمية الطاقة الاتاجية بالمردود الاقصى				
						(١٤)	(١٣)	(١٢)	(١١)	(١٠)	(٩)						

• يمكن ان تعد السلعة الواحدة للاستهلاك النهائي ، او الوسيط او لخدمات صناعية.
يعاد ذكر السلعة الواحدة وفق كل وجهة استعمال.

•• راجع ملحق النشاطات الصناعية حسب القطاع والفروع.

رأسمال ومؤونة واحتياطي المؤسسة في نهاية ١٩٨٥

القيمة بالالف الليرات اللبنانية في نهاية ١٩٨٥		
٢٣ -	رأسمال المؤسسة المسجل	
٢٤ -	مؤونة واحتياطي	
٢٥ -	مساعدة مالية مجانية لتحويل التجهيزات	

ديون ومستحقات المؤسسة لعام ١٩٨٥ بالالف الليرات اللبنانية.

(٣) الفائدة المترتبة لعام ١٩٨٥	(٢) متوسط نسبة الفائدة لعام ١٩٨٥ %	(١) القيمة في نهاية ١٩٨٥	الديون والمستحقات	
			مجموع الديون لاجال تتعدى السنة من مصارف متخصصة	٢٦ -
			مجموع الديون لاجال تتعدى السنة من مصادر اخرى	٢٧ -
			مجموع الديون لاجال لا تتعدى السنة من مصارف اخرى	٢٨ -
			مجموع الديون لاجال لا تتعدى السنة من مصادر اخرى	٢٩ -
			مجموع المستحقات لصالح المؤسسة لاجال تتعدى السنة	٣٠ -
			مجموع المستحقات لصالح المؤسسة لاجال لا تتعدى السنة.	٣١ -

قيمة مخزون المواد الاولية ومواد التغليف والوقود وقطع الغيار : (بالاف الليرات اللبنانية)

١-٦٠ في ١٩٨٠/١٢/٣١ : _____ : ٢-٦٠ في ١٩٨١/١٢/٣١ : _____
 ٣-٦٠ في ١٩٨٤/١٢/٣١ : _____ : ٤-٦٠ في ١٩٨٥/١٢/٣١ : _____

مقبوضات ومخزون منتجات بالاف (ل.ل.)

(٢)	(١)	السنة	مقبوضات ومخزون
١٩٨٥	١٩٨١		
			٦١ - قيمة السلع المباعة التي انتجتها المؤسسة
			٦٢ - قيمة المبيعات لمواد وسلع اشترتها المؤسسة ثم عادت وباعتها كما هي دون تصنيع
			٦٣ - بدل اعمال كلفت بها المؤسسة من قبل الغير (مؤسسات ، افراد) على مواد خاصة بهم
			٦٤ - قيمة الالات او التجهيزات التي انتجتها المؤسسة بنفسها لتلبية حاجياتها
			٦٥ - قيمة المبيعات لفوائد صناعية *
			٦٦ - قيمة حسومات قبضتها المؤسسة
			٦٧ - قيمة المخزون للمنتجات التامة الصنع كما كانت في ٣١ ك١ من كل سنة
			٦٨ - قيمة المخزون للمنتجات قيد الصنع كما كانت في ٣١ ك١ من كل سنة

١-٦٩ - قيمة المخزون للمنتجات التامة الصنع كما كانت في ١٩٨٠/١٢/٣١ : _____ بالاف ل.ل.

٢-٦٩ - قيمة المخزون للمنتجات التامة الصنع كما كانت في ١٩٨٤/١٢/٣١ : _____ بالاف ل.ل.

١-٧٠ - قيمة المخزون للمنتجات قيد الصنع كما كانت في ١٩٨٠/١٢/٣١ : _____ بالاف ل.ل.

٢-٧٠ - قيمة المخزون للمنتجات قيد الصنع كما كانت في ١٩٨٤/١٢/٣١ : _____ بالاف ل.ل.

* يقصد بالفوائد بقايا المواد التي استعملت خلال عملية الانتاج (déchets)

العاملون في المؤسسة من حيث العدد والاجور والجنس عام ١٩٨٥.

٨٧ الاجور الصافية المدفوعة عن عام ١٩٨٥ (بالاف ل.ل.)	٨٦ الجنسية		٨٥ الجنس		٨٣ الجنس	٨٢ العدد في نهاية ١٩٨٥	العدد فئات العاملين *
	عدد غير اللبنانيين	عدد اللبنانيين	عدد الذكور	عدد الاناث			
							١ الكوادر العليا
							٢ الكوادر الوسطى
							٣ الموظفون الاداريون
							٤ موظفو اعمال التسويق التجارية
							٥ العاملون في الخدمات غير الادارية وغير التجارية (نقل ، تطبيقات وحراسة)
							٦ القيون
							٧ عمال الانتاج الذين لا يحملون شهادة تقنية وذو خبرة أقل من سنتين
							٨ عمال الانتاج الذين لا يحملون شهادة تقنية وذو خبرة أكثر من سنتين
							٩ عمال الانتاج الذين يحملون شهادة تقنية وذو خبرة أقل من سنتين
							١٠ عمال الانتاج الذين يحملون شهادة تقنية وذو خبرة أكثر من سنتين

* راجع ملحق فئات العاملين في المؤسسة.

الصادرات حسب بلدان المقصد عام ١٩٨٥ :

١٠٤	١٠٣	١٠٢	١٠١	١٠٠	٩٩
بالاف ل.ل.	الكمية	وحدة قياس الكمية ١ - بالليتر ٢ - بالكيلو ٣ - بالميتر ٤ - بالميتر ٥ - بالميتر ٦ - بالطن ٧ - بالوحدة ٨ - غيره	عملة استيفاء الصادرات رمز العملة	عملة تحديد أسعار الصادرات رمز العملة	اسم العملة رمز البلد * اسم البلد

* راجع ملحق البلدان للترميز
** راجع ملحق العملات للترميز

١١١ - هل تواجهون صعوبات في تصريف انتاجكم في الاسواق اللبنانية ؟ (الاجابة بوضع دائرة حول الرمز المناسب).

- ١ لا -
- اذا نعم ما نوع هذه الصعوبات ؟ (اذكر اهم ثلاث صعوبات)
- ٢ منافسة من صناعيين لبنانيين
- ٣ منافسة اجنبية
- ٤ عمليات التهريب
- ٥ صعوبة التنقل بين المناطق اللبنانية
- ٦ الضرائب غير الرسمية (الخوات)
- ٧ تدهور القدرة الشرائية لدخل المستهلكين العاديين لانتاجكم.
- ٨ ضآلة استيعاب الاسواق اللبنانية
- ٩ غيره حدّد
- ×

١١٢ - هل تواجهون صعوبات في اسواق التصدير؟

- ١ نعم -
- ٢ لا -
- ×

اذا نعم انتقل الى السؤال رقم ١١٣ -
اذا لا ، انتقل الى السؤال رقم ١١٤

مصدر السلع المنافسة										سلع المصنع التي تخضع للمنافسة	
رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز السلعة *	اسم السلعة

١١٥ - المسؤول عن تصريف الانتاج : (أكثر من جواب ممكن).

- ١ - صاحب المؤسسة
- ٢ - موظف في المؤسسة
- ٣ - قسم تجاري داخل المؤسسة
- ٤ - وسطاء من خارج المؤسسة
- ٥ - شركة تجارية من خارج المؤسسة في لبنان
- ٦ - شركة تجارية من خارج المؤسسة خارج لبنان
- ٧ - غيره
- ×

١١٦ - أعط رقما (من واحد الى عشرة) لدور العلاقات الشخصية في تصريف الانتاج . واحد يدل على اهمية دنيا وعشرة تدل على اهمية قصوى :

- ١ - في الاسواق اللبنانية : _____
- ٢ - في الاسواق الخارجية : _____

• راجع ملحق توزيع النشاطات الصناعية حسب القطاع والفرع.
 •• راجع ملحق ترميز البلدان.

١٢٢ - السلع موضوع الدعاية في لبنان وفي اسواق التصدير :

اسواق التصدير												الاسواق المحلية	السلع موضوع الدعاية	
رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	رمز البلد	اسم البلد	اسم البلد	رمز السلعة *	اسم السلعة
												لبنان (١)	رمز السلعة *	
													القطاع	

١٢٣ - هل حاولتم في السنوات الخمس الماضية ولوج اسواق خارجية جديدة غير اسواق تصديركم العادية؟

- ١ لا -
 ٢ نعم -
 x

اذا لا ، انتقل الى السؤال رقم ١٢٧

١٢٤ - اذا نعم ، هل تمكنت من التصدير الى هذه الاسواق؟

- ١ لا -
 ٢ نعم -

اذا لا ، انتقل الى السؤال رقم ١٢٦

١٢٥ - اذا نعم ، اذكر هذه الاسواق :

اسم البلد	رمز البلد **

انتقل الى السؤال ١٢٧

* للترميز راجع ملحق توزيع النشاطات الصناعية حسب القطاع والفرع.
 ** للترميز راجع ملحق البلدان.

١٢٨ - قيمة المواد الاولية المستعملة عام ١٩٨٥ حسب انواعها :

القيمة بالالف الليرات اللبنانية	نوع المواد الاولية المستعملة عام ١٩٨٥	
	رمز المادة □□	اسم المادة

١٢٩ - قيمة المواد الاولية المستعملة عام ١٩٨٥ حسب بلدان المصدر :

القيمة بالالف الليرات اللبنانية	بلدان المصدر	
	رمز البلد □□	اسم البلد

١٣٢ - متفرقات تتعلق بالمؤسسة : (الاجابة بذكر الرمز المناسب في الخانة المناسبة).

غير موجود او غير مؤتمن		موجود او مؤتمن		
لا يشكل مشكلة ٤	يشكل مشكلة ٢	لا يشكل مشكلة ٣	يشكل مشكلة ١	
				١ النظام المحاسبي
				٢ معاملات التأسيس
				٣ انظمة تحديد مواصفات الانتاج
				٤ رخصة الاستثمار والتوسيع
				٥ التملك العقاري للمنشآت الصناعية
				٦ الحماية الجمركية
				٧ رخصة الاستيراد والتصدير
				٨ القوانين الضريبية
				٩ قوانين التوظيف والتسريح من العمل
				١٠ انظمة البيئة والصحة
				١١ حماية اجازات ورخص الابتكار
				١٢ حماية الصناعة الوطنية
				١٣ حرية المنافسة
				١٤ العلاقة مع الادارات العامة
				١٥ مشكلات التسليف
				١٦ الرسوم الجمركية على المواد الاولية المستوردة
				١٧ المياه
				١٨ الكهرباء
				١٩ شبكة الطرق والمواصلات
				٢٠ التلغون للاتصال داخل لبنان
				٢١ التلغون للاتصال خارج لبنان
				٢٢ البريد الداخلي
				٢٣ البريد الخارجي
				٢٤ التلكس
				٢٥ مكتب دراسات
				٢٦ مكتب تخطيط سير الانتاج
				٢٧ مكتب مراقبة الفوارق الاساسية في مراحل الانتاج (فارق المواد ، الكمية ، اليد العاملة ، السمر)

ملحقات :

ملحق رقم ١ : توزيع النشاطات الصناعية حسب القطاع والفرع .

ملحق رقم ٢ : فئات العاملين في المؤسسة .

ملحق رقم ٣ : توزيع البلدان .

ملحق رقم ٤ : توزيع العملات .

ملحق رقم ٥ : توزيع المواد الاولية .

القطاع ٣ : صناعة الخشب ومنقوشات خشبية والاثاث.

- الفرع ١ : مناشر وأشغال خشبية بالطرق الميكانيكية.
- الفرع ٢ : نجارة الخشب والفلين ما عدا المفروشات الخشبية.
- الفرع ٣ : صناعة الاثاث وقطع الغيار ، ما عدا الاثاث وقطع الغيار المصنوعة من مواد معدنية او من البلاستيك.

القطاع ٤ : صناعة الورق ومنتجات من الورق ، مطابع ودور نشر.

- الفرع ١ : صناعة الورق ومنتجات من الورق.
- الفرع ٢ : مطابع وصناعات مكمله.
- الفرع ٣ : دور النشر.
- الفرع ٤ : مطابع ودور نشر.

القطاع ٥ : صناعة الكيماويات والمواد الكيماوية ومشتقات النفط والفحم والمواد المصنعة من الكاوتشوك والبلاستيك.

- الفرع ١ : صناعات كيماوية أساسية.
- الفرع ٢ : صناعة الصابون والمساحيق ومستحضرات التجميل والعطورات.
- الفرع ٣ : صناعة الدهان والبويا.
- الفرع ٤ : صناعة الادوية ومستحضرات صيدلية.
- الفرع ٥ : صناعة مواد كيماوية مختلفة.
- الفرع ٦ : مصافي البترول.
- الفرع ٧ : صناعة مشتقات البترول والفحم المختلفة.
- الفرع ٨ : صناعة الكاوتشوك.
- الفرع ٩ : صناعة مواد من البلاستيك غير المصنفة أعلاه.

القطاع ٦ : صناعة المواد المنجمية غير المعدنية ، ما عدا مشتقات النفط والفحم.

- الفرع ١ : صناعة الحجر الرملي والبورسلين والخزف.
- الفرع ٢ : صناعة الزجاج.

القطاع ١٠ : صناعة الكهرباء ، والغاز والبخار.

الفرع ١ : صناعة الكهرباء للانارة وتشغيل الالات.

الفرع ٢ : انتاج وتعبئة وتوزيع الغاز.

القطاع ١١ : منشآت توزيع المياه.

ملحق رقم ٣ : ملحق البلدان

الرمز

- ١ لبنان -
- ٢ السعودية -
- ٣ الكويت -
- ٤ الامارات العربية المتحدة -
- ٥ البحرين -
- ٦ قطر -
- ٧ عمان -
- ٨ العراق -
- ٩ سوريا -
- ١٠ الاردن -
- ١١ مصر -
- ١٢ غيره من البلدان العربية المشرقية -
- ١٣ قبرص -
- ١٤ شمال افريقيا -
- ١٥ غيره من البلدان الافريقية غير العربية -
- ١٦ السوق الاوروبية المشتركة -
- ١٧ البلدان الاوروبية غير التابعة للسوق الاوروبية المشتركة -
- ١٨ الدول الاشتراكية منها الاتحاد السوفياتي واوربا الشرقية -
- ١٩ الشرق الاقصى -
- ٢٠ اميركا الشمالية -
- ٢١ اميركا الجنوبية -
- ٢٢ غيره -

حيوانات حية ومنتجات للمملكة الحيوانية :

- ١ الحيوانات الحية
- ٢ اللحوم
- ٣ الاسماك وذوات القشور والحيوانات الرخوة
- ٤ الالبان ومنتجات صناعة الالبان ، البيض والعسل
- ٥ المنتجات الخام الاخرى الحيوانية المنشأ

منتجات المملكة النباتية :

- ٦ النباتات الحية ومنتجات زراعة الازهار
- الخضار ، النباتات ، الجذور والعساقل الغذائية
- ٧ (الدرنات الغذائية)
- ٨ الاثمار الصالحة للاكل
- ٩ البن ، الشاي والبهارات
- ١٠ الحبوب
- ١١ محاصيل الطواحين ، الشعير الناشط (الملت) نشأ الحبوب ونشأ الجذور
- ١٢ الحبوب والاثمار الزيتية ، الحبوب ، البذور والاثمار المتنوعة ، النباتات الصناعية والطبية ، القش الكلاء (العلف) ...
- ١٣ المواد الاولية المعدة للصباغة والدباغة ، الصمغ ، الراتينجات ، وغيرها من العصارات النباتية الاخرى
- ١٤ المواد المعدة للضفر والحفر وغيرها من المواد الاولية والمحاصيل الخام النباتية المنشأ

شحوم ودهون وزيتون (حيوانية ونباتية) ، منتجات تفككها ، دهون

غذائية محضرة ، شمع من اصل حيواني او نباتي :

- الاجسام الدسمة ، الادهان ، الزيوت ومحاصيل تفككها ، الادهان الغذائية المهياة ، الشموع الحيوانية المنشأ والشموع النباتية
- ١٥ المنشأ

منتجات صناعة الاغذية ، مشروبات ، سوائل كحولية وخل ، تبغ :

- ١٦ محضرات اللحوم والاسماك ، محضرات القشريات والرخويات (ذوات القشور والحيوانات الرخوة).....
- ١٧ السكر ومصنوعات السكر
- ١٨ الكاكاو ومحضراته
- ١٩ المحضرات التي اساسها الطحين او النشأ
- ٢٠ محضرات الخضار والنباتات الصالحة للاكل ، محضرات الاثمار ، محضرات النباتات الاخرى
- ٢١ المحضرات الغذائية المتنوعة
- ٢٢ المشروبات ، السوائل الكحولية والخل
- ٢٣ بقايا الصناعات الغذائية ونفاياتها
- ٢٤ التبغ

مواد نسجية ومصنوعات هذه المواد :

- ٥٠ الخريز ومشتقاته ، فضلات مشتقاته
- ٥١ المواد النسجية التركيبية والاصطناعية من الياق او شعيرات مستمرة
- ٥٢ الخيوط المعدنية ونسجها
- ٥٣ الصوف والوبر والشعر
- ٥٤ الكتان والرامي
- ٥٥ القطن
- ٥٦ المواد النسجية التركيبية والاصطناعية غير المستمرة (قصيرة)
- ٥٧ المواد النسجية النباتية الاخرى ، الخيوط من الورق ونسجها
- ٥٨ السجاد ، القטיפه (مخمل) الشرائط والعقادة والتول ، تول شبكي ، مستنات مطرقات
- ٥٩ الحشو والبلاد ، الحبال وصناعة الحبال ، نسج خاصة ، النسج المشربة او المطلية ، الاصناف الفنية من مواد نسجية
- ٦٠ المصنرات (اصناف شغل الابرة)
- ٦١ الالبسة وتوابعها من نسيج
- ٦٢ الاصناف الاخرى الجاهزة من نسيج
- ٦٣ الالبسة المستعملة ، الاسمال والخرق

احذية ، اغطية رأس ، مظلات مطر وشماسي ، ازهار اصطناعية ومصنوعات من شعر بشري ، مراوح :

- ٦٤ الاحذية والطماقات وما يماثلها ، اجزاء هذه الاصناف
- ٦٥ اغطية الرأس واجزاؤها
- ٦٦ مظلات المطر ، الشماسي ، العصي ، السياط واجزاؤها
- الريش والزغب ومصنوعاتها ، الازهار الاصطناعية
- ٦٧ المصنوعات من الشعر البشري ، المراوح

مصنوعات من حجر او من جيس او اسمنت او حرير صخري (اميات) او ميكا او من مواد مماثلة ، منتجات خزفية ، زجاج ومصنوعاته :

- ٦٨ المصنوعات من حجر او جيس او اسمنت صخري او ميكا او من مواد مماثلة
- ٦٩ المنتجات الخزفية
- ٧٠ الزجاج ومصنوعاته

لؤلؤ ، أحجار كريمة وشبه كريمة ، معادن ثمينة ، معادن عادية مكسوة بقشرة من معادن ثمينة ومصنوعات هذه المواد ، حلي الغواية (مقلدة) ، نقود :

- ٧١ اللؤلؤ ، الاحجار الكريمة وشبه الكريمة ، المعادن الثمينة ، المعادن العادية المكسوة بقشرة من معادن ثمينة
- ٧٢ ومصنوعات هذه المواد ، حلي الغواية (تقليدية)
- نقود

أصناف مصنوعة متنوعة ، غير مذكورة ولا داخلة في مكان آخر :

- ٩٤ - الاثاث ، اثاث الطب والجراحة ، أصناف فرش الاسرة
- ٩٥ - مواد للنحت والقولبة ، مشغولة ومصنوعاتها
- ٩٦ - حاجات صناعة الفراجين ، فراجين الدهان واصناف صناعة المناخل
- ٩٧ - الالعب ، اللعب ، الاصناف المعدة للهو والالعب الرياضية
- - الحاجات المصنوعة من مواد مختلفة ، ازرار ، ماسكات
- ٩٨ الريش واقلام الرصاص ، الاصناف المعدة للتدخين

تحف فنية ، قطع للمجموعات وقطع أثرية :

- ٩٩ - التحف الفنية وتحف المجموعات

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)